



Préparation du débat d'orientation budgétaire

Commission finances du 14 février 2024

+ commissions thématiques



Conseil communautaire du 29 février 2024 : présentation du rapport sur
les orientations budgétaires (ROB) et débat (DOB)



Commission finances du 27 mars 2024



Conseil communautaire du 9 avril 2024 : vote des budgets primitifs



Objectifs du DOB

- Discuter des orientations budgétaires de la collectivité
- Informer sur la situation financière

Le débat sur les orientations budgétaires (DOB) doit se tenir dans les deux mois qui précèdent le vote du budget

- Il s'appuie sur un Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) qui est ensuite mis à la disposition du public



Contenu du rapport

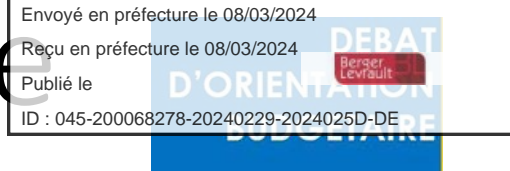
- Des **données économiques** nationales et internationales
- Les **évolutions** des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement
- les principales évolutions relatives aux **relations financières** entre la commune et la communauté de communes
- Les **objectifs** concernant l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement
- Les **engagements pluriannuels**
- Des informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de la **dette** contractée et les perspectives pour le projet de budget.
- La structure des **effectifs**.



Contexte économique

source : ECOTERRITORIAL

Contexte International et Européen



Monde :

- Déglobalisation amorcée post Covid :
 - ralentissement des échanges commerciaux
 - la fin du « roi dollar » ? et perte de suprématie mondiale des US
 - (tentatives ?) de relocations industrielles et énergétiques
- Montée des BRICS :
 - PIB des BRICS en PPA > PIB pays du G7 depuis 2020
 - Adhésion de 6 nouveaux pays en 2023
 - Sud global contre Occident global ?
- Retour marqué de l'inflation depuis mi-2021
- Remontée des taux d'intérêt sur mi-2022-2023 :
 - (rehaussement non programmé !) des taux directeurs de la BCE (4,5% en déc 2023) et de la FED (5,5% en déc 2023) : arme anti-inflation des banques centrales après 10 années de politique monétaire « accommodante » (QE taux directeurs proches de 0%) mais avec conséquences de fragilisation des monnaies (inflation)
 - Une fragilisation sur les dettes souveraines, très élevées avant le remontée des taux
- Raréfaction de l'ensemble des matières premières (énergies fossiles ; minerais ...) et atteintes à l'environnement



Contexte économique

source : ECOTERRITORIAL

Envoyé en préfecture le 08/03/2024

Reçu en préfecture le 08/03/2024

Publié le

ID : 045-200068278-20240229-2024025D-DE

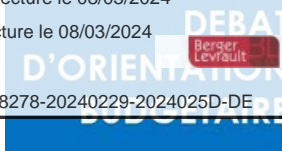


Zone UE :

- Crise énergétique en zone UE amplifiée par le conflit Otan-Ukraine/Russie depuis fév 2022
- Faiblesse de l'Euro//USD-CHF-Rouble depuis début 2022 :
 - renchérit les prix des importations (notamment énergétiques)
 - devrait favoriser les exports (sous réserve de capacités exportatrices cad de capacités de production industrielle compétitive)
- Croissance quasi nulle de la zone UE
- Tensions sociales accrues ; Montée des inégalités et du sous-emploi
- Scénario de stagflation (conjugaison inflation + croissance nulle ou négative) sur 2023-2024 en zone UE



Contexte économique



Données de cadrage de la LFI 2024 – données nationales

	Exécution 2022	Prévision 2023	Prévision 2024
ÉCONOMIE FRANÇAISE			
PIB total (valeur en milliards d'euros)	2 639,1	2 818,1	2 930,8
Variation en volume (en %)	2,5	1,0	1,4
Variation en valeur (en %)	5,5	6,8	4,0
Pouvoir d'achat du revenu disponible (en %) ¹	0,2	1,3	1,3
Dépenses de consommation des ménages (en %)	2,1	-0,2	1,8
Investissement des entreprises non financières (en %)	3,8	3,2	0,9
Exportations (en %)	7,4	2,1	3,5
Importations (en %)	8,8	0,3	3,1
Prix à la consommation (hors tabac, en %)	5,3	4,8	2,5
Balance commerciale (biens, données douanières FAB-FAB) (en milliards d'euros)	-163	-105	-95
Capacité de financement des administrations publiques (en % du PIB) ²	-4,8	-4,9	-4,4

La prévision de croissance du PIB en volume à +1,4% pour 2024 inscrite en LFI semble bien optimiste !

De même la prévision d'inflation à +2,5% pour 2024 (indice INSEE)

On note le résultat catastrophique de la balance commerciale en 2022 (-163 Mds €) lié en bonne part à la désindustrialisation française (9% du PIB seulement soit autant que la ...Grèce)

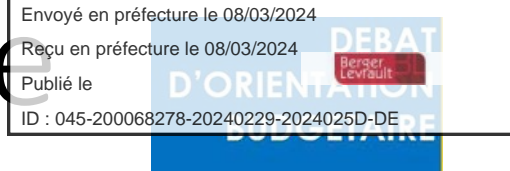
Le déficit public reste proche de -5% du PIB sur 2022-2023 et devrait rester bien au delà ²² des -3% en 2024



Contexte économique

source : ECOTERRITORIAL

Contexte en 2023/2024 - France



Croissance économique :

- Perte de PIB en volume de -8,2% en 2020 en France
- Croissance technique de rattrapage de +6,8% du PIB en 2021
- Croissance très faible de +1% en 2023 (quasi stagnation en PIB/hab)
- Prévion de +1,4% toujours en volume sur 2024 soit + 110 Mds € // Hausse Dette publique +129 Mds € en 2024
- Forte hausse (+55%) des défaillances d'entreprises en 2023 (source Banque de France)

Chômage :

- Taux de chômage Cat A de 7,5% en baisse mais qui reste > autres pays UE ;
- Sous-emploi estimé à +20% : Cat A+B+C+D + actifs non inscrits à France emploi
- Anticipations proches de 8,5% (Cat A) à fin 2024

Déficit Balance commerciale :

- Déficit de – 105 Mds € après déficit historique de -163 Mds € en 2022 (dont 50% énergies importées)
- Désindustrialisation marquée depuis 30 ans (954 étab industriels de +50 salariés disparus depuis 2008 en France - Source cab Trendeo)
- La balance des paiements est quant à elle légèrement déficitaire (grâce au flux de revenus des services et du tourisme)



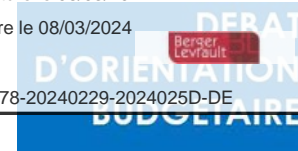
Loi de finances 2024

Envoyé en préfecture le 08/03/2024

Reçu en préfecture le 08/03/2024

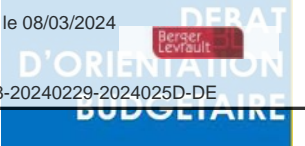
Publié le

ID : 045-200068278-20240229-2024025D-DE



Principales dispositions applicables aux collectivités territoriales :

POSITIF	NEUTRE	NEGATIF
Hausse DSU et DSR	Péréquation horizontale à l'intérieur des composantes DGF	Non indexation DGF sur inflation
Indexation inflation des Valeurs Locatives +3,8% (sauf locaux professionnels)	Généralisation CFU horizon 2026	FRR (exo facultatives TFB et CFE)
Hausse possible THRS (si THRS < 75% Moy) en dehors règle de lien entres taxes	Budget Vert (à partir du CA 2024) et Dette Verte	Exo facultatives TFB sur Trav Energie Logements
Extension zone tendue à 4 000 autres communes pour Maj THRS et TLV	Entrée en vigueur (10% en 2024) nouveaux indicateurs potentiels financiers et fiscaux et effort fiscal	Suppression CVAE (perte du lien fiscalité locale-territoire) Même si compensée par fraction TVA nationale
Elargis assiette FCTVA dép. Aménagement Terrains	Pas d'encadrement de l'évol des dépenses des CL (dans la LPFP 2013-2027)	Refonte des redevances Agence de l'Eau (juste avant transfert compétence aux Com Com!)
Fonds Verts (hausse+ pérennisation 2027) + DETR et DSIL à haut niveau		
Prolongation en 2024 Amortisseur Electricité et Bouclier TRV		Fin du filet de sécurité énergie en 2024

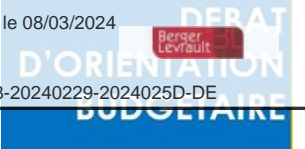


Chiffres clés de la LFI 2024

- Taux revalorisation forfaitaire bases fiscales +3,9% (+7,1% 2023)
- DGF : 27,24 Mds € (+320 M€ idem //2023 soit) :
 - *Progression de la DSU : + 140 M€ en 2024 soit +5% (rappel +90 M€ en 2023)*
 - *Progression de la DSR : + 150 M€ en 2024 soit +8% (rappel +200 M€ en 2023)*
 - *Progression Dotation Intercommunalités : + 30 M€*
- FCTVA : 7,1 Mds € (+400 M€ // 2023)
- Total concours financiers aux CT : 53,45 Mds € (+1,7%)
- Suppression CVAE : - 8 Mds € d'impôts de production pour les entreprises
- Crédits d'Investissement aux CT :
 - Consolidation des crédits DSIL et DETR à haut niveau
 - Renforcement des Fonds Vert (2,5 Mds € en AE 2024 // 2 Mds 2023)



Loi de finances 2024



ELEMENTS DE SYNTHESE LFI 2024

- **Revalorisation forfaitaire des bases fiscales** (hors locaux professionnels) de **+3,9%** pour 2024 (rappel +7,1% en 2023 et +3,4% en 2022)
- **Légère hausse des dotations de l'Etat en € courants** ciblée sur les dotations de péréquation de la DGF (mais baisse en € constants)
- Maintien des **garanties anti-inflation énergie** complexes, limitées mais ciblées sur les CL les plus vulnérables
- **Poursuite de l'allègement des impôts de production** (suppression totale CVAE pour les entreprises étalée sur 2023-2027)
- **Renforcement des composantes péréquatives de la DGF** pour les communes éligibles : **DSU + 140 M€** et **DSR + 150 M€**
- **Crédits à l'investissement** maintenus à haut niveau (DSIL ; DETR ; Fonds Vert...) et fléchés sur les projets « verts »
- **Pas d'encadrement des dépenses des CL** par l'Etat au titre de la maîtrise des dépenses publiques dans la LPFP 2023-2027
- **Nombreux ajustements techniques** sur la fiscalité locale ou les dotations de l'Etat



Loi de finances 2024

QUELLES PERSPECTIVES POUR 2024-2025

- **Une inflation importante mais qui ralentira sur 2024-2025 :**
 - Tensions et volatilité des prix persistantes sur l'énergie
 - Contamination des prix de l'énergie et des matières premières sur toutes les chaînes de production industrielle et agro-alimentaire (industrie = énergie transformée)
 - Fragilisation des dettes souveraines et corporate face aux taux élevés
 - Des taux d'intérêt qui devraient se desserrer au 2^{ème} semestre 2024
 - Vers un retour progressif sur l'objectif d'inflation de la BCE à 2% à l'horizon 2026 ?
- **Une nationalisation actée d'une bonne part des recettes fiscales des CL**
 - Les locataires ne payent plus rien en taxes locales (sauf TEOM répercutée)
 - Les entreprises industrielles ne payent plus que 50% de la TFB
 - La CVAE supprimée totalement en 2027
 - Poids relatif de la fiscalité sans pouvoir de taux > 50% des recettes fiscales
- **Des dotations de fonctionnement de l'Etat aux CL stabilisées en € courants (mais qui faibliront en € constants)**
- **Incitations réglementaires et financières (DSIL ; fonds verts pérennisés jusqu'en 2026) aux investissements verts des CL**
- **Vers une généralisation du CFU et du Budget Vert dans les CL (+3 500 hab)**

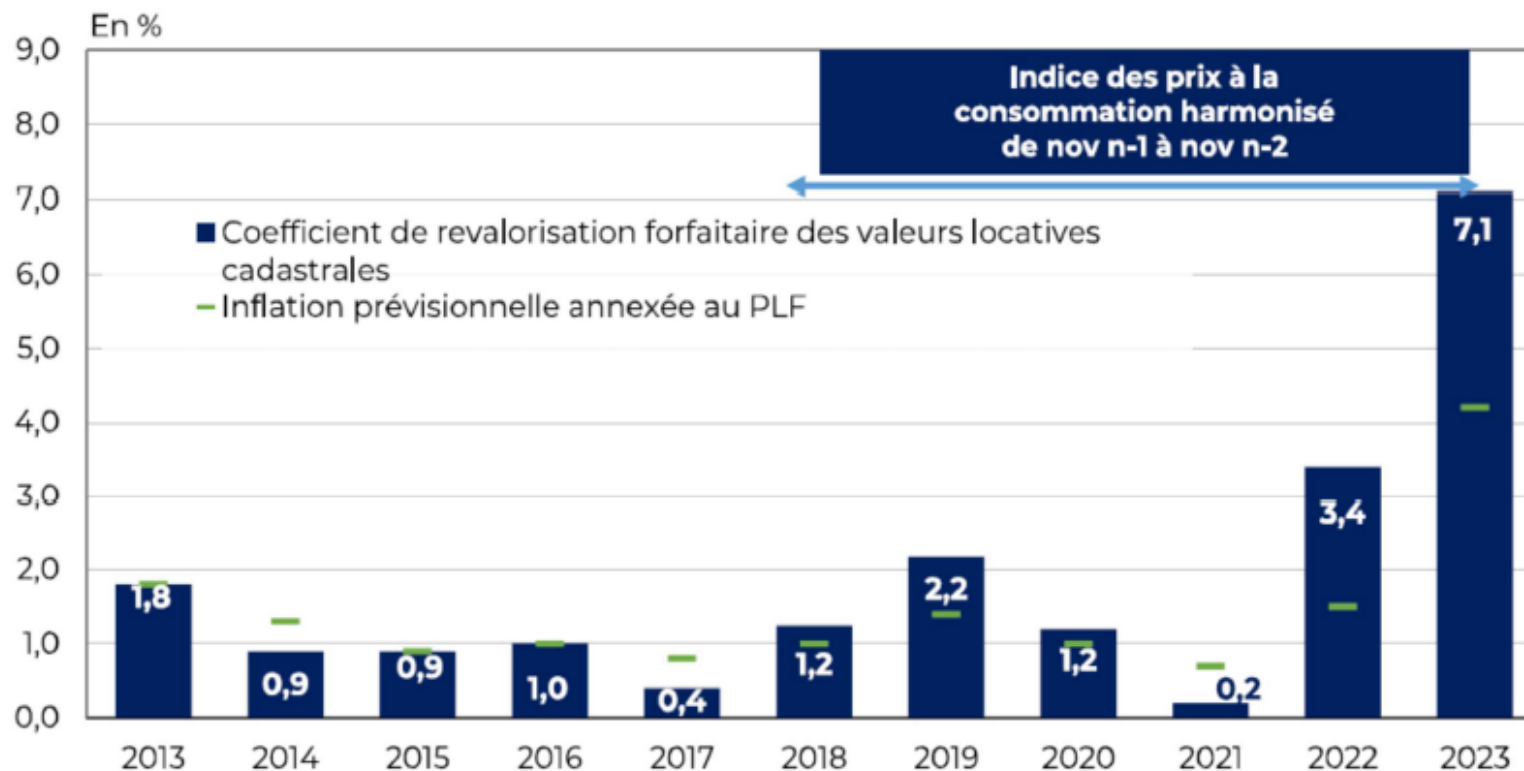


Loi de finances 2024

I : Dispositions de la LFI 2024 en matière de fiscalité

Revalorisation forfaitaire des valeurs locatives pour 2024 : **+3,9%**

Coefficient de revalorisation forfaitaire des valeurs locatives cadastrales



NB : Cette revalorisation s'applique aux bases locaux d'habitation et locaux industriels mais pas sur les locaux professionnels (qui font l'objet d'une révision et non pas d'une revalorisation forfaitaire annuelle)



Ratios d'analyse financière



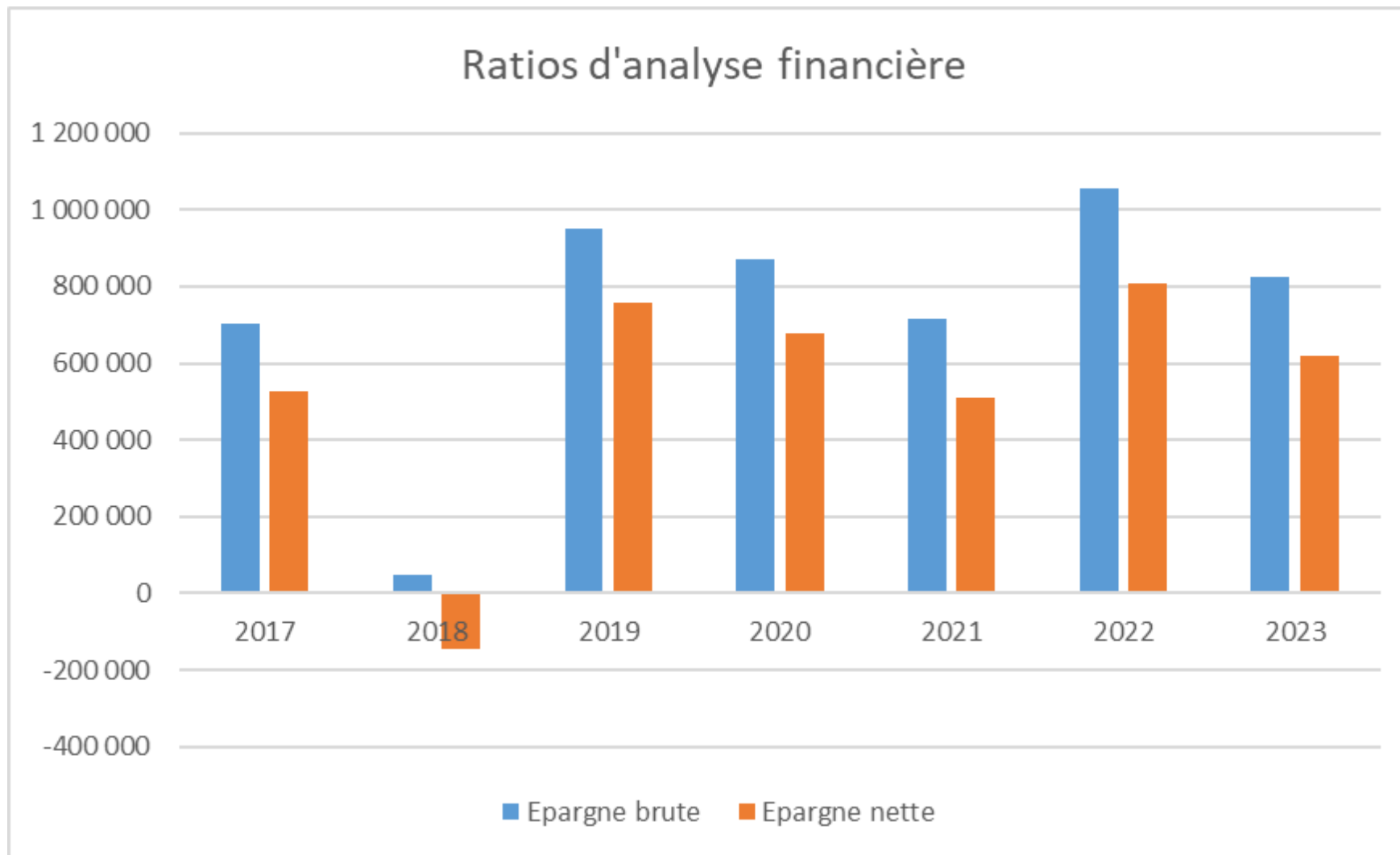
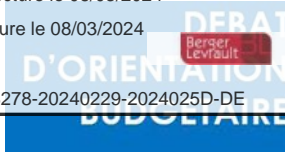
Ratios d'analyse financière CA 2023

Envoyé en préfecture le 08/03/2024

Reçu en préfecture le 08/03/2024

Publié le

ID : 045-200068278-20240229-2024025D-DE





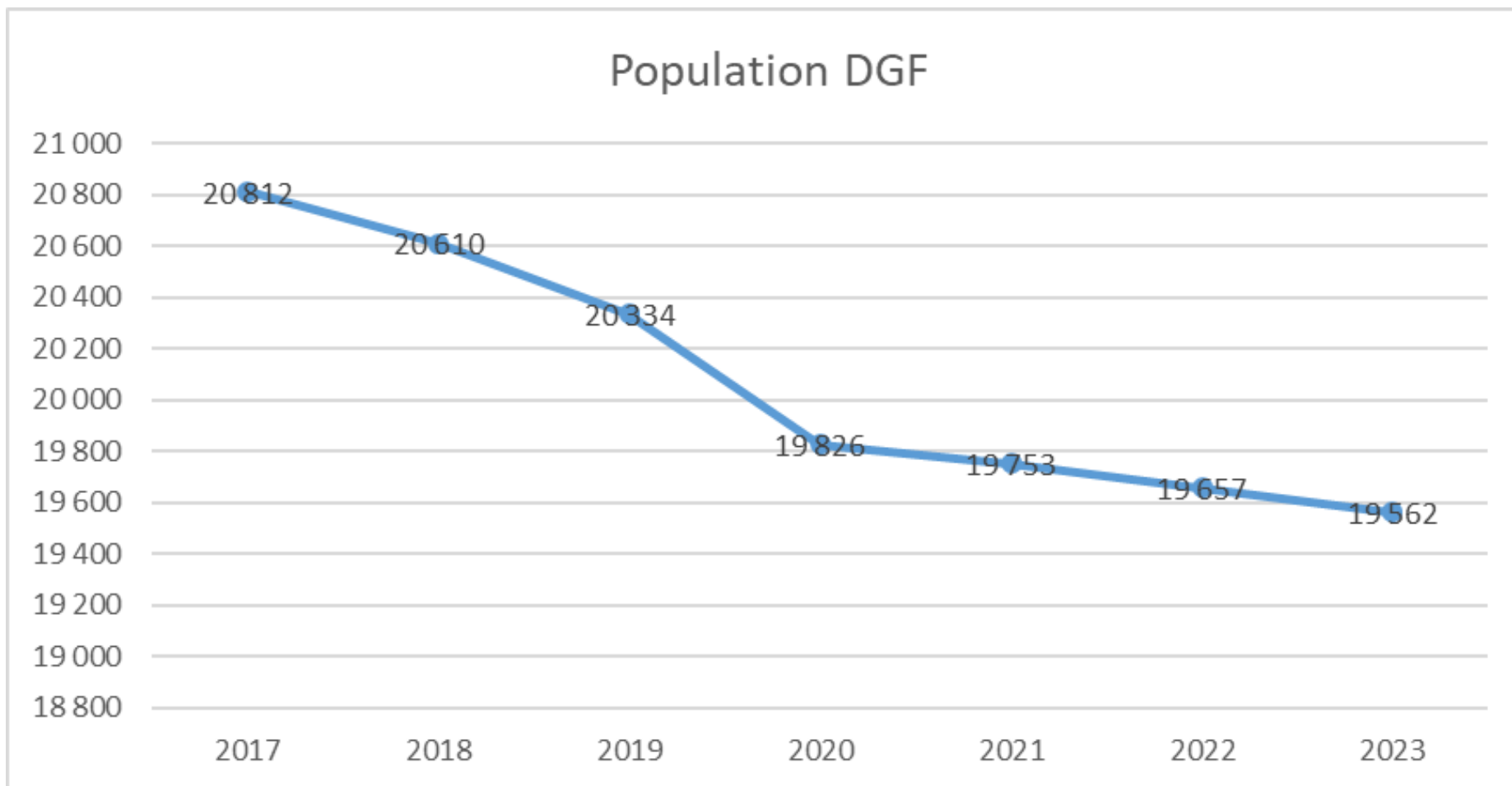
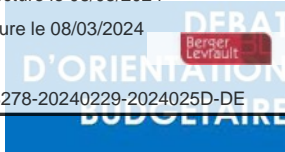
Démographie

Envoyé en préfecture le 08/03/2024

Reçu en préfecture le 08/03/2024

Publié le

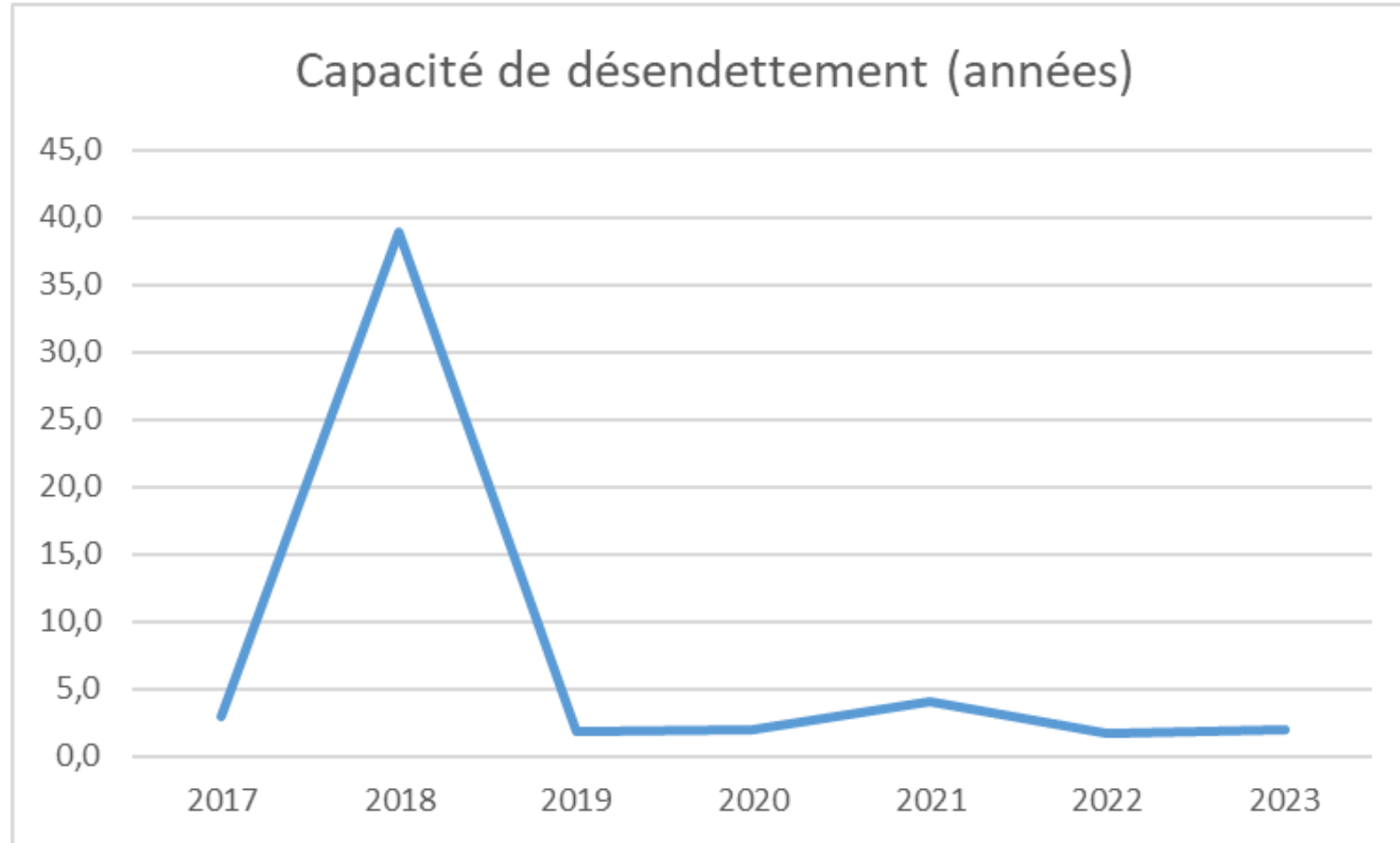
ID : 045-200068278-20240229-2024025D-DE





Ratios d'analyse financière CA 2023

on considère que la situation d'une collectivité est inquiétante lorsque le nombre d'années pour rembourser la dette avec son épargne brute est supérieur à 12.





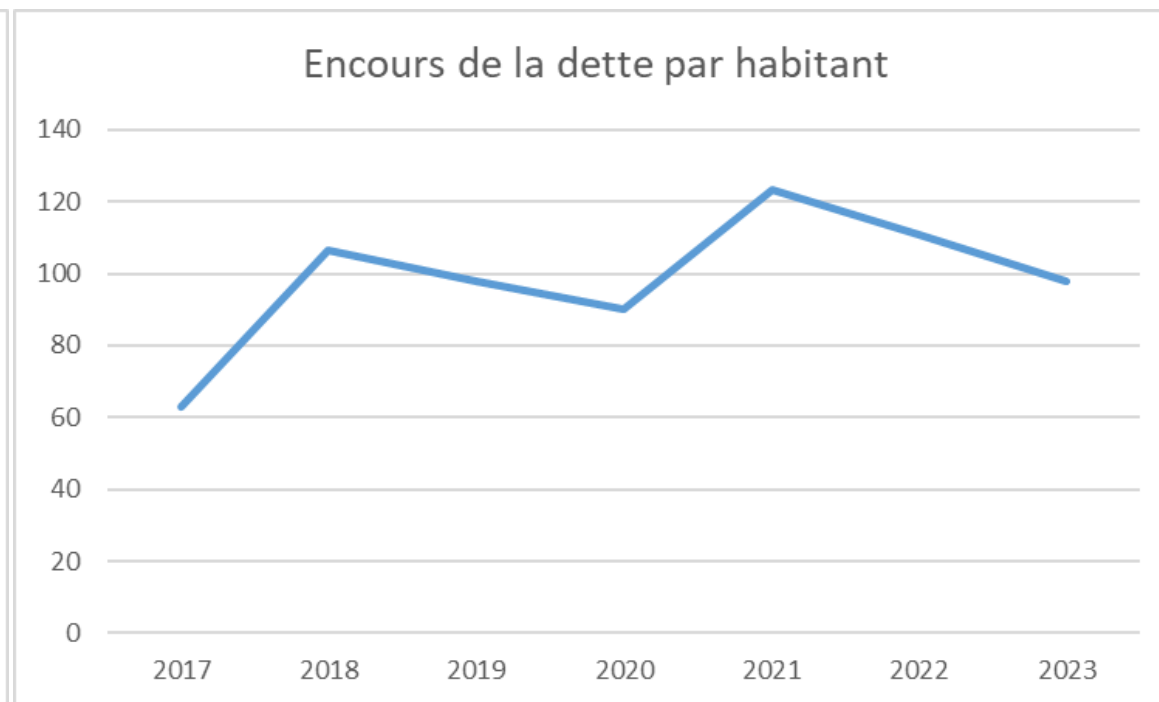
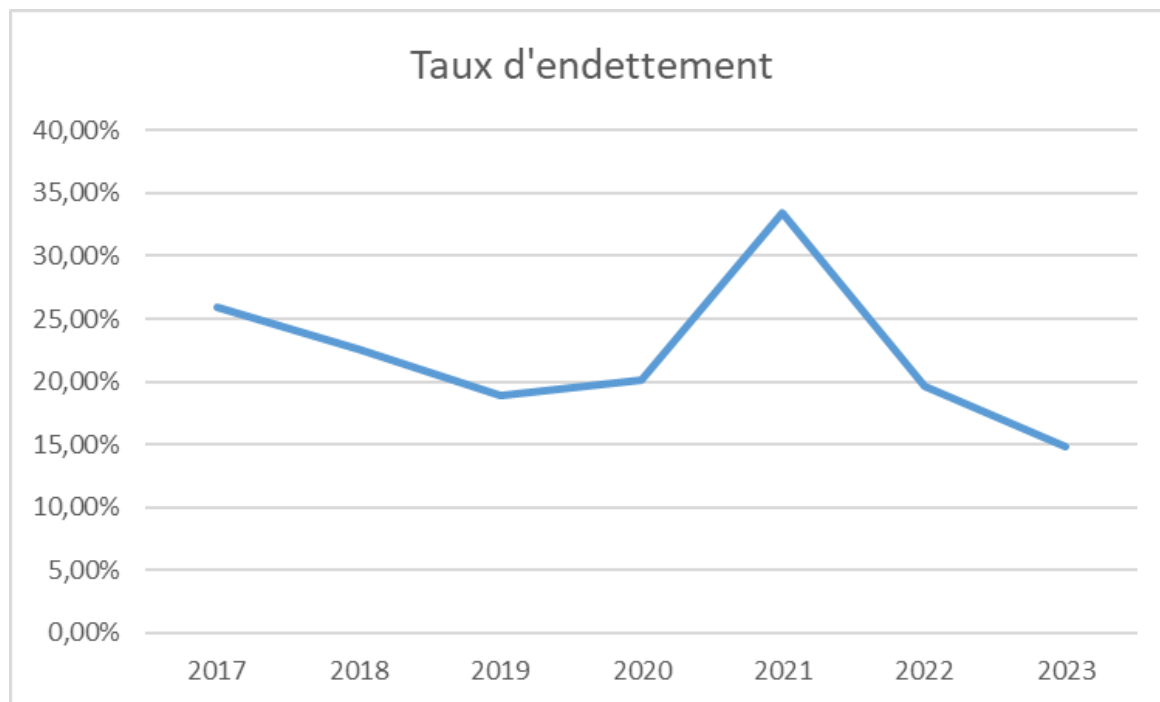
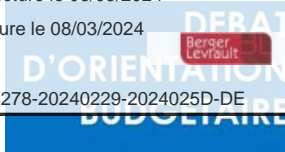
Ratios d'analyse financière CA 2023

Envoyé en préfecture le 08/03/2024

Reçu en préfecture le 08/03/2024

Publié le

ID : 045-200068278-20240229-2024025D-DE





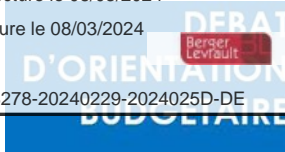
Coefficient d'intégration fiscale

Envoyé en préfecture le 08/03/2024

Reçu en préfecture le 08/03/2024

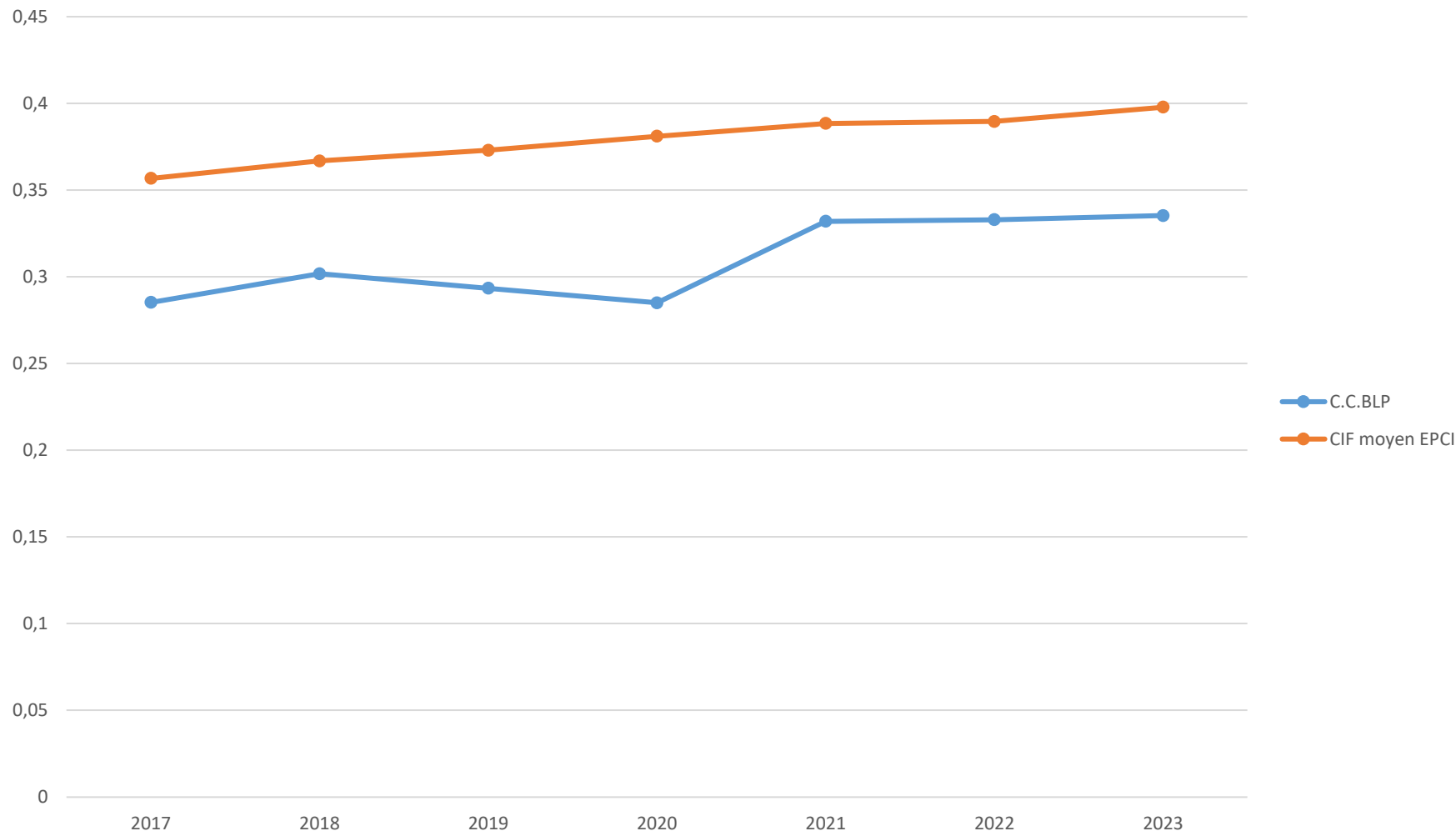
Publié le

ID : 045-200068278-20240229-2024025D-DE



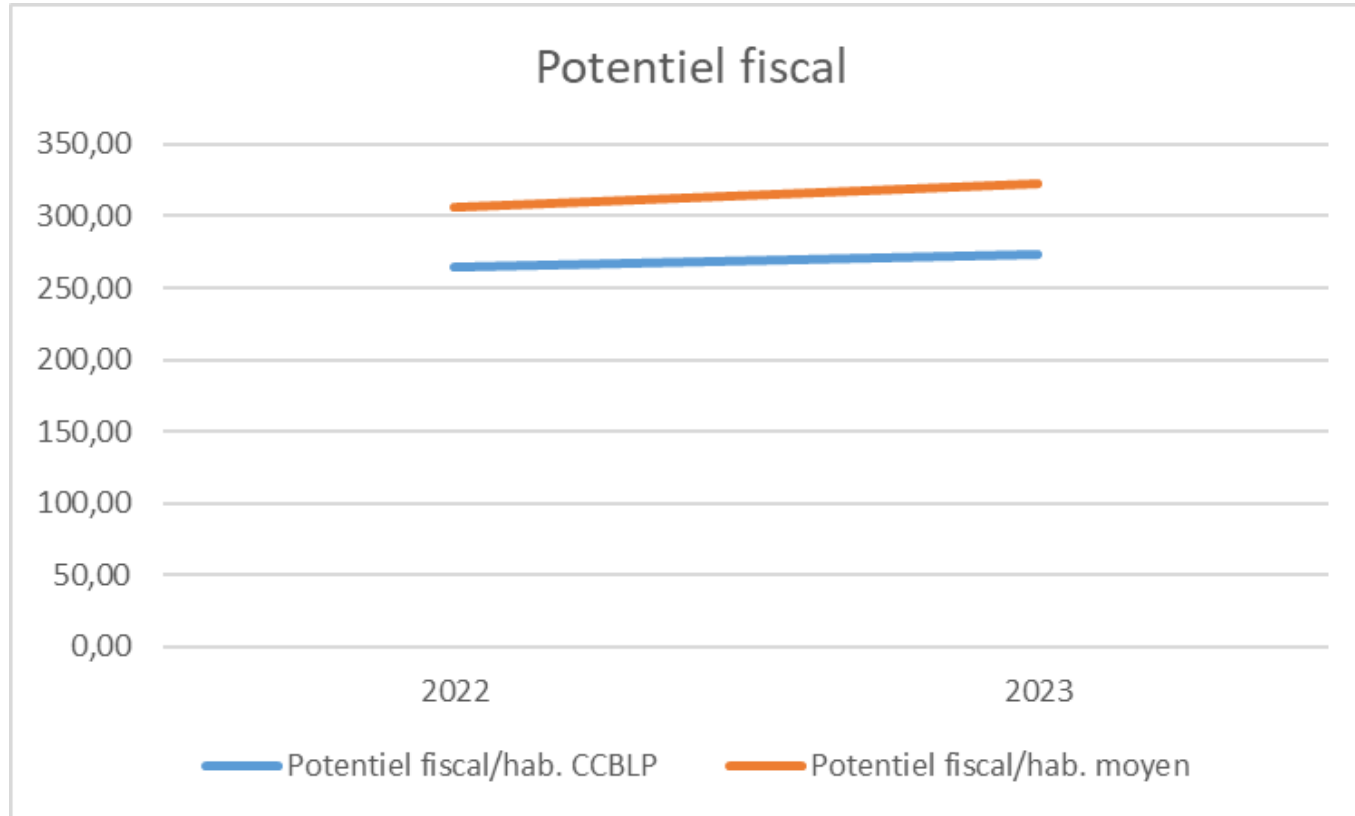
Le coefficient d'intégration fiscale (CIF) permet de mesurer l'intégration d'un EPCI au travers du rapport entre la fiscalité qu'il lève et la totalité de la fiscalité levée sur son territoire par les communes et leurs groupements.
Plus le CIF est élevé et plus les dotations de l'EPCI sont élevées.

Evolution du CIF





Potentiel fiscal



Réforme des indicateurs

Suppression de la TH (100% des ménages en 2022)

=> Les indicateurs de la fiche DGF ont été modifiés depuis 2022



Exécution financière 2023



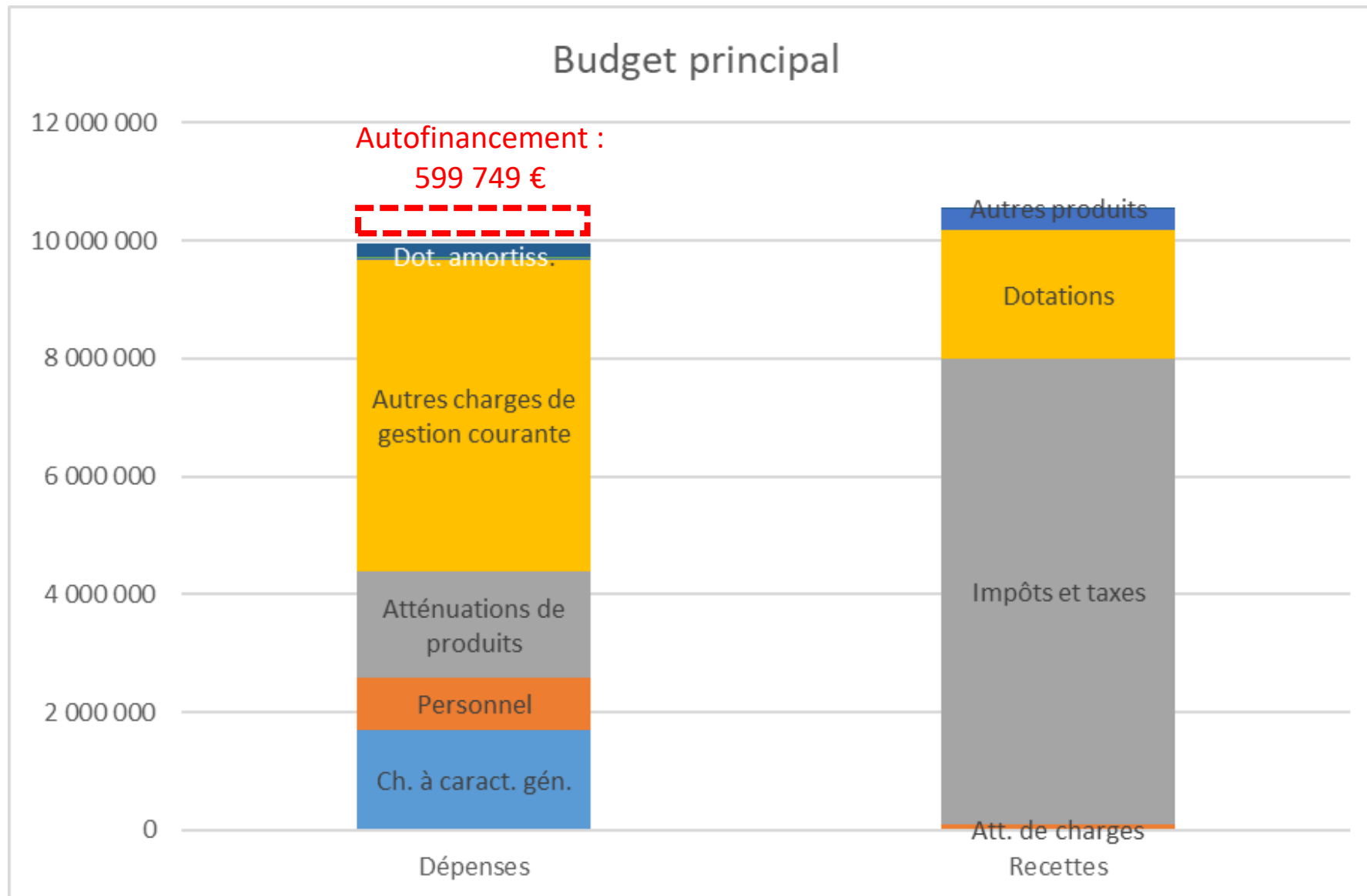
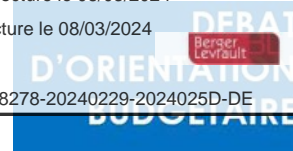
CA 2023 budget principal

Envoyé en préfecture le 08/03/2024

Reçu en préfecture le 08/03/2024

Publié le

ID : 045-200068278-20240229-2024025D-DE





Dépenses de fonctionnement

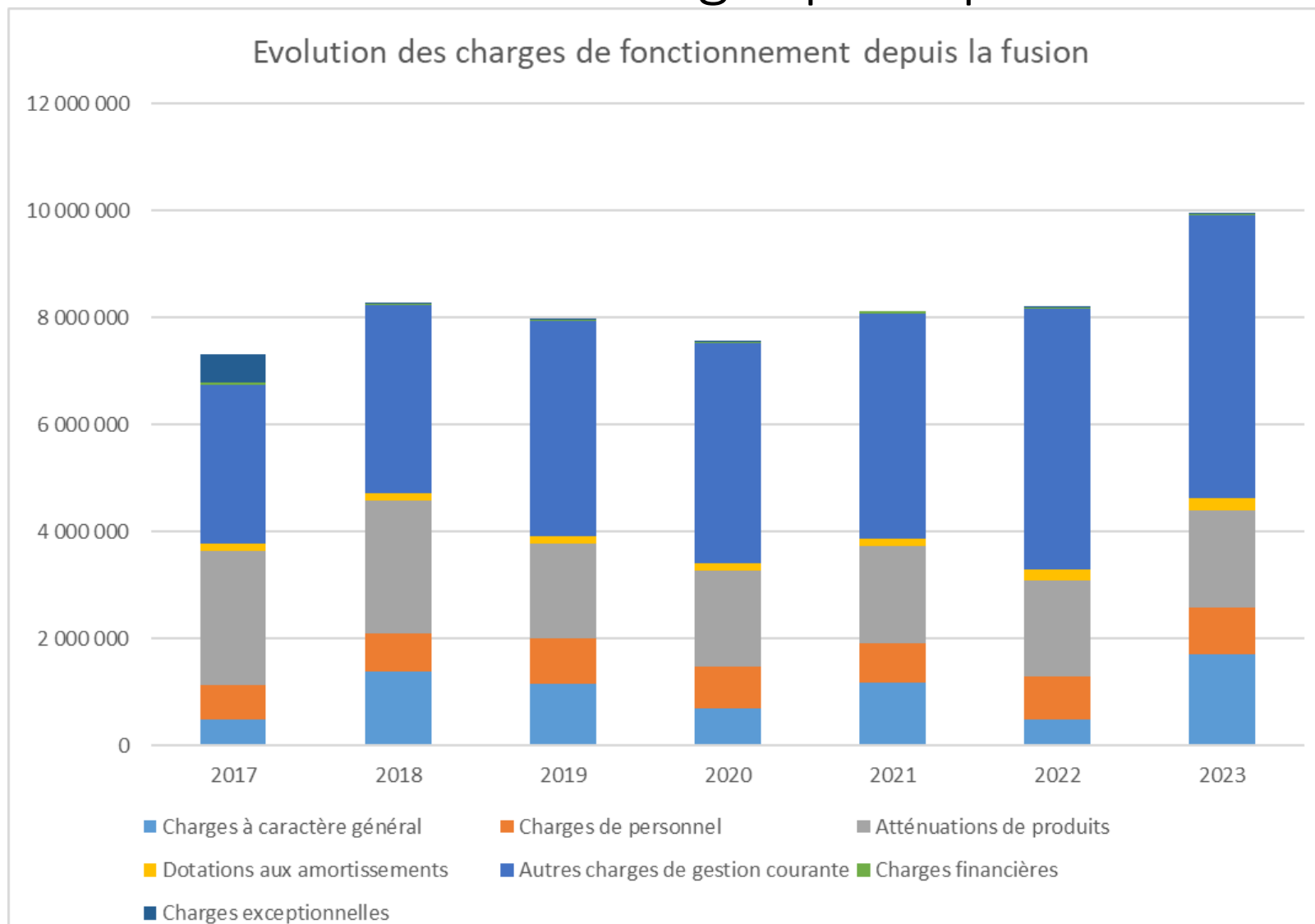
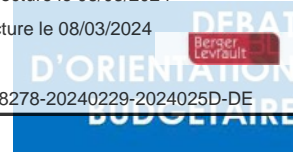
Budget principal

Envoyé en préfecture le 08/03/2024

Reçu en préfecture le 08/03/2024

Publié le

ID : 045-200068278-20240229-2024025D-DE





Recettes de fonctionnement

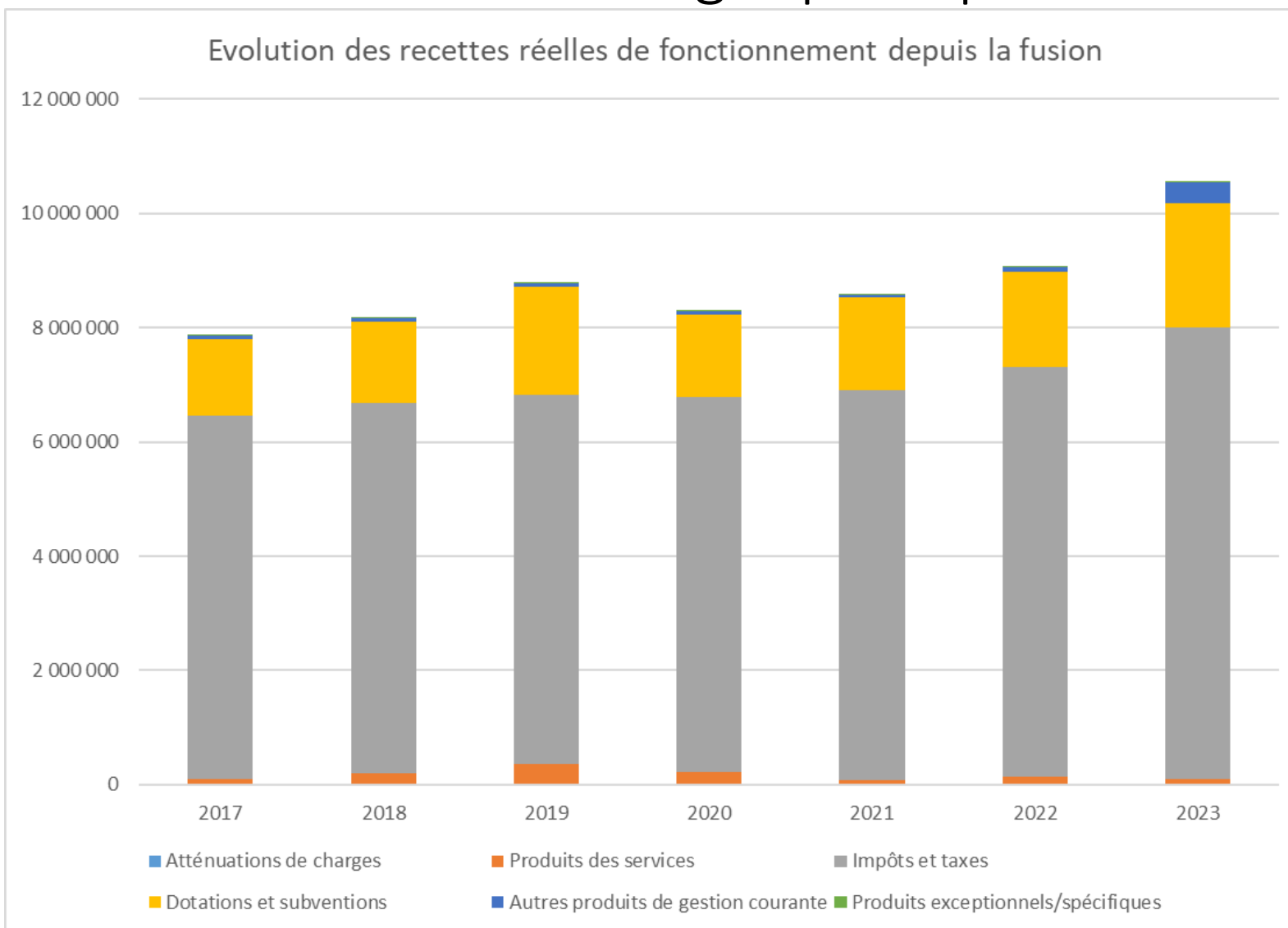
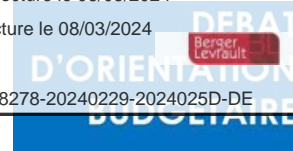
Budget principal

Envoyé en préfecture le 08/03/2024

Reçu en préfecture le 08/03/2024

Publié le

ID : 045-200068278-20240229-2024025D-DE





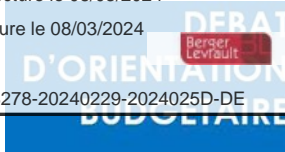
Budget principal – Dépenses de Fonctionnement

Envoyé en préfecture le 08/03/2024

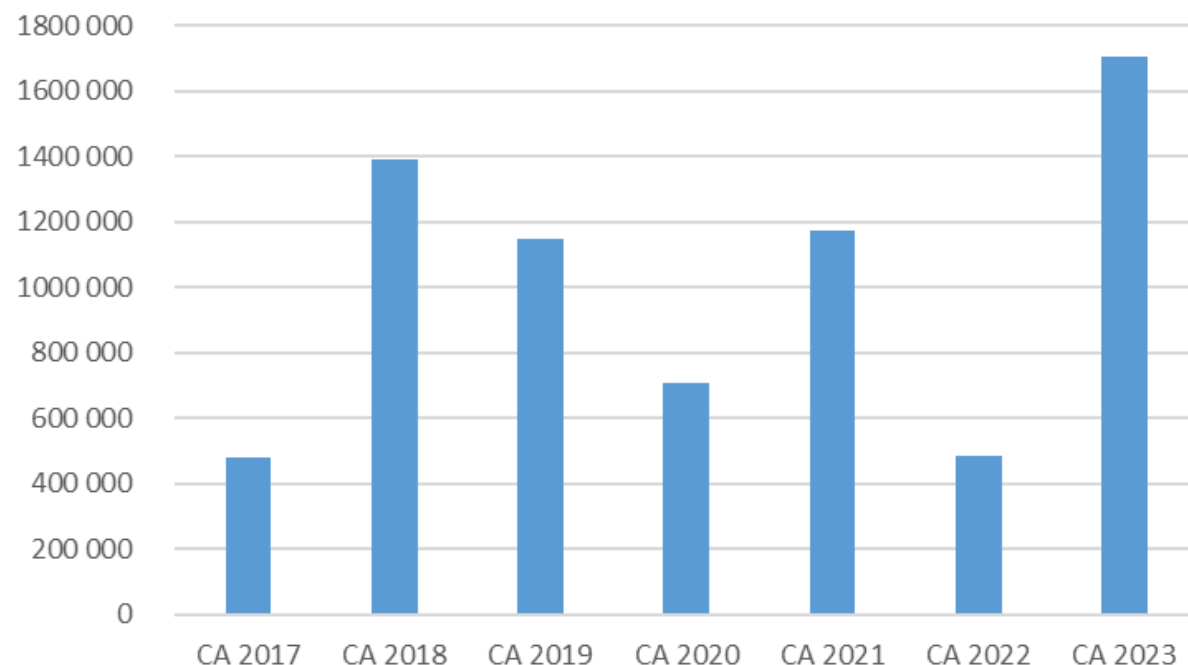
Reçu en préfecture le 08/03/2024

Publié le

ID : 045-200068278-20240229-2024025D-DE



Chap. 011 - Charges à caractère général



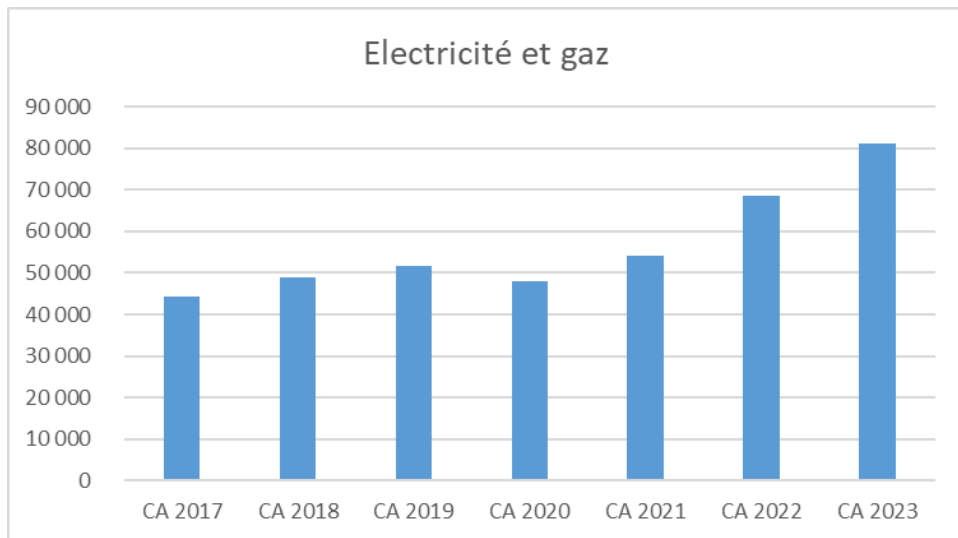
Ce chapitre comprend :

- Les fluides, énergies
- Les achats de fournitures pour le fonctionnement
- Les études
- Les travaux de voirie (entretien)
- Etc.

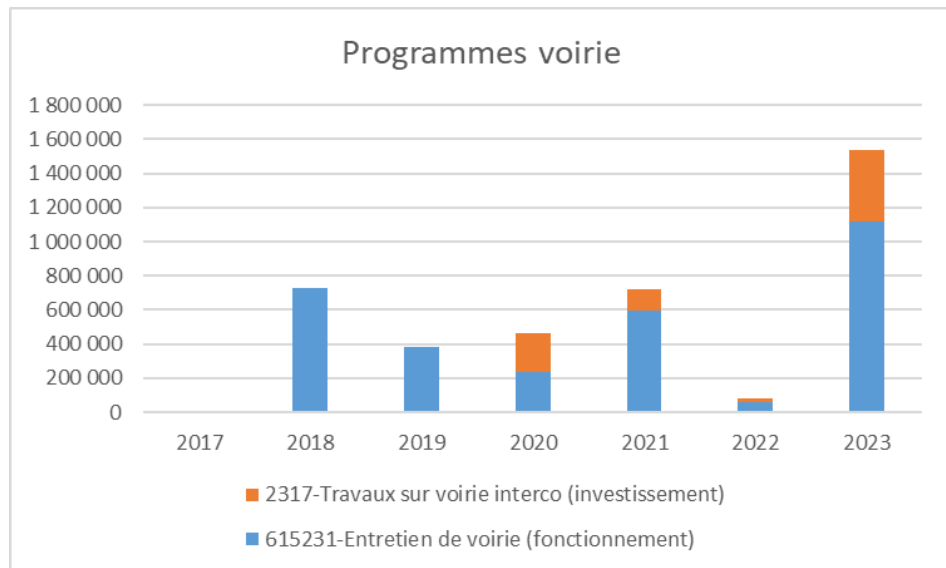
A prévoir en 2024 :

- Etudes : plan paysage, ports, patrimoine fluvestre...
- Prospective financière
- Étude eau potable
- Étude RH (risques psychosociaux)
- Les augmentations du coût des énergies
- ...

Budget principal – Dépenses de Fonctionnement – chapitre 011



- Augmentation des dépenses d'énergie contenue grâce aux marchés Approyls (fin en 2024)
 - Siège communautaire (**extension 2024 : panneaux photovoltaïques**)
 - Gymnase Châtillon
 - Salle de sport Autry
 - Centre médico-social Châtillon
 - Aire d'accueil des Gens du Voyage
 - Zones d'activité (**passage en leds en 2024 ?**)



- Programme voirie : report de factures sur 2023
 - Enveloppe de 600 000 € / an en moyenne depuis 2017



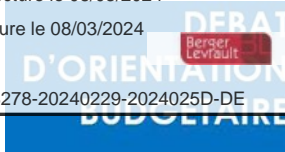
Budget principal – Dépenses de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 08/03/2024

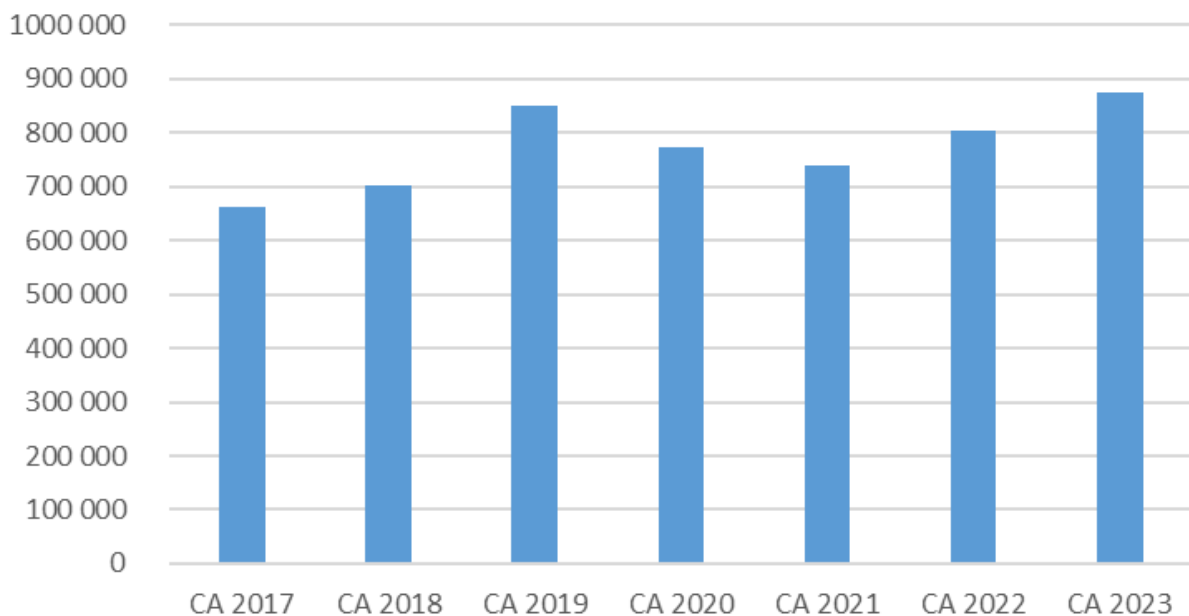
Reçu en préfecture le 08/03/2024

Publié le

ID : 045-200068278-20240229-2024025D-DE



Chap. 012 - Charges de personnel



- Les agents sont répartis entre le budget principal, le budget annexe de la résidence autonomie, l'office de tourisme et la petite enfance. Les temps de travail consacrés à l'assainissement (collectif et SPANC) font l'objet de refacturations entre budgets.

Facteurs d'augmentation :

- Le « glissement vieillesse-technicité » (GVT) : les évolutions de carrière au sein du personnel, les avancements de grade ;
- Augmentation du point d'indice +3,5% au 1^{er} juillet 2022 et +1,5 % au 1^{er} juillet 2023

A prévoir en 2024:

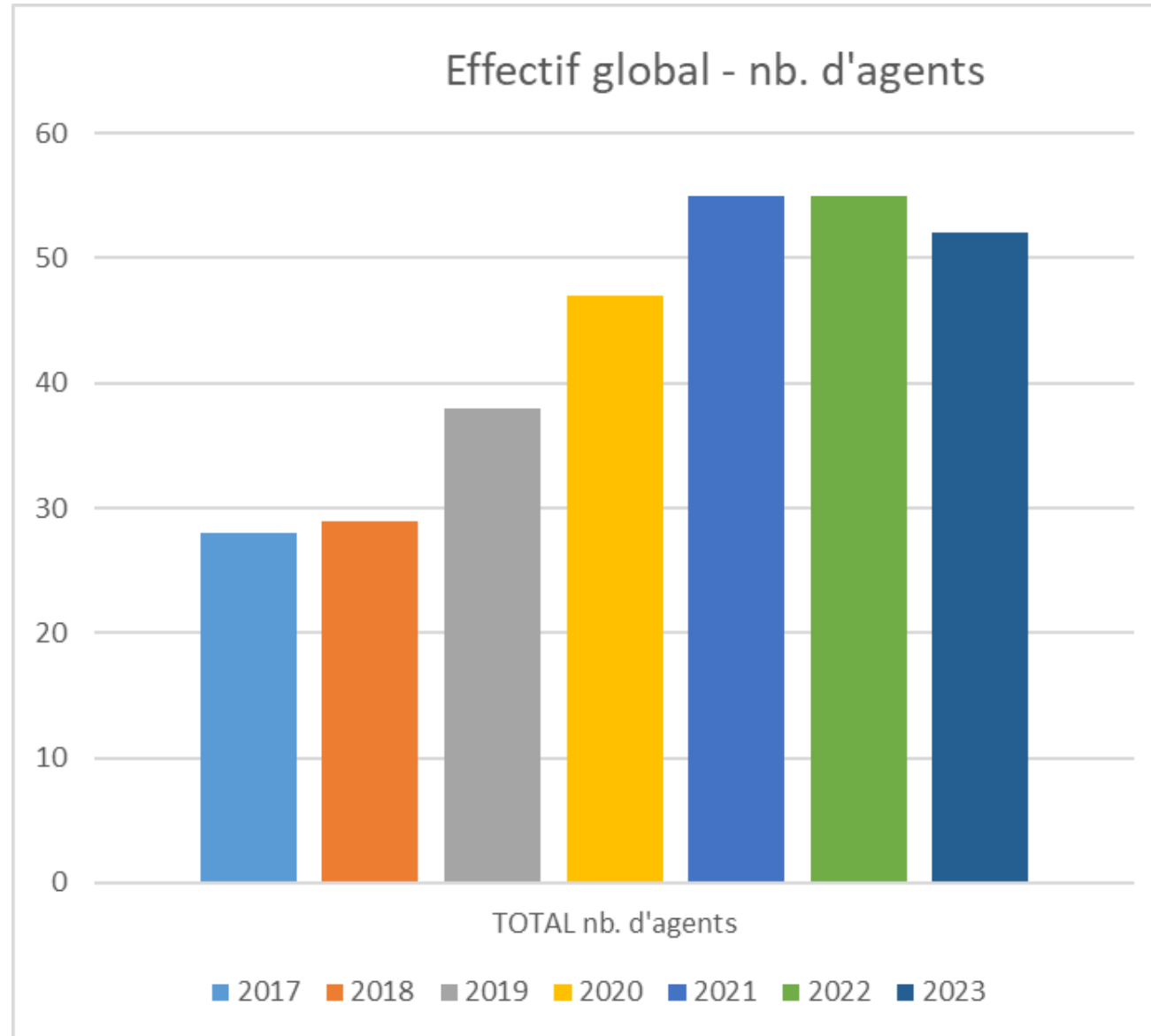
- +5 points d'indice au 1^{er} janvier 2024 (+24,60 € bruts)
- Enveloppe prime exceptionnelle d'inflation
- Nouvelles missions (conseiller de prévention)
- Recrutements suite à départs à la retraite

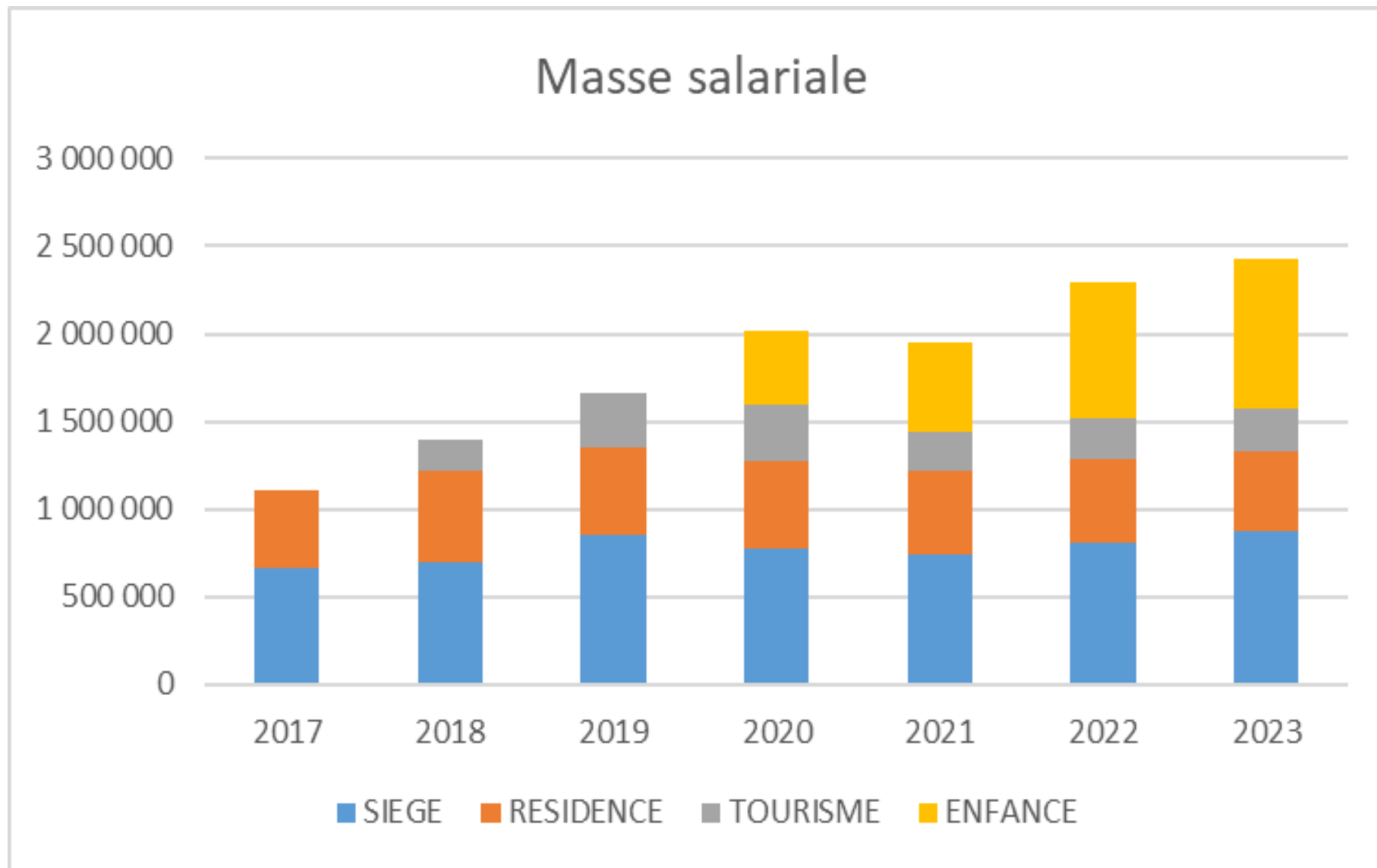


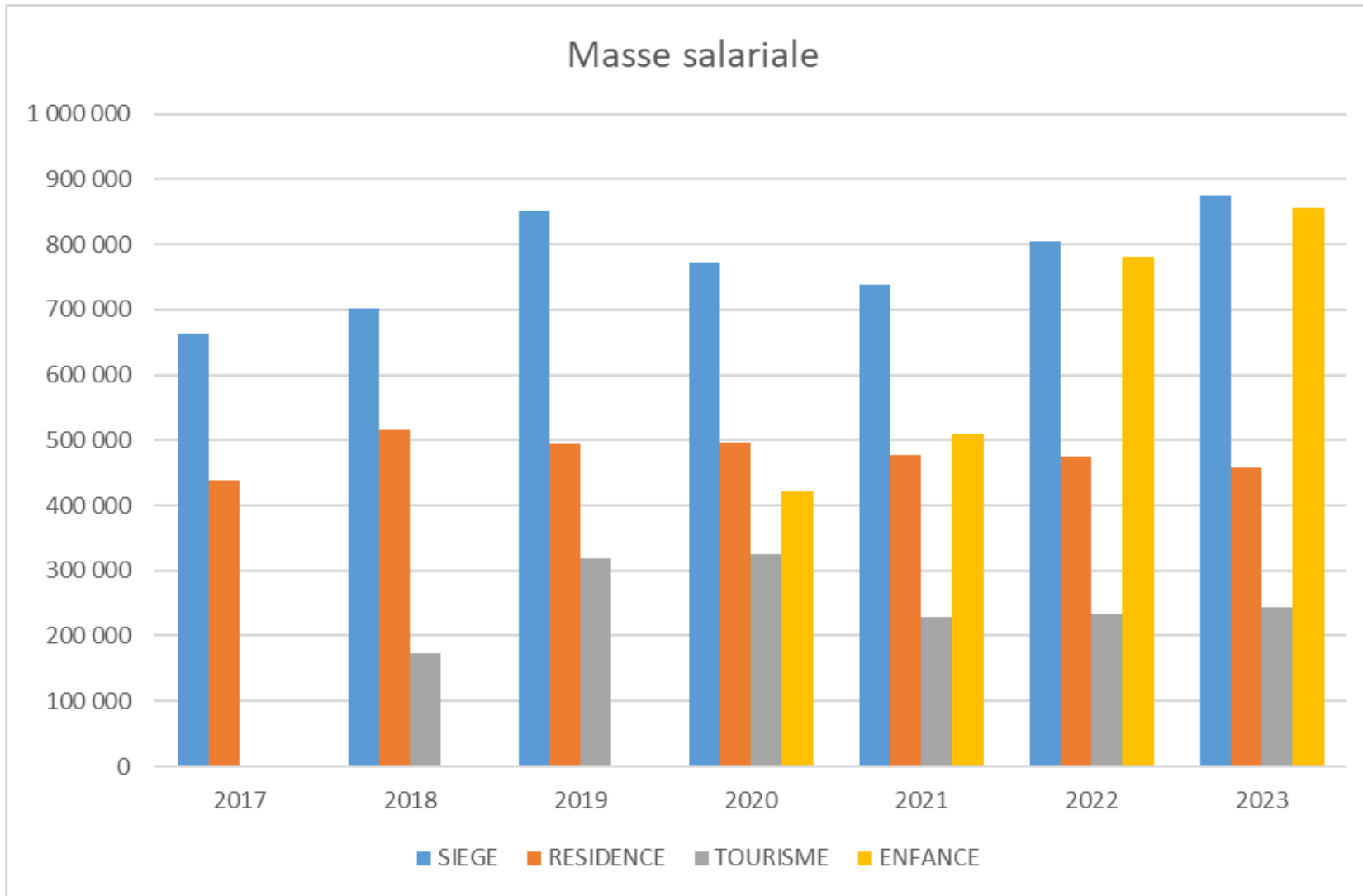
Effectifs au 31/12

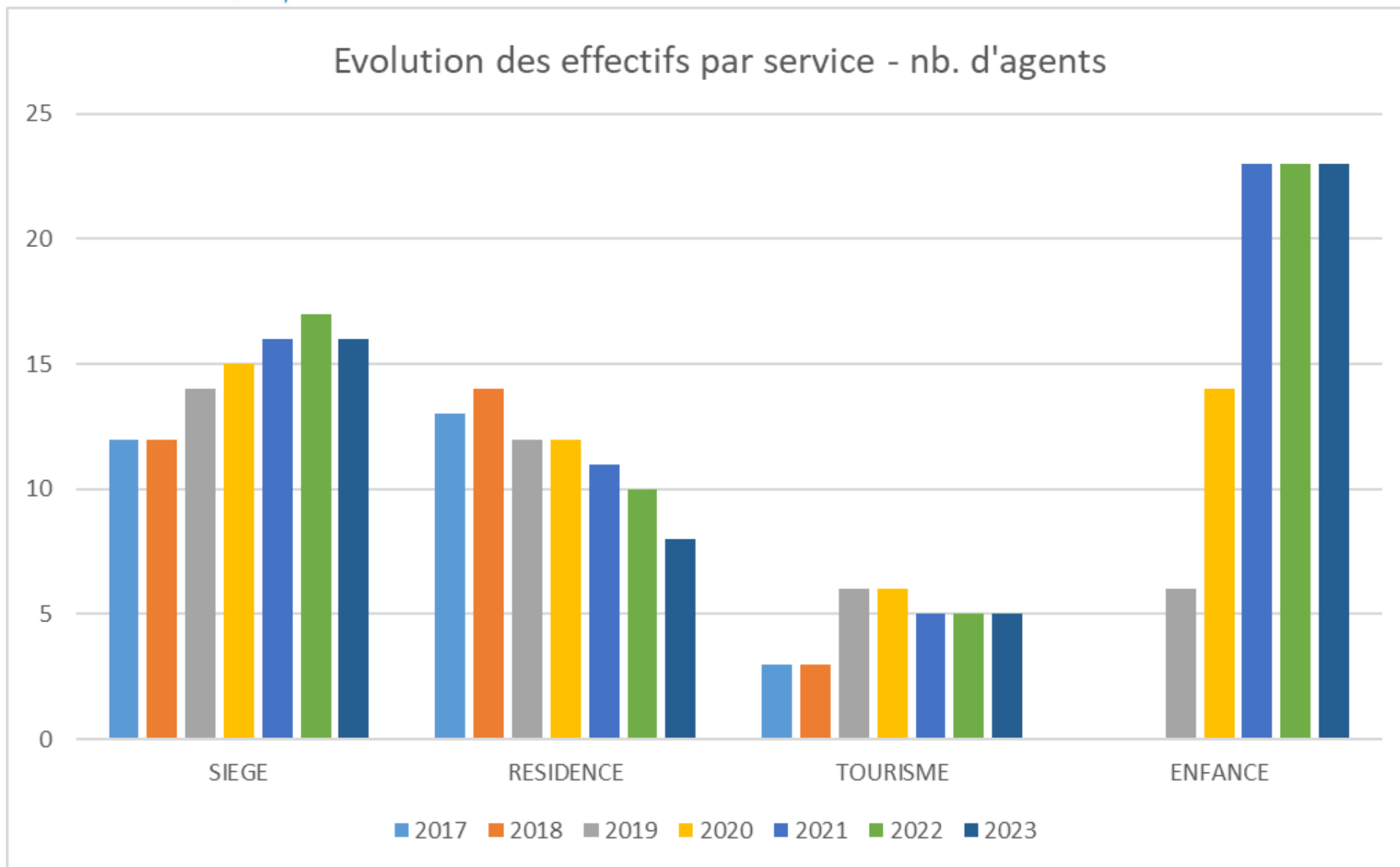
Envoyé en préfecture le 08/03/2024
Reçu en préfecture le 08/03/2024
Publié le
ID : 045-200068278-20240229-2024025D-DE

DEBAT
BERRY LEVAULT
D'ORIENTATION
BUDGETAIRE











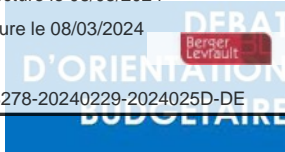
Budget principal – Dépenses de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 08/03/2024

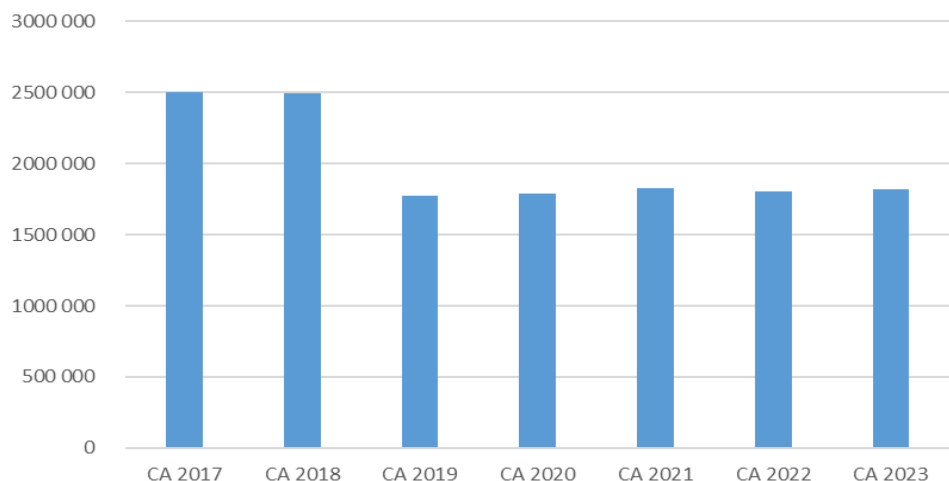
Reçu en préfecture le 08/03/2024

Publié le

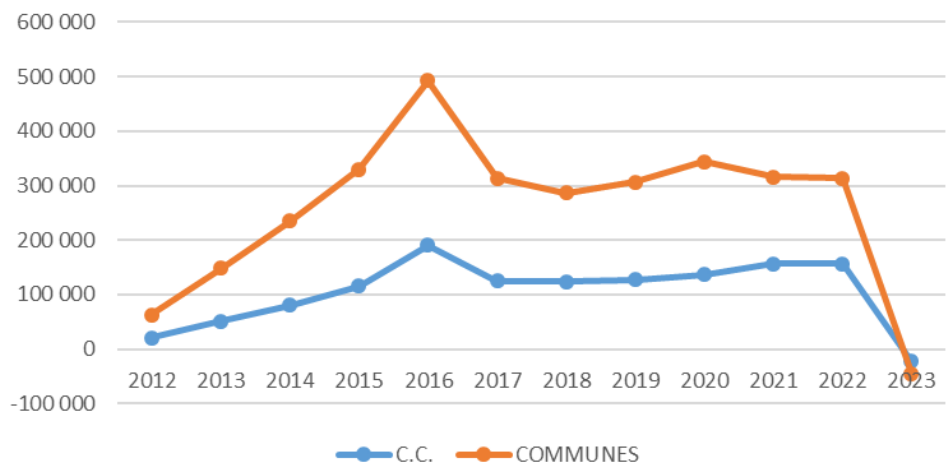
ID : 045-200068278-20240229-2024025D-DE



Chap. 014 - Atténuations de produits : attributions de compensation et FPIC



Contribution au FPIC



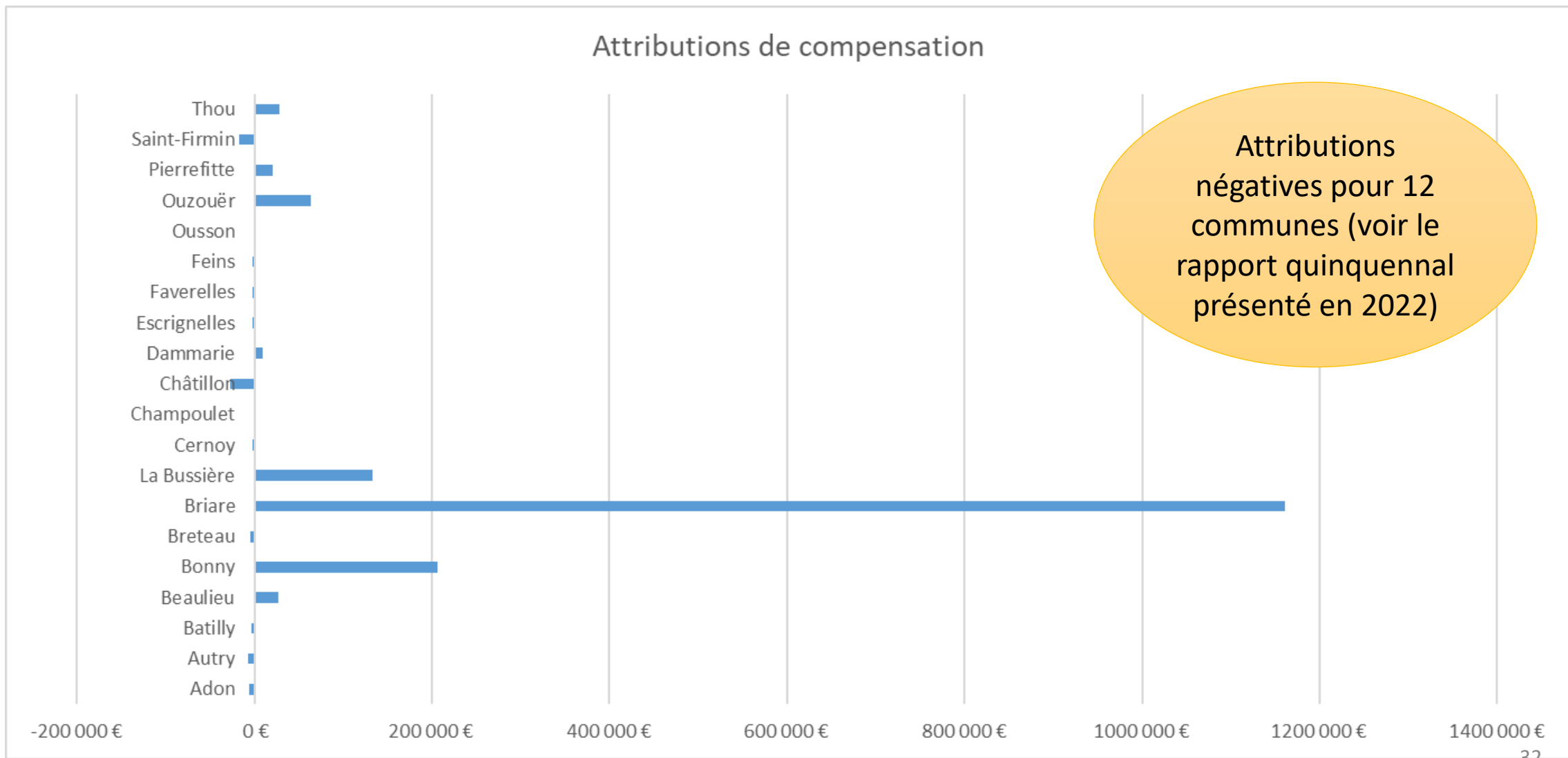
- Ce chapitre intègre les attributions de compensation versées aux communes en compensation du transfert de la fiscalité professionnelle
- Ainsi que le FPIC dont le montant est notifié habituellement durant l'été.

A prévoir pour 2024

- Le montant des attributions de compensation (AC) varie en cas de transfert de compétences entre les communes et la communauté > nouveaux transferts de charges en 2024 ?
- À noter que certaines AC sont devenues négatives suite à des transferts de charges : c'est la commune qui verse à l'EPCI
- FPIC : depuis 2023, la CCBLP est bénéficiaire mais il faut prévoir une dépense et une recette



Budget principal – Dépenses de fonctionnement





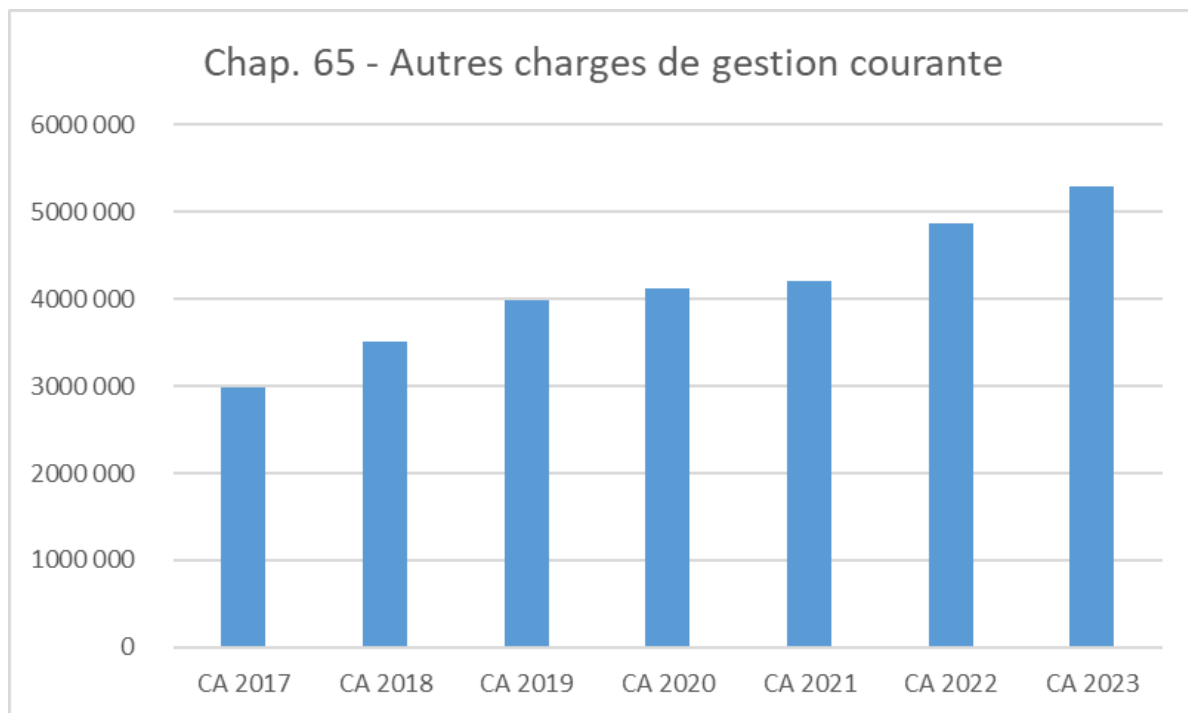
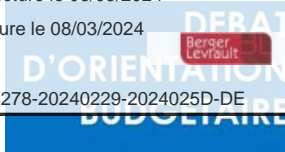
Budget principal – Dépenses de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 08/03/2024

Reçu en préfecture le 08/03/2024

Publié le

ID : 045-200068278-20240229-2024025D-DE



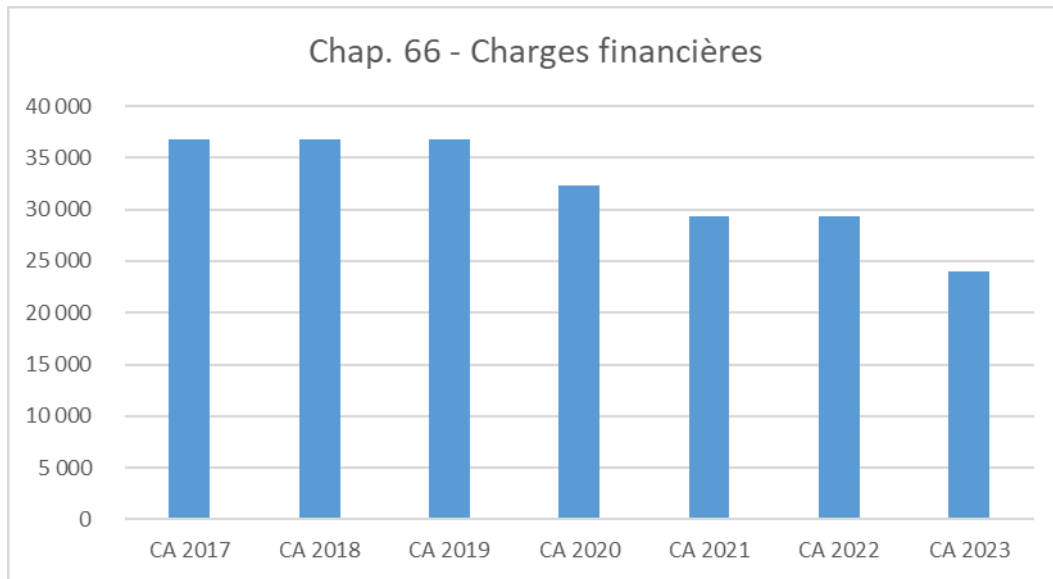
Ce chapitre intègre :

- Les indemnités des élus
- Les participations et cotisations diverses
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) versée au SMICTOM du Giennois
- La participation au syndicat départemental d'incendie et de secours (SDIS)
- Les compensations versées à l'exploitant de la piscine (RECREA)
- Les subventions d'équilibre aux budgets annexes (office de tourisme, petite enfance, résidence autonomie)
- La saison culturelle (PACT)
- Les subventions aux associations
- Les prestations de services

A prévoir en 2024 :

- Augmentation TEOM
- Augmentation SDIS +4,3%
- Déficit résidence autonomie à compenser
- Nouveau contrat de concession de la piscine au 1^{er} juillet
- Prestations/missions diverses : ACFI, archivage, expertise bâtiments... ?

Budget principal – Dépenses de fonctionnement



Ce chapitre intègre :

- Les intérêts des emprunts
- Le rattachement des intérêts courus non échus

A prévoir en 2024 :

- Intérêt des emprunts en cours : 20 289,94 €



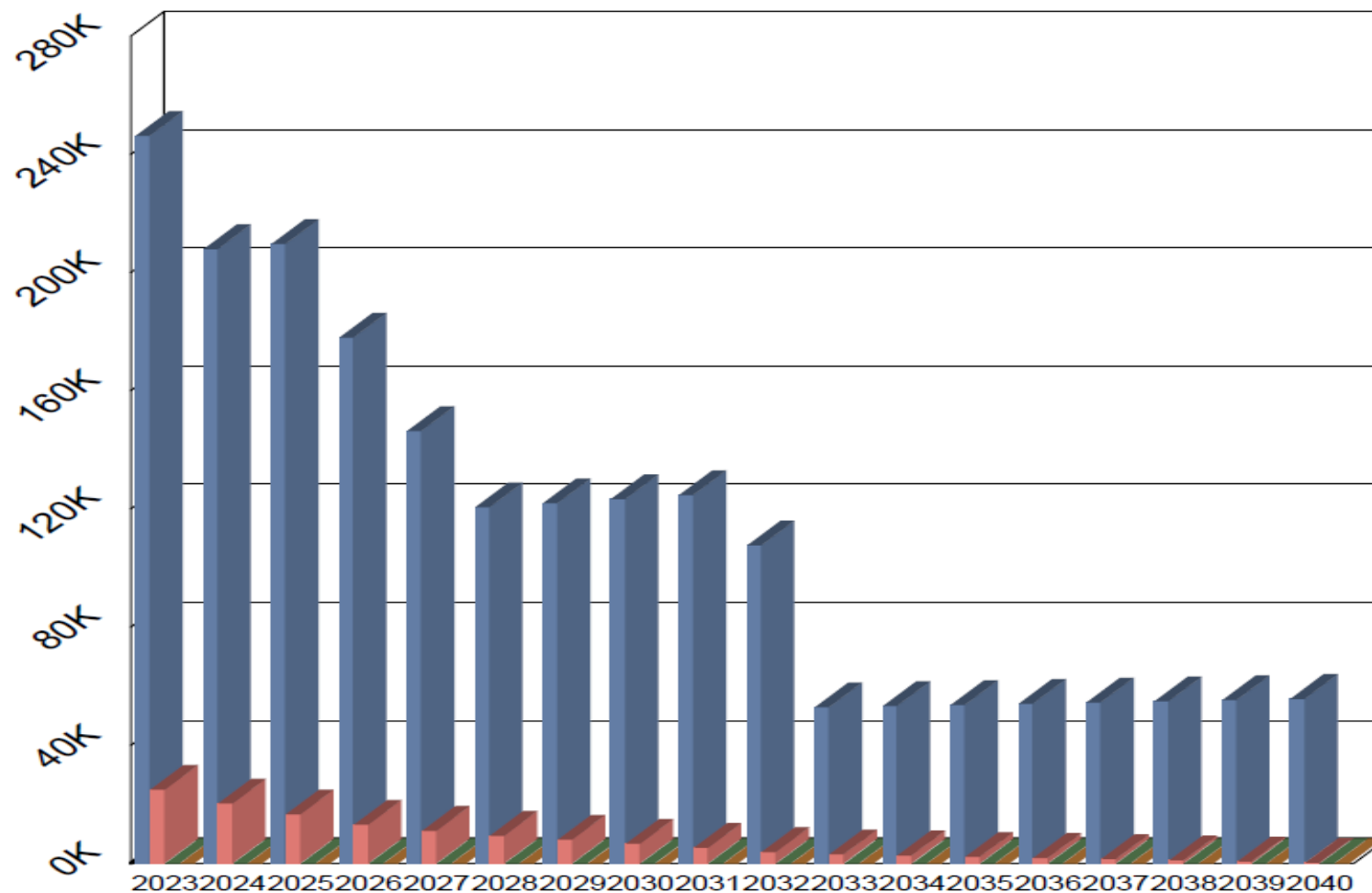
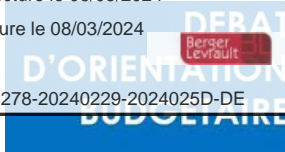
Budget principal – Dépenses de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 08/03/2024

Reçu en préfecture le 08/03/2024

Publié le

ID : 045-200068278-20240229-2024025D-DE



Charges financières

Il s'agit principalement du remboursement des intérêts de la dette.

**Fin des échéances d'emprunt :
2040**

■ Capital réel ■ Intérêts réels ■ Capital simulé ■ Intérêts simulés



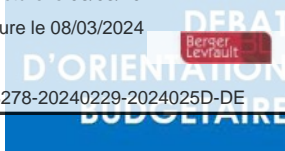
Budget principal – Dépenses de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 08/03/2024

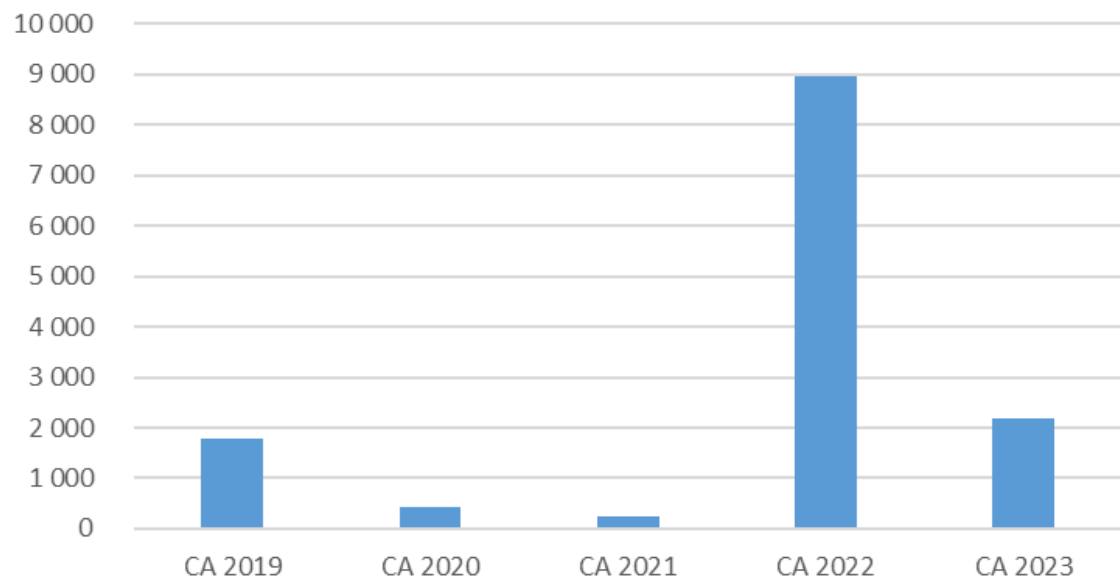
Reçu en préfecture le 08/03/2024

Publié le

ID : 045-200068278-20240229-2024025D-DE



Chap. 67 - Charges spécifiques



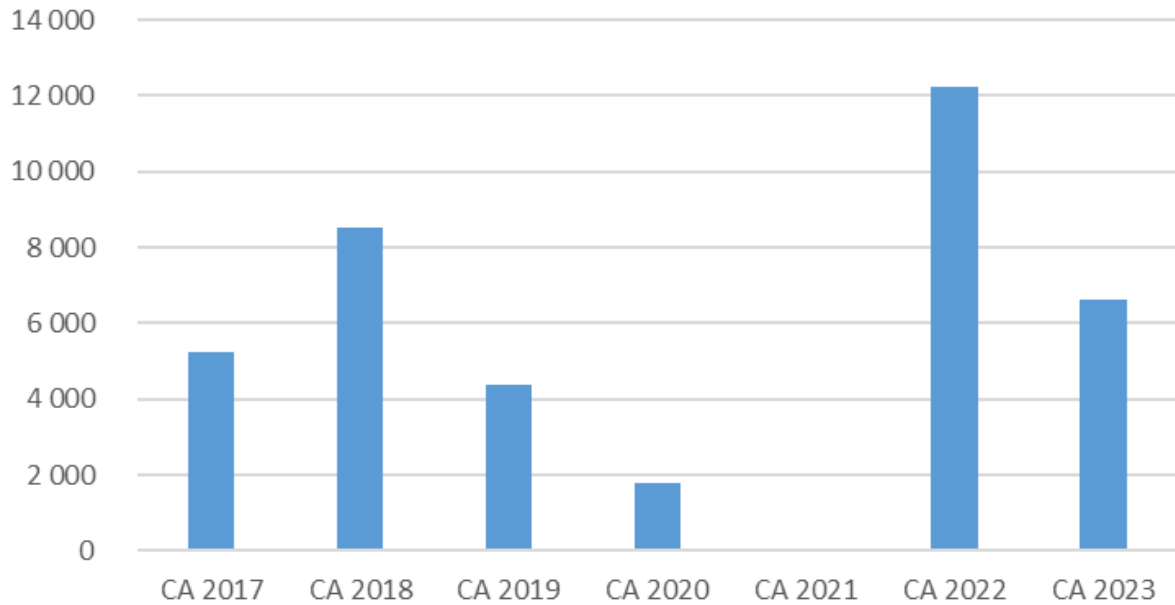
Chapitre modifié depuis la M57

Ce chapitre intègre :

- Les titres annulés sur exercice antérieur



Chap. 13 - Atténuations de charges

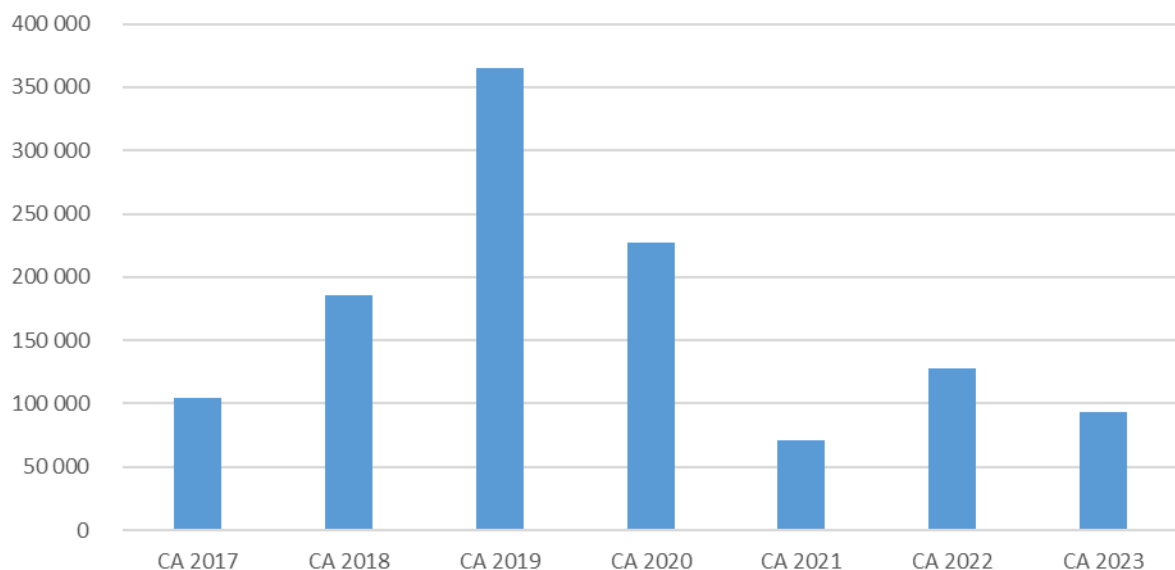


Ce chapitre comprend :

- Les remboursements sur rémunération par l'assurance statutaire (maladie, maternité...)



Chap. 70 - Produits des services



L'augmentation de ce chapitre en 2019 correspond à la compétence Petite Enfance avec notamment la prestation de service de la CAF. En 2020 et 2021, cette ressource diminue puisqu'un budget annexe a été créé courant 2020,

Autres ressources :

- Les recettes de l'aire d'accueil des Gens du Voyage,
- Les remboursements de charges de personnel entre budgets et par les communes pour les agents mis à disposition.



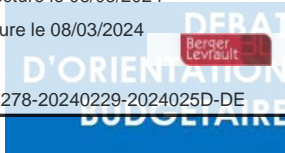
Budget principal – Recettes de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 08/03/2024

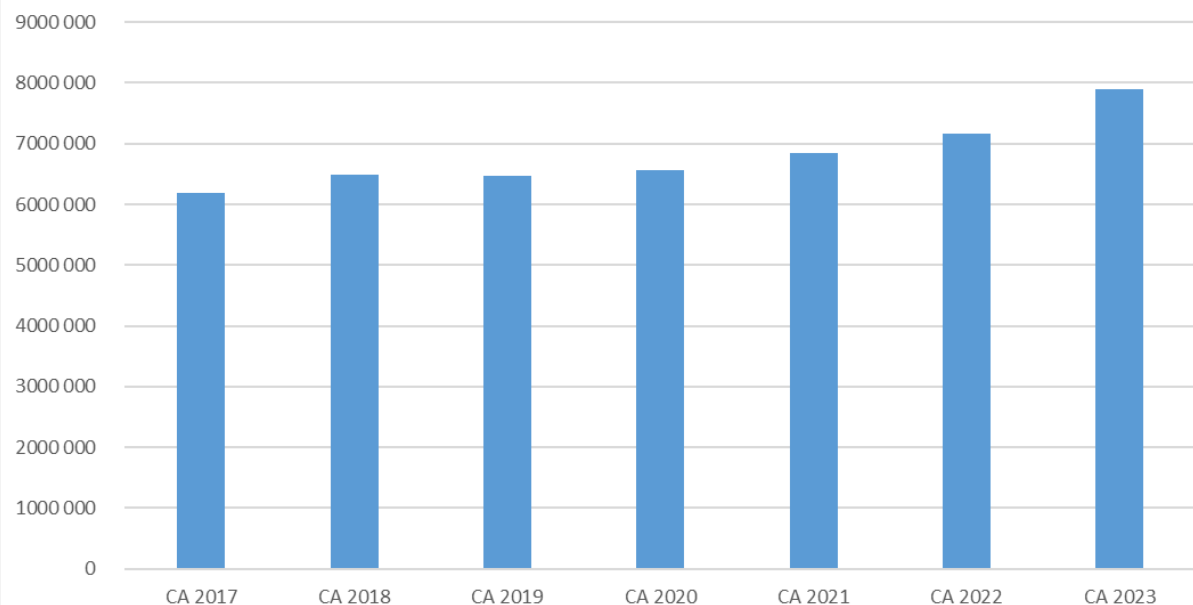
Reçu en préfecture le 08/03/2024

Publié le

ID : 045-200068278-20240229-2024025D-DE



Chap. 73 - Impôts et taxes / Chap. 731 - Fiscalité locale



Fiscalité « ménages »

- TH taxe d'habitation (sur les résidences secondaires)
- TFB taxe sur le foncier bâti,
- TFNB taxe sur le foncier non bâti,
- TEOM taxe d'enlèvement des ordures ménagères
- Taxe GEMAPI

Fiscalité professionnelle

- CFE cotisation foncière des entreprises + GEMAPI
- CVAE cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises
- TASCOM taxe sur les surfaces commerciales
- IFER imposition forfaitaire des entreprises de réseaux

Autres : Taxe de séjour, FPIC, FNGIR, compensations d'exonérations, fractions de TVA...



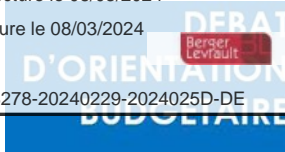
Budget principal – Recettes de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 08/03/2024

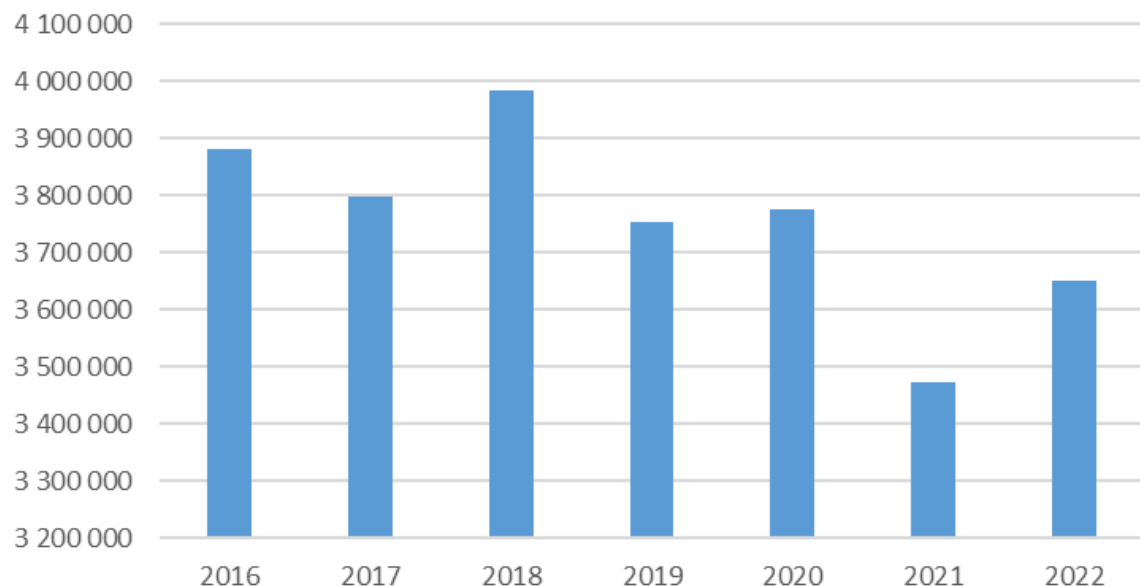
Reçu en préfecture le 08/03/2024

Publié le

ID : 045-200068278-20240229-2024025D-DE



Evolution de la fiscalité "ménages"



Taxe d'habitation

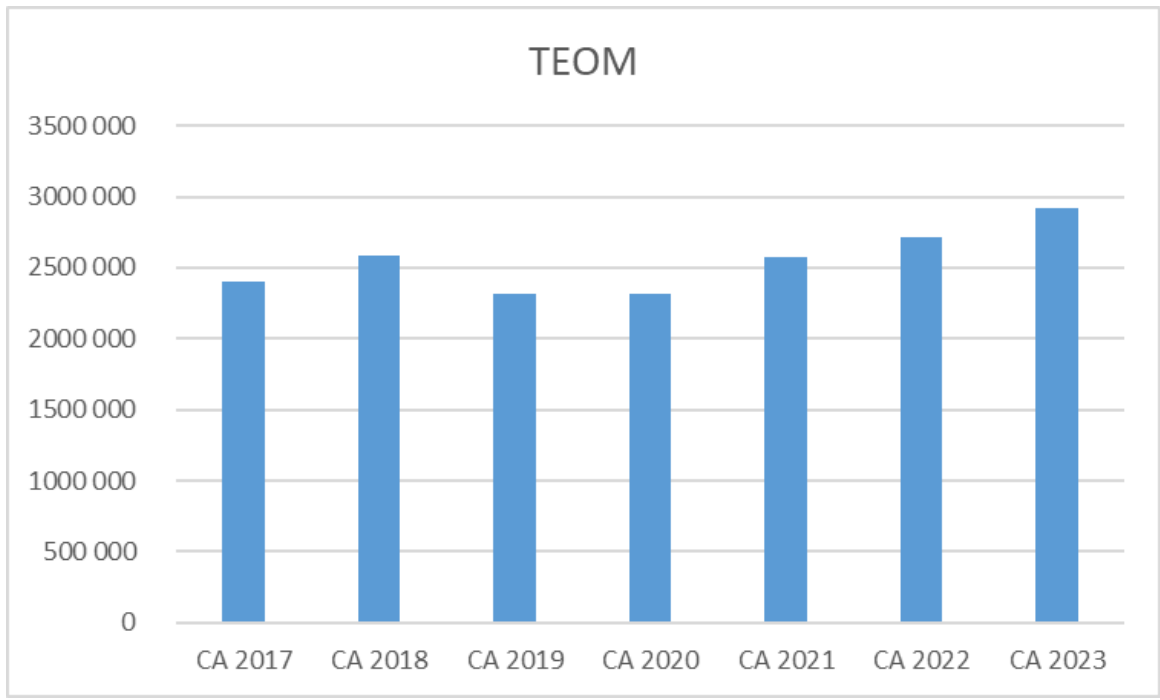
En 2022, fin de la réforme de la taxe d'habitation avec une exonération pour 100 % des ménages. La compensation est versée sous forme de « fraction de TVA », elle a été d'un montant de 792 585 € en 2023, **Depuis 2023, la CC retrouve le pouvoir de taux sur les résidences secondaires et les locaux meublés non affectés à l'habitation principale.**

Taxes foncières

La loi de finances prévoit une revalorisation des valeurs locatives à hauteur de **+3,9%** (en 2023, la revalorisation forfaitaire des bases était de +7,1%).

>>> A taux constants une recette supplémentaire estimée à +40 000 € (THRS+TFB+TFNB)

Budget principal – Recettes de fonctionnement

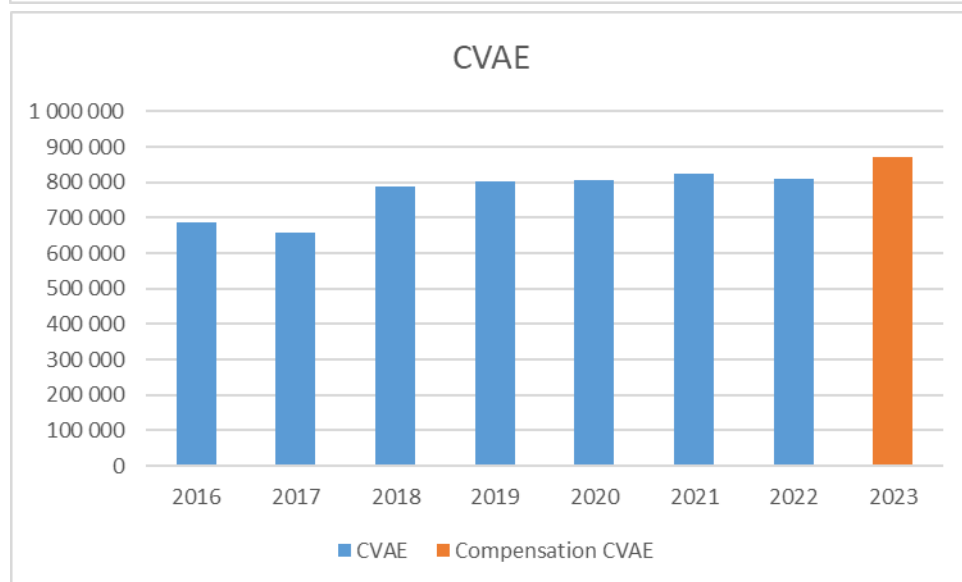
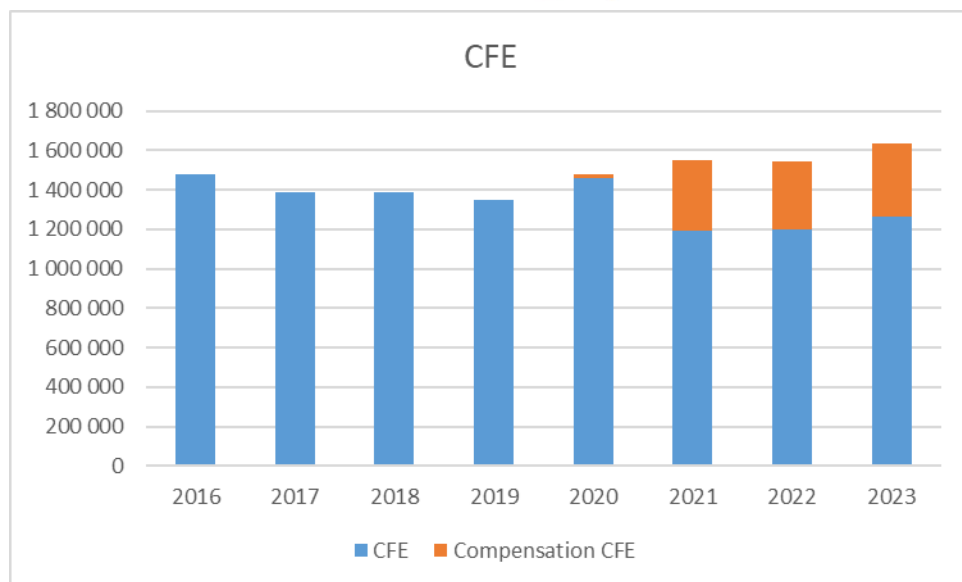


TEOM

Le SMICTOM communique chaque année un produit attendu, à partir duquel le taux est calculé lorsque nous avons connaissance de la base d'imposition + redevance spéciale

Prévision 2024 : ??

Budget principal – Recettes de fonctionnement



CFE

Dans le cadre du plan de relance, la loi de finances 2021 a prévu un abattement de moitié de la valeur locative des établissements industriels

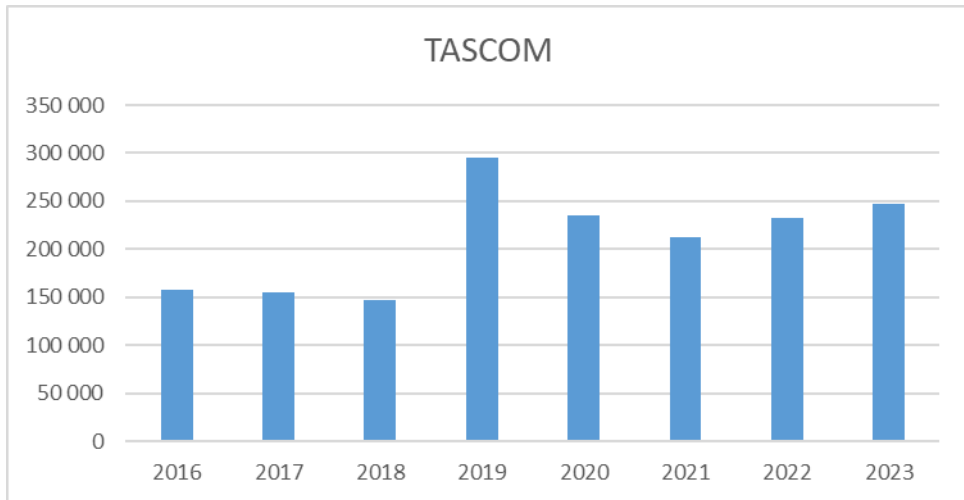
➤ Une compensation est versée à l'EPCI

CVAE

La loi de finances pour 2023 prévoit une suppression de la CVAE sur deux ans (la CC n'avait pas de pouvoir de taux sur cette recette qui était déjà notifiée).

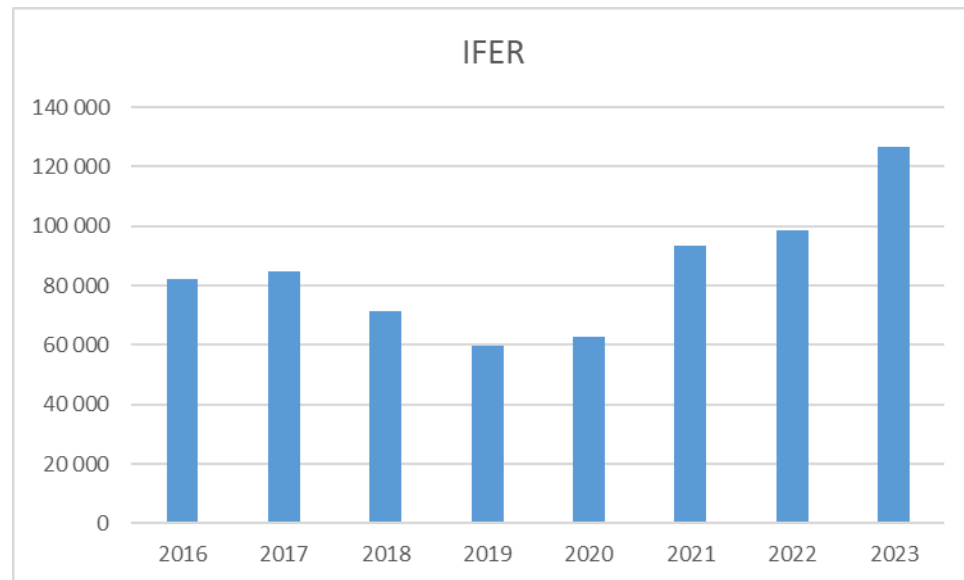
=> Compensation par une fraction de TVA correspondant à la moyenne du produit reçu sur 2020-2022

Budget principal – Recettes de fonctionnement



TASCOM

Taxe versée par les commerces > 400 m² et réalisant un CA > 460 000 €
 (2019 : impact de l'agrandissement du Super U Bonny)



IFER

La loi de finances pour 2023 prévoit une nouvelle répartition de l'IFER photovoltaïque :

- 50% pour l'EPCI
- 20% pour la commune d'implantation (nouveau)
- 30% pour le département



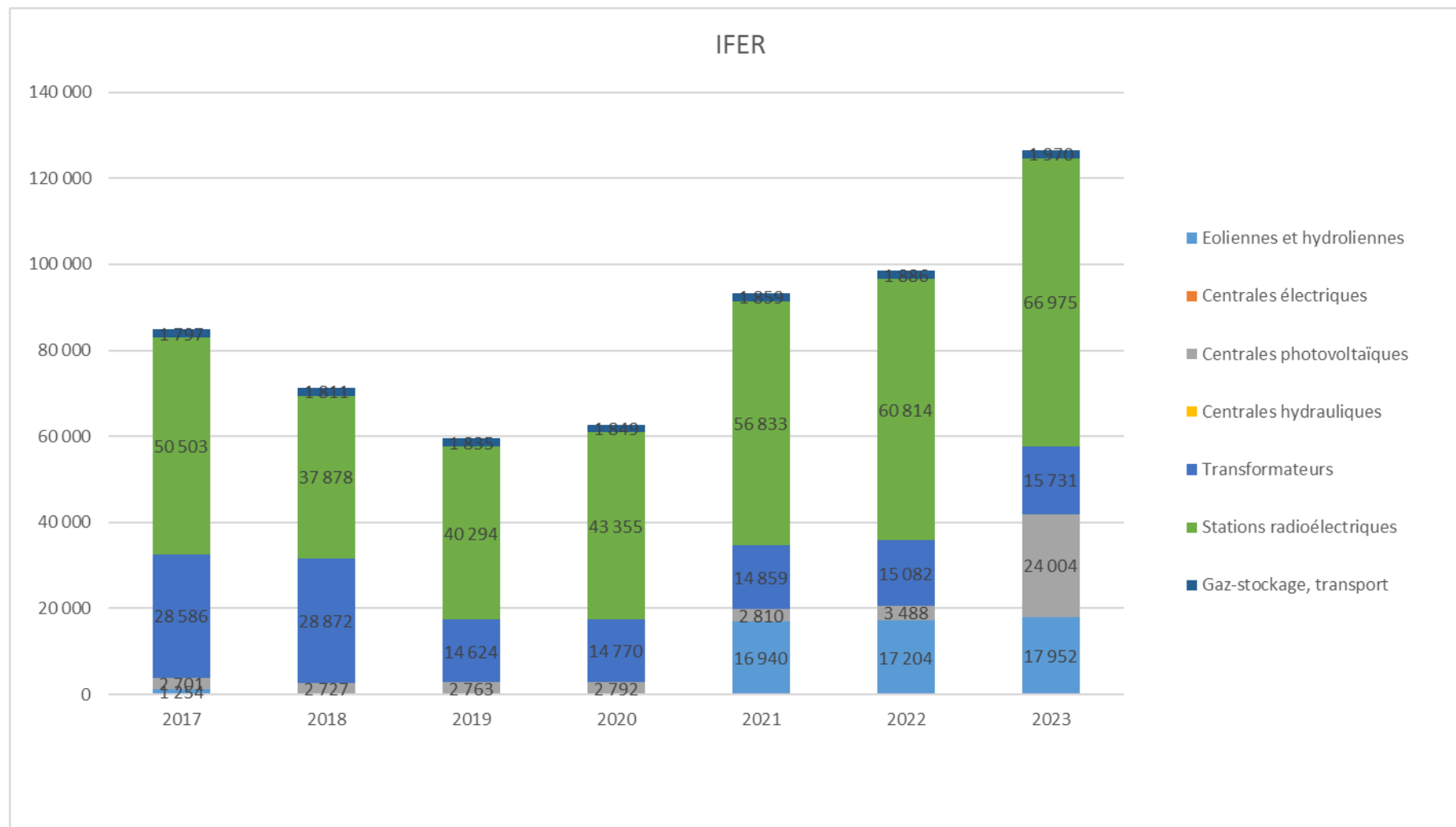
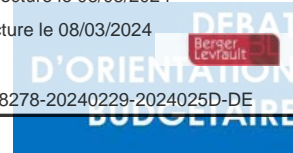
Budget principal – Recettes de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 08/03/2024

Reçu en préfecture le 08/03/2024

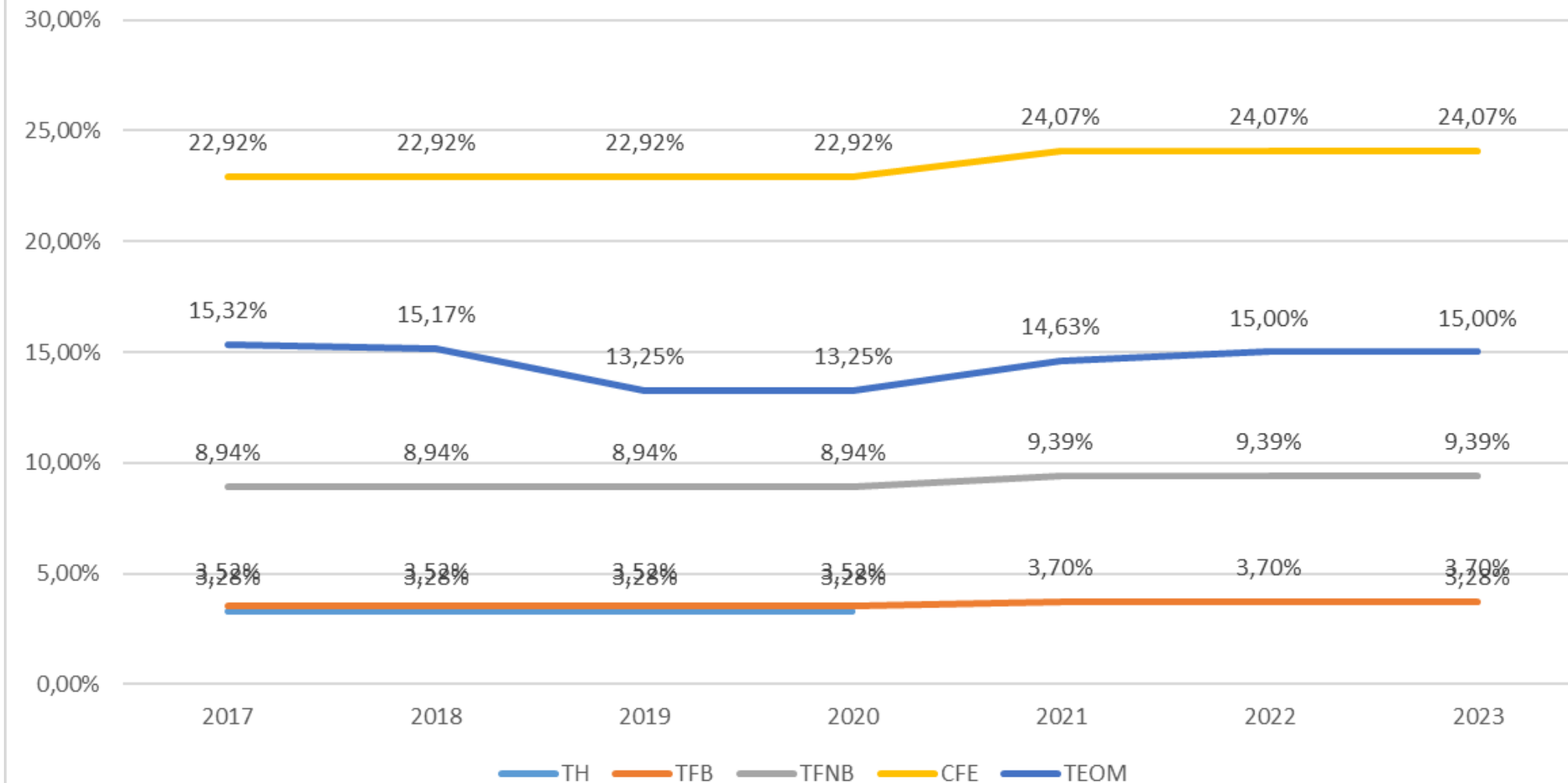
Publié le

ID : 045-200068278-20240229-2024025D-DE



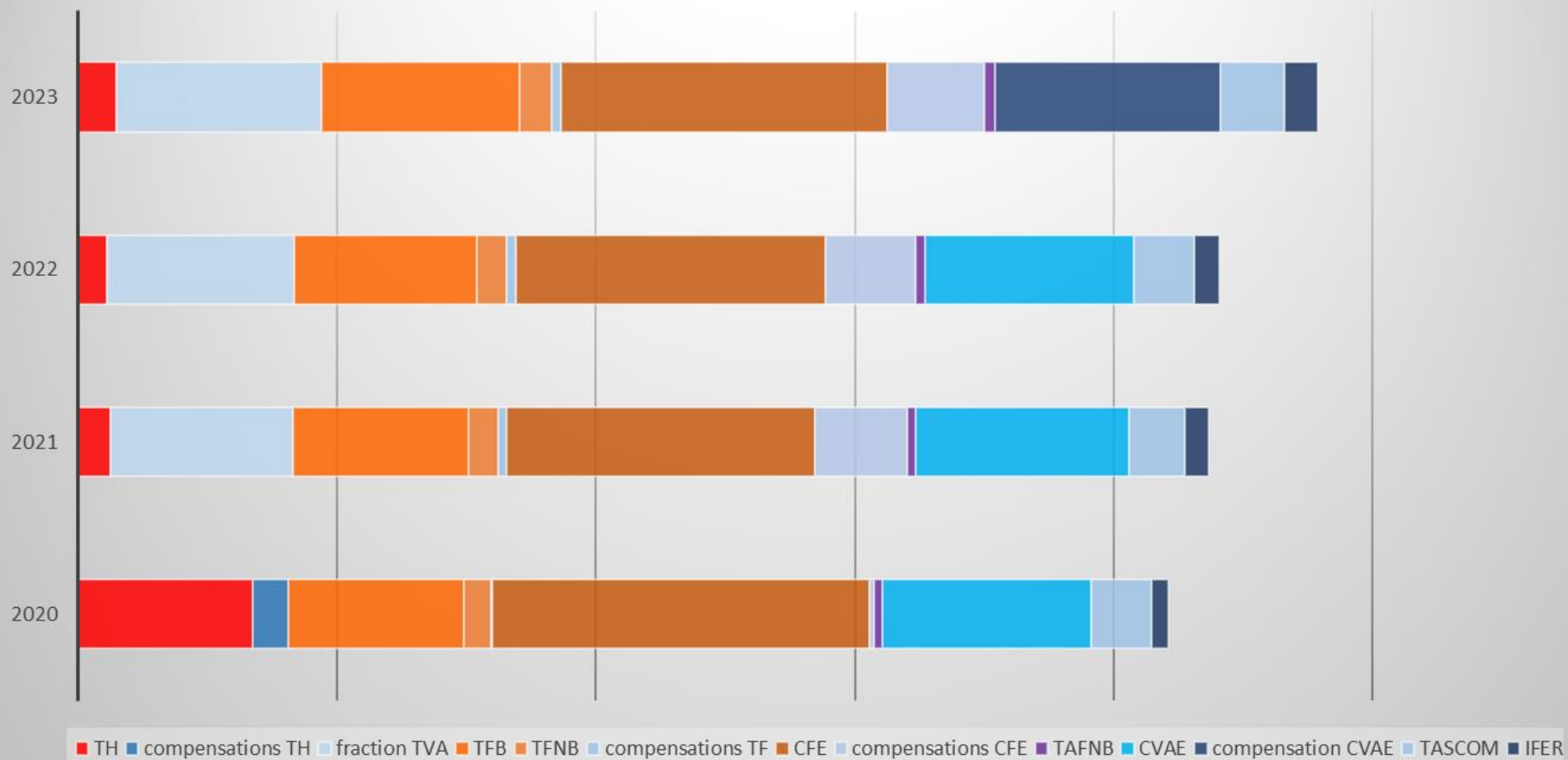


Evolution des taux



Budget principal – Recettes de fonctionnement

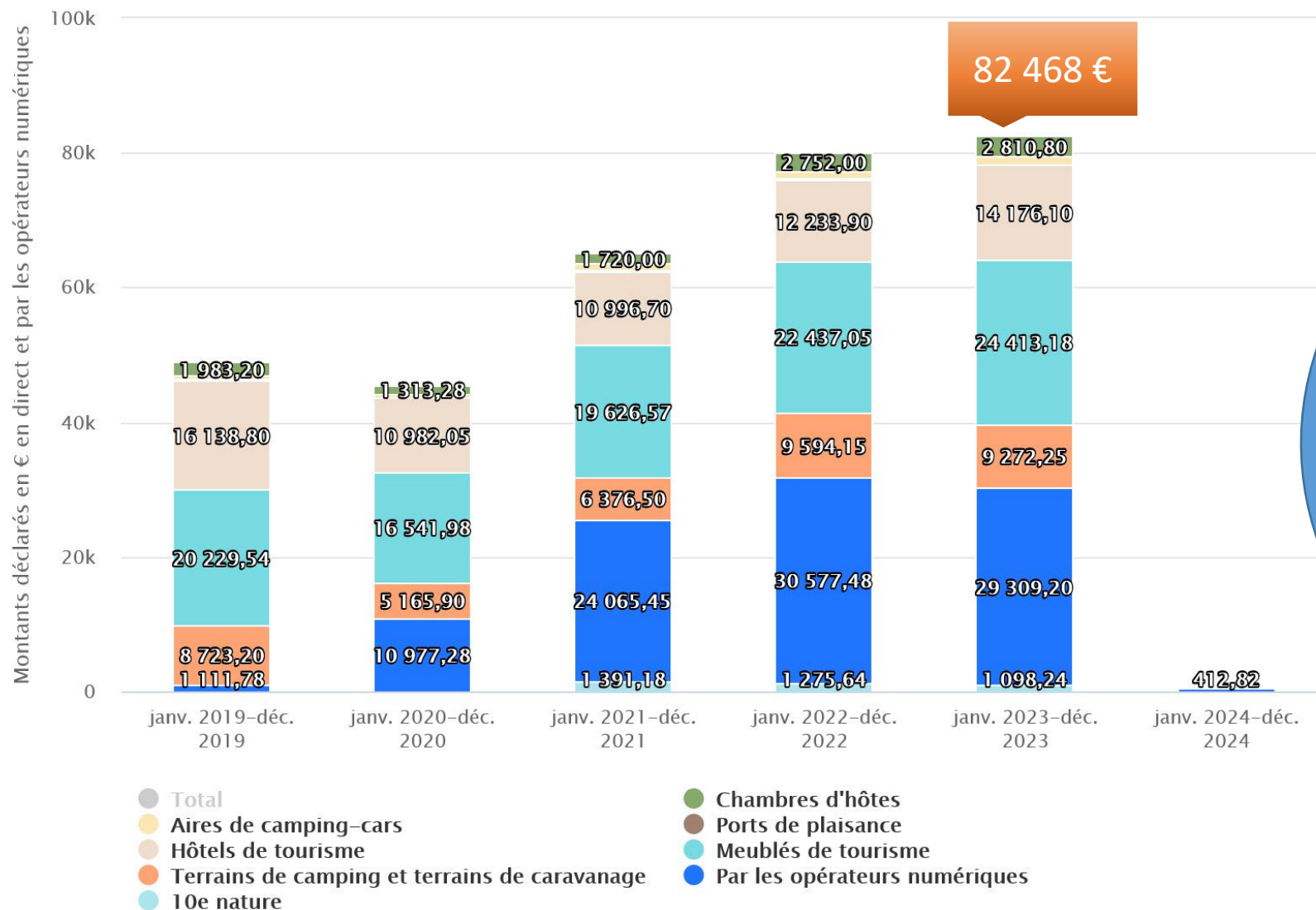
Effets de la réforme fiscale depuis 2020



Réduction des recettes où la CC a pouvoir de taux (en rouge/brun/orange)

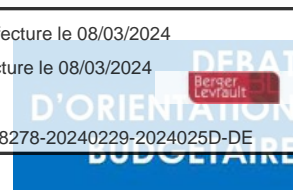
Budget principal – Recettes de fonctionnement : la taxe de séjour

Montants déclarés en € en direct et par les opérateurs numériques

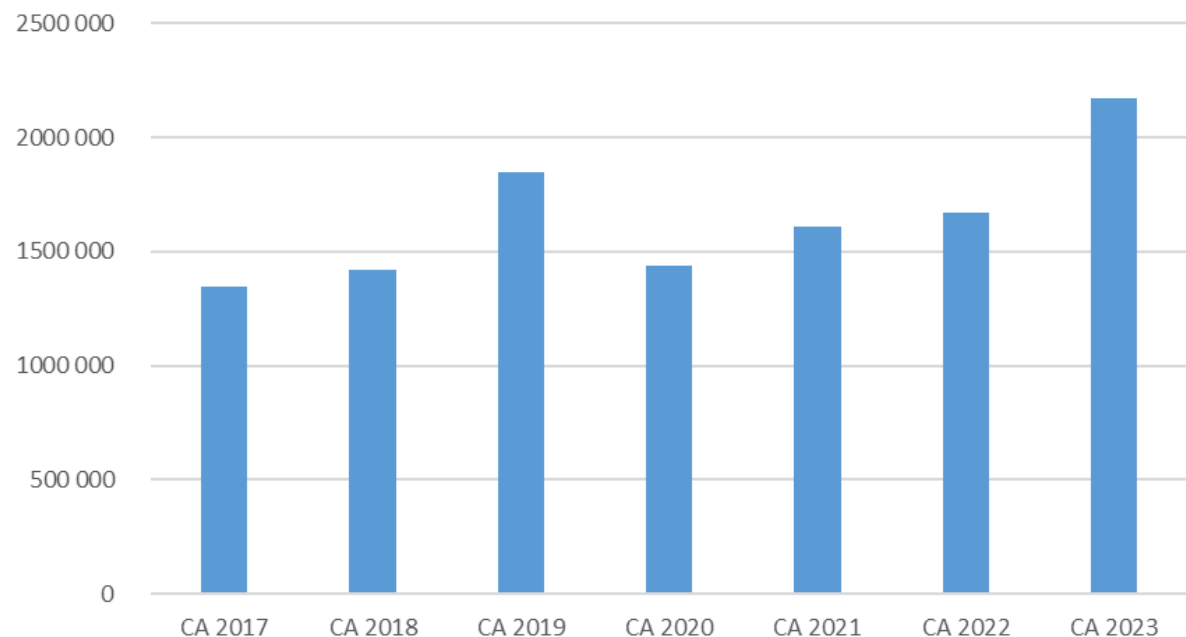


Affectation du produit aux projets :

- de l'OT : via le budget annexe
- des communes : fonds de concours
- des associations : subvention

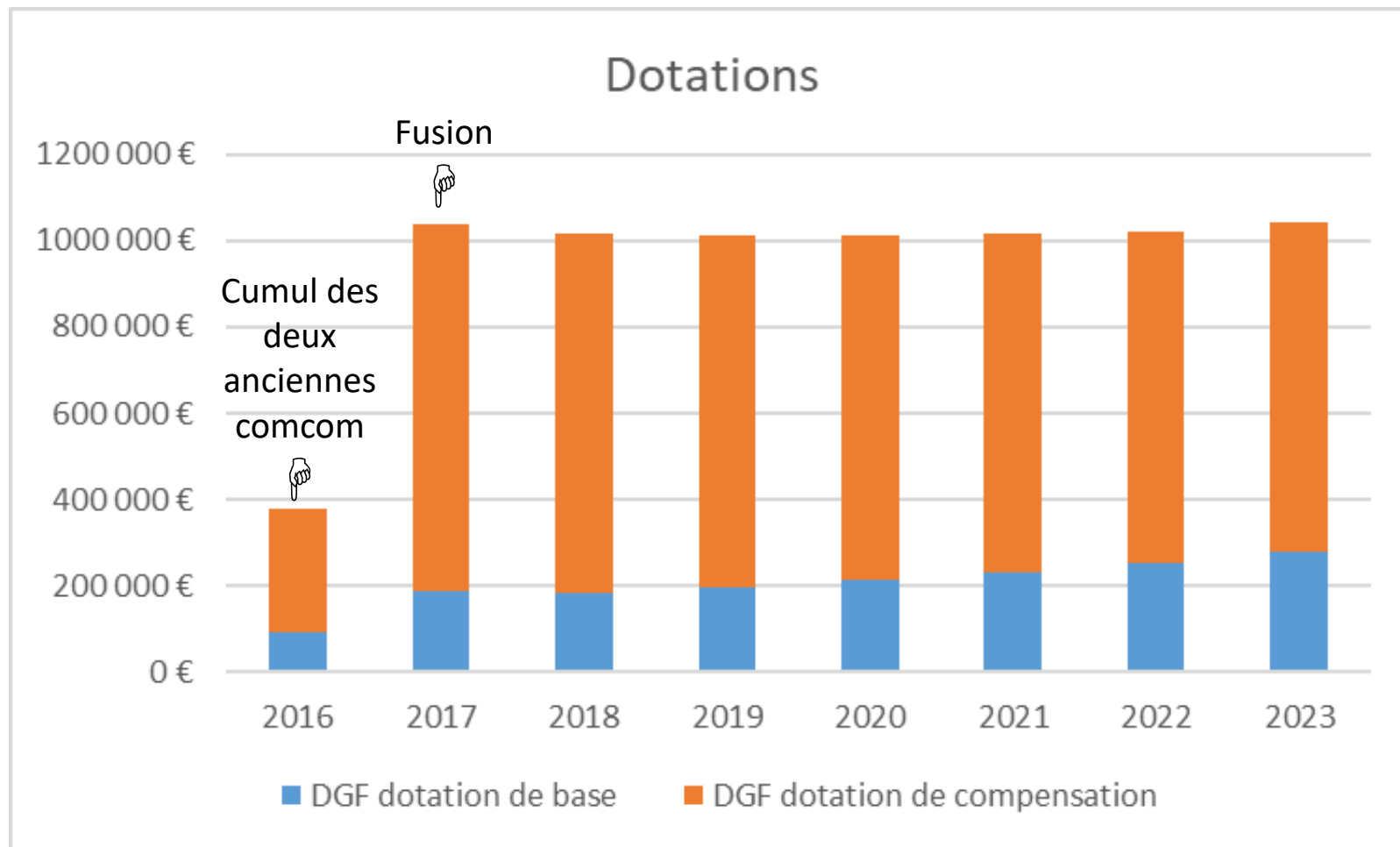


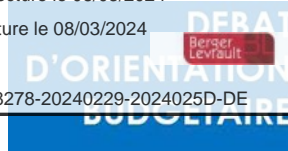
Chap. 74 - Dotations et participation



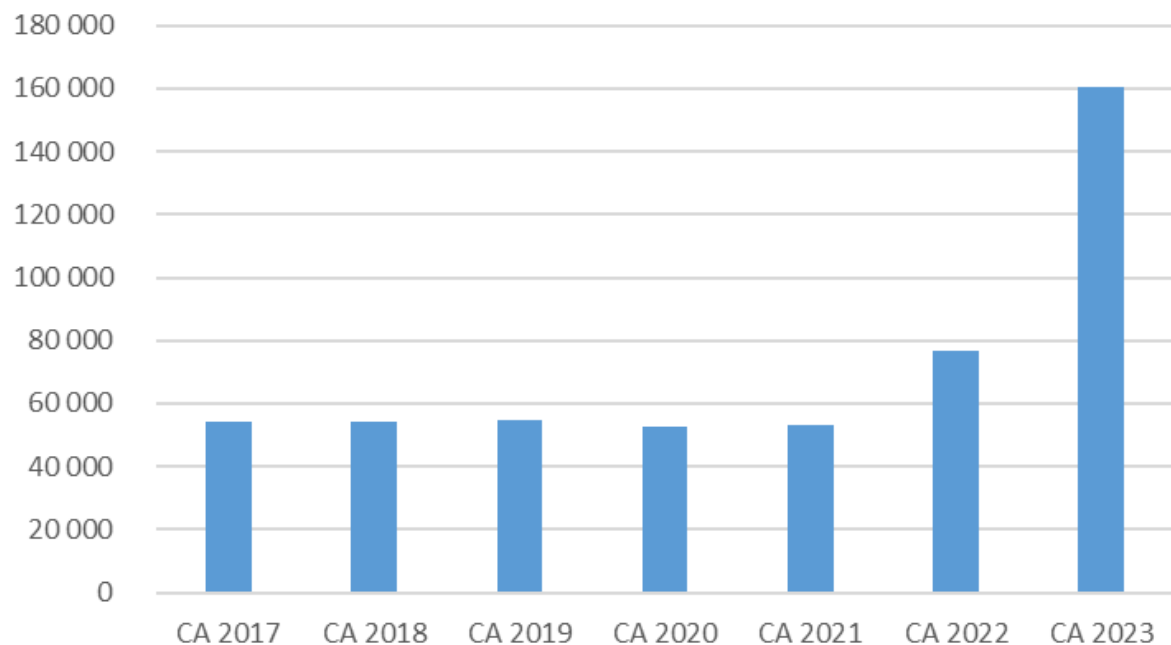
Ce chapitre intègre :

- Les dotations de l'Etat (dotation d'intercommunalité)
- Les compensations versées par l'Etat suite aux exonérations
- Le FCTVA sur les dépenses de fonctionnement,
- Les subventions reçues de la CAF, de la Région, du Département (contrat départemental, volet 2), etc., pour le fonctionnement de nos services (petite enfance, PACT, aide de l'ANAH pour le suivi-animation de l'OPAH, etc.) et pour certaines études (agence de l'eau pour l'étude d'assainissement, etc.)



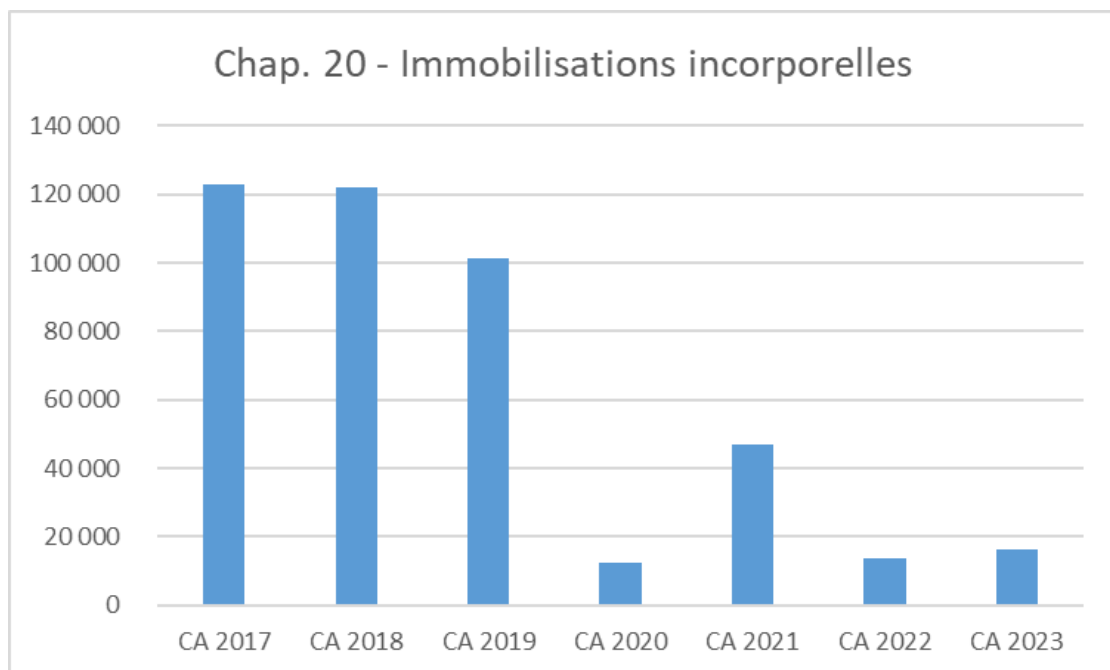
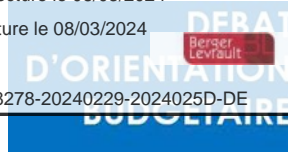


Chap. 75 - Revenus des immeubles et autres produits



Ce chapitre enregistre les revenus des immeubles :

- Loyers de la SISA pour la Maison de santé à Châtillon
- Locations du centre médico-social à Châtillon
- Autres produits de gestion courante : remboursements d'assurances, etc.
- En 2023 : rappel sur plusieurs années de l'intéressement versé par l'exploitant de la piscine

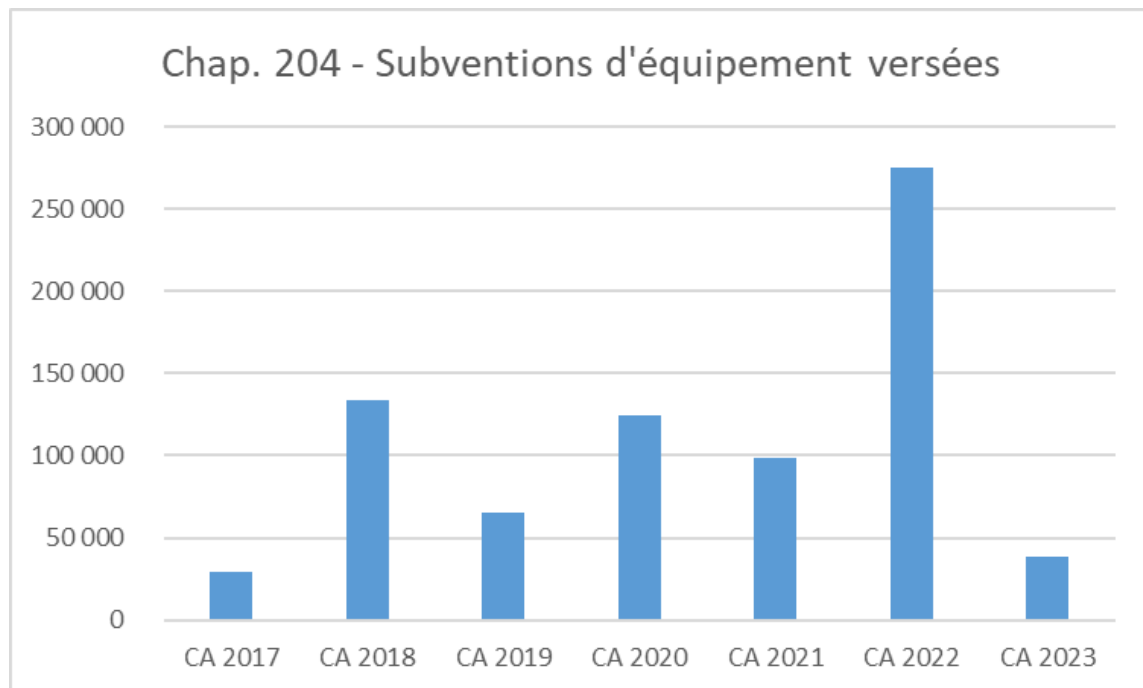
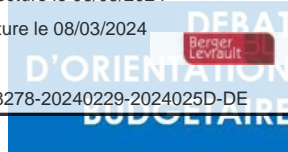


Ce chapitre comprend :

- Les logiciels
- Les frais d'études (préalables à un investissement)
- Les études d'urbanisme (PLUI en 2017-2019)

A prévoir en 2024 :

- Restes à réaliser : néant



Ce chapitre comprend :

- Les fonds de concours « Cœur de Village »
- Les aides aux particuliers : OPAH, vélos électriques (enveloppe terminée)
- Les aides aux entreprises : fonds partenarial, aide à l'immobilier, téléconsultation

A prévoir en 2024 :

- Restes à réaliser : 57 901 €
- Aides aux entreprises : fonds partenarial
- Mise en place des aides à l'immobilier d'entreprise ?
- Aides OPAH-RU Briare + primes
- Fonds de concours Cœurs de villages
- Téléconsultation
- Autres ?



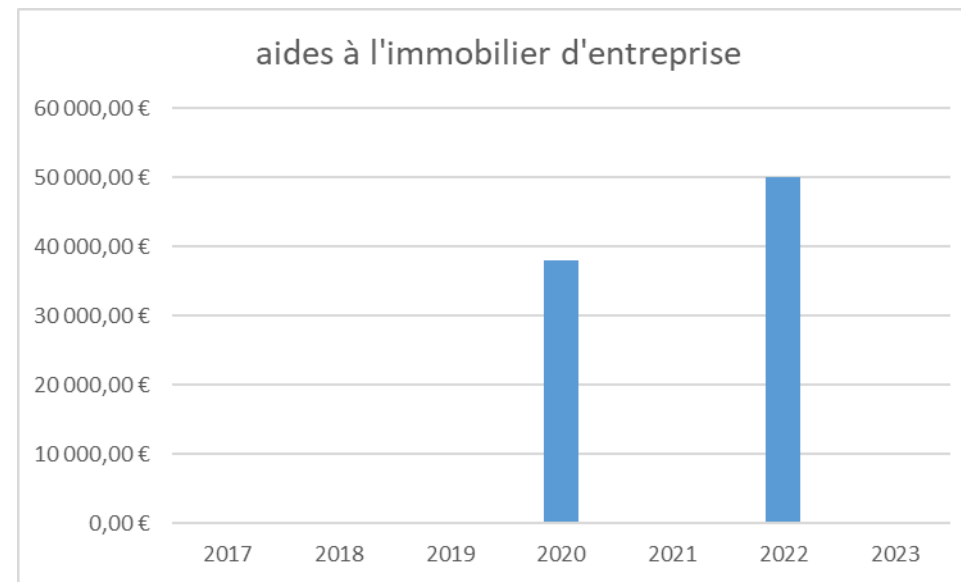
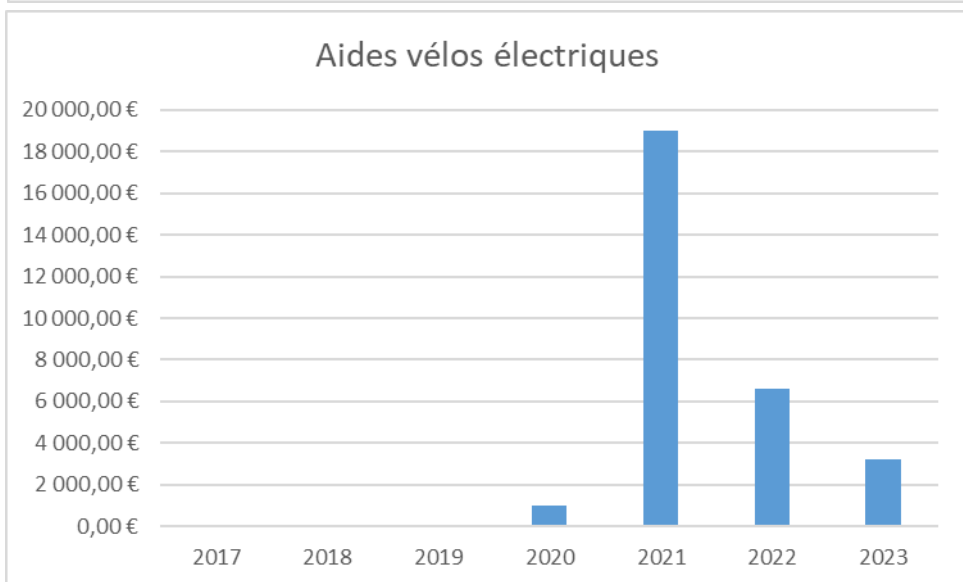
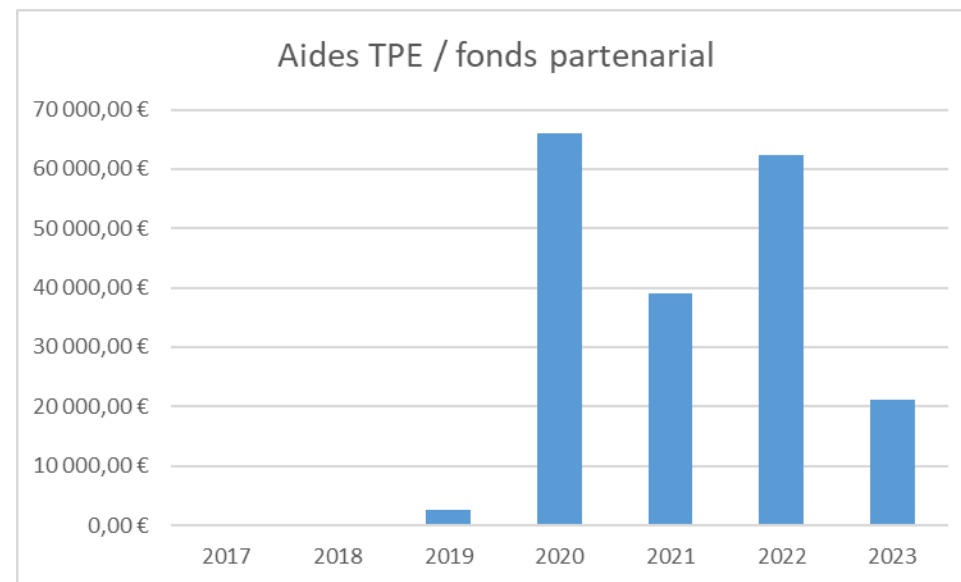
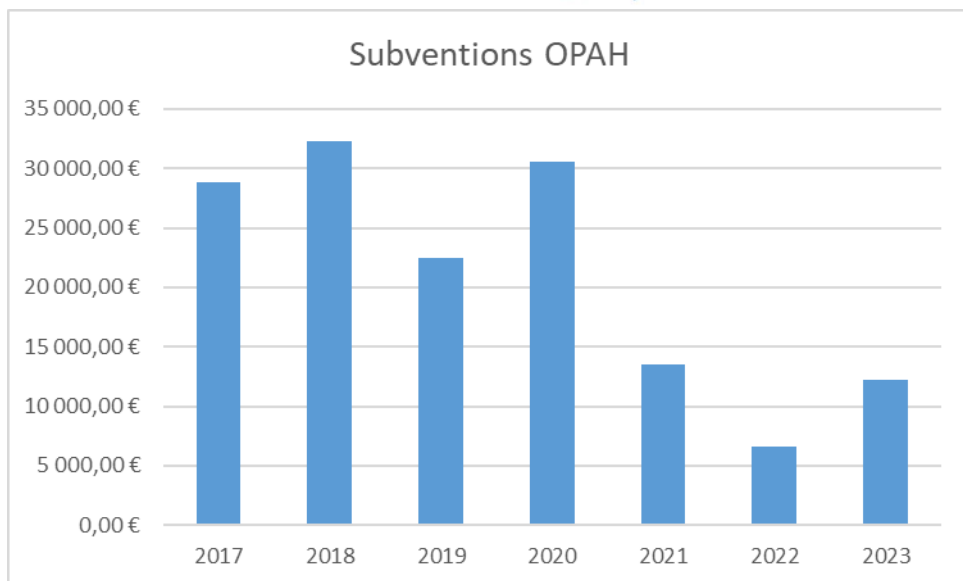
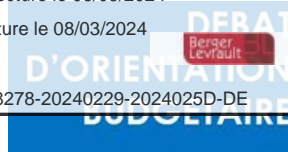
Budget principal – Dépenses d'investissement

Envoyé en préfecture le 08/03/2024

Reçu en préfecture le 08/03/2024

Publié le

ID : 045-200068278-20240229-2024025D-DE





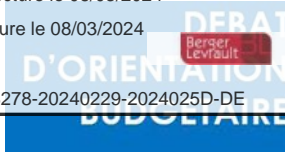
Budget principal – Dépenses d'investissement

Envoyé en préfecture le 08/03/2024

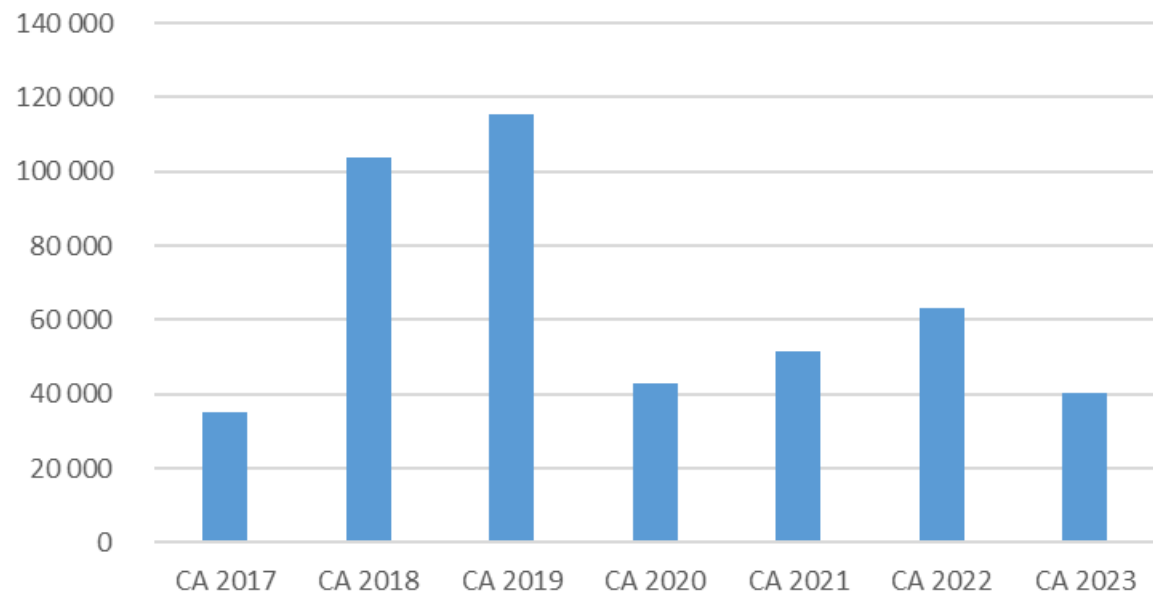
Reçu en préfecture le 08/03/2024

Publié le

ID : 045-200068278-20240229-2024025D-DE



Chap. 21 - Immobilisations corporelles



Ce chapitre comprend :

- Les équipements pour les bâtiments communautaires
- Les achats de véhicules
- Les équipements informatiques
- Etc.

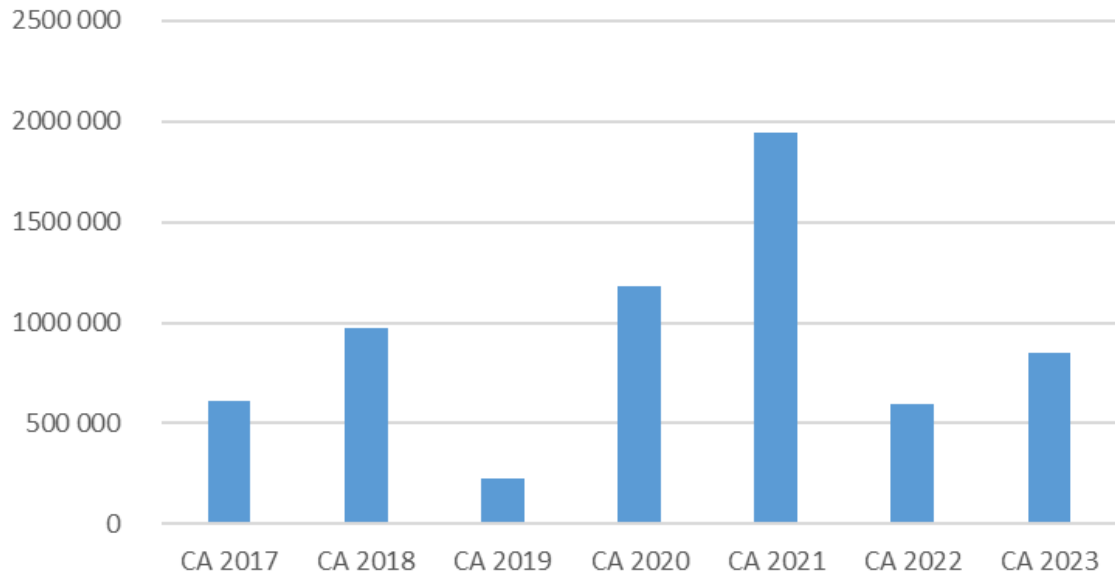
A prévoir en 2024 :

- Restes à réaliser : 20 355,82 €
- Remplacement du véhicule électrique ?



Budget principal – Dépenses d'investissement

Chap. 23 - Immobilisations en cours



Ce chapitre comprend :

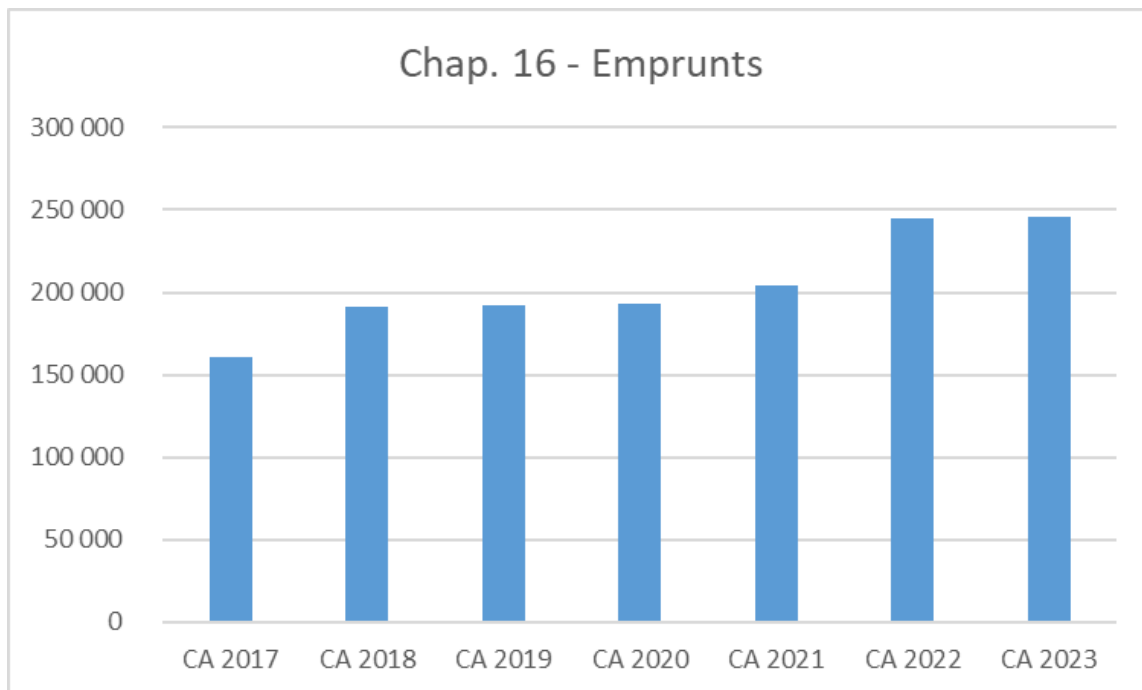
- Les travaux de construction (centre aquatique, etc.)
- Les travaux de voirie (sauf entretien courant)

A prévoir en 2024 :

- Restes à réaliser : 43 710,59 € (pont de Maimbray)
- Crédits à inscrire : extension du siège communautaire
- Autres : ?
 - *Terrains locatifs familiaux ?*
 - *Autres projets ? (cf. commissions)*



Budget principal – Dépenses d'investissement



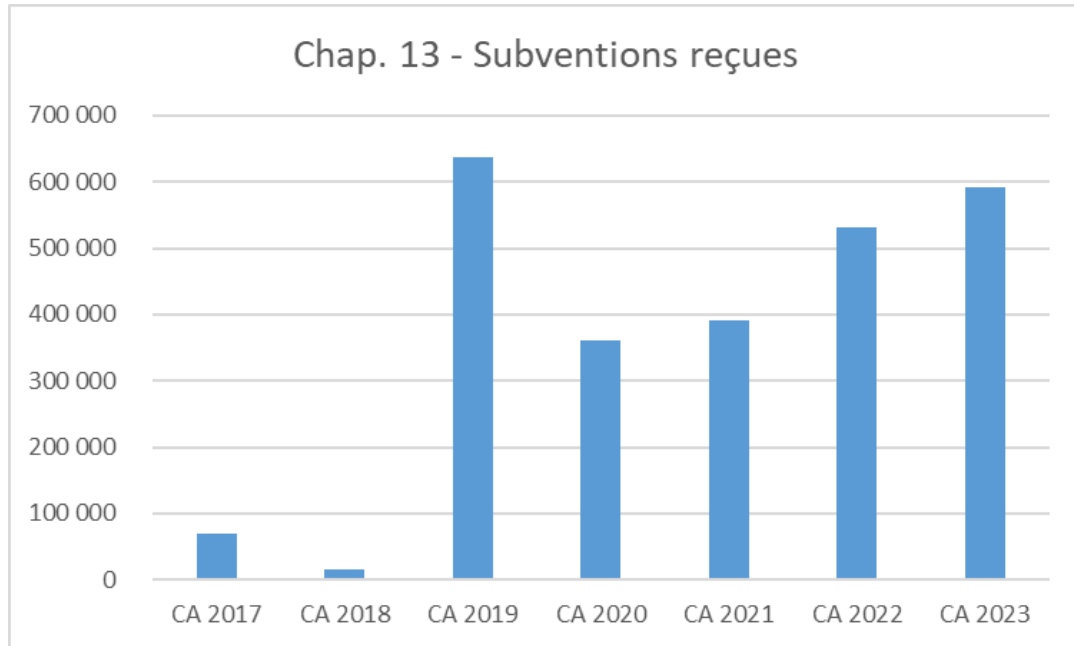
Ce chapitre comprend :

- Les remboursements des emprunts (capital)

A prévoir en 2024 : 207 903,85 €

- Emprunt « programme d'investissement CCB » terminé en 2023
- Emprunt maison de santé > 2027
- Emprunt salle de sport > 2032
- Emprunt gymnase > 2026
- Emprunt piscine > 2040

Budget principal – Recettes d'investissement

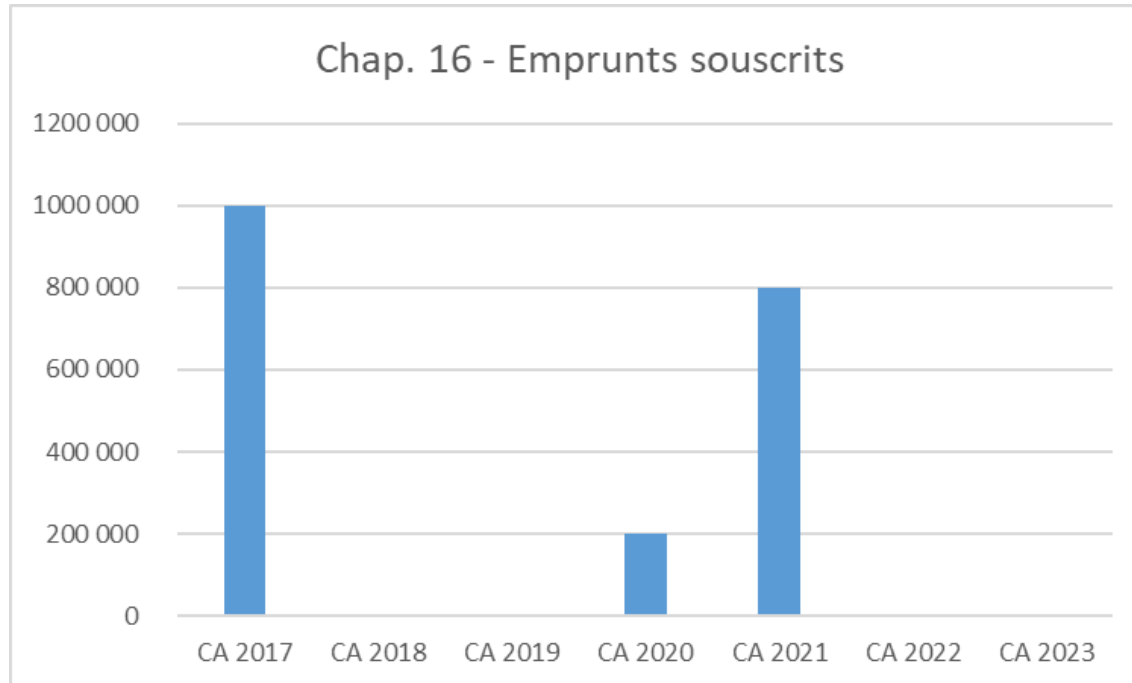


En 2023, nous avons reçu les acomptes du volet 2 du contrat départemental 2021-2023 (montant total 1 128 641 €)

A prévoir en 2024 :

- Restes à réaliser pour 584 394 € (solde du volet 2 + DSIL pont de Maimbray + solde DETR piscine)

Budget principal – Recettes d'investissement

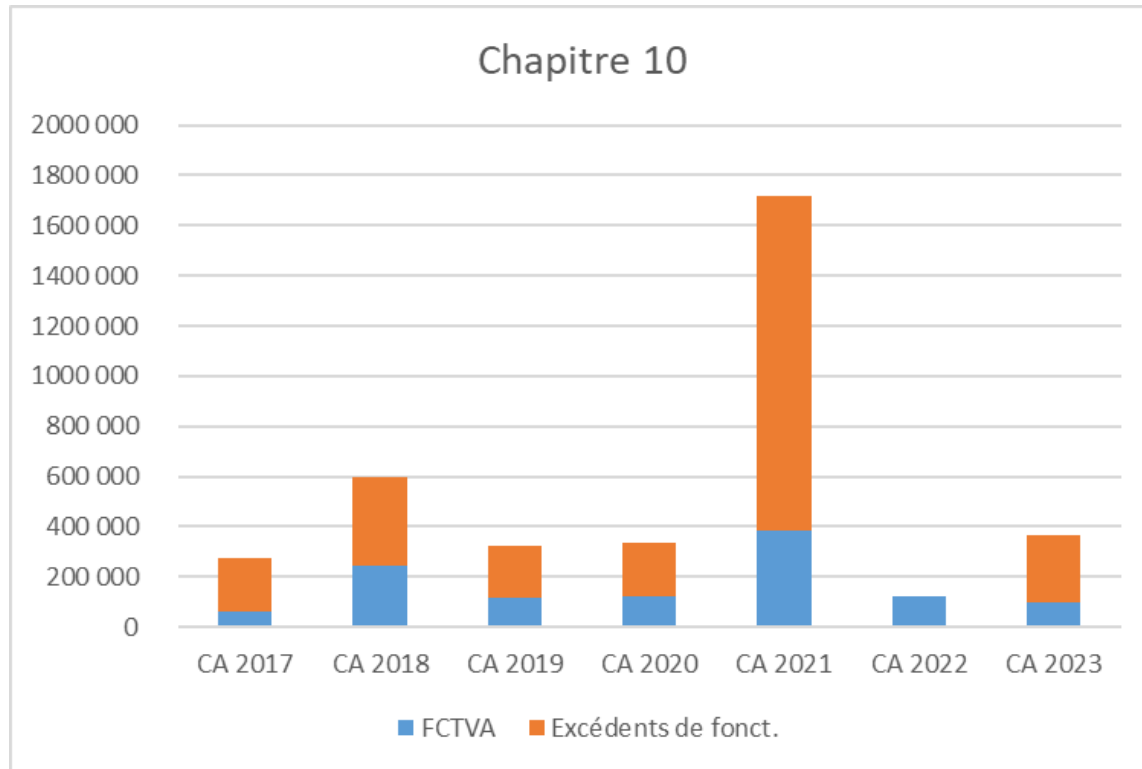


Ce chapitre comprend :

- Les emprunts souscrits pour financer les investissements
 - 2017 : salle de sport Autry
 - 2020-2021 : piscine Briare

A prévoir en 2024 : selon les besoins de financement

Budget principal – Recettes d'investissement



Ce chapitre comprend :

- Le fonds de compensation de la TVA sur les dépenses d'investissement
- L'affectation de l'excédent de fonctionnement pour couvrir les besoins d'investissement (compte 1068)

Budget principal – Recettes d'investissement

Chapitre 040 : opérations d'ordre de transfert entre sections

- Dotations aux amortissements : 238 358,34 €

Chapitre 041 : opérations patrimoniales

- Transfert des subventions d'équipement
- Opérations terminées



Aire d'accueil des Gens du voyage

Envoyé en préfecture le 08/03/2024

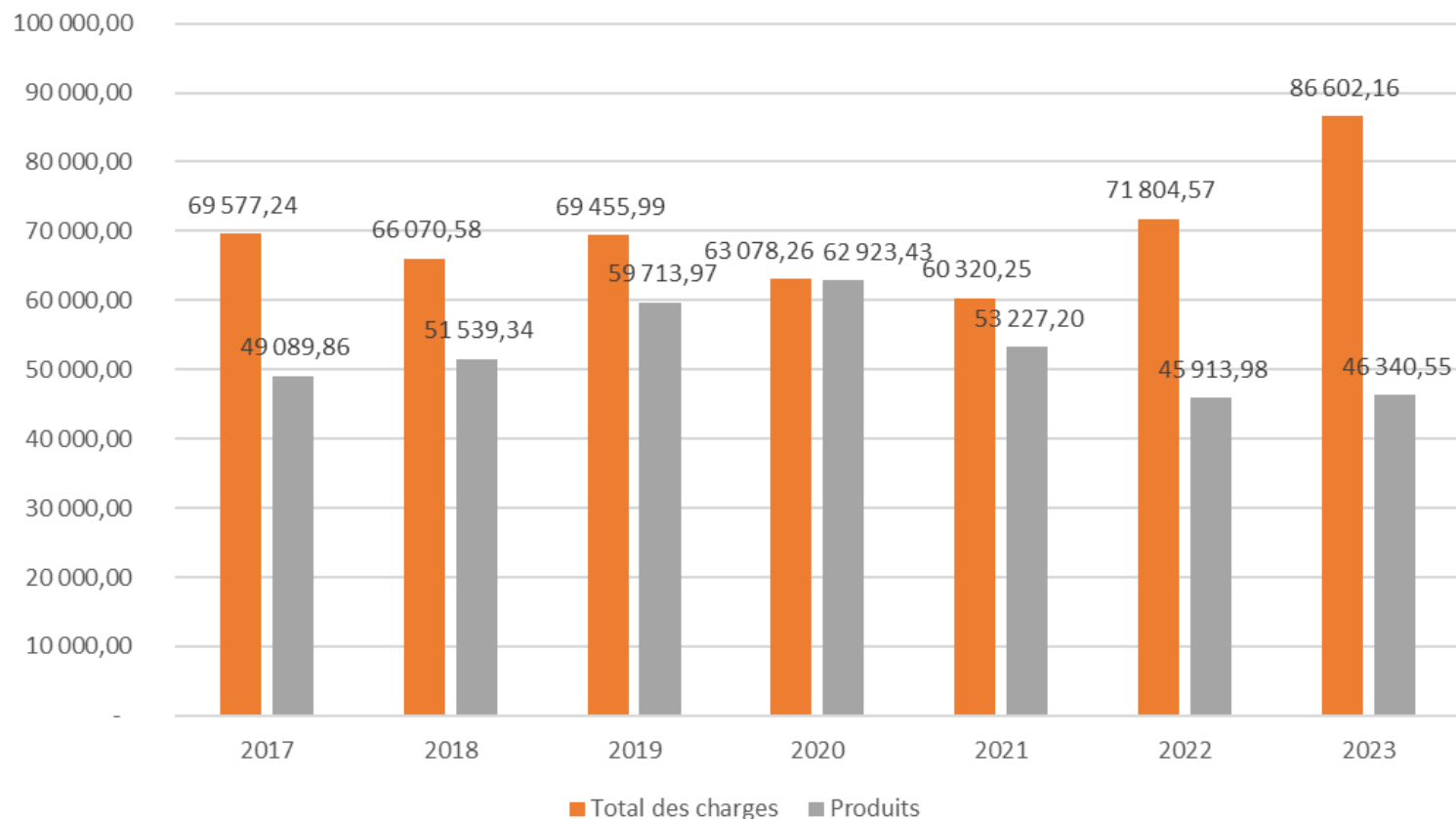
Reçu en préfecture le 08/03/2024

Publié le

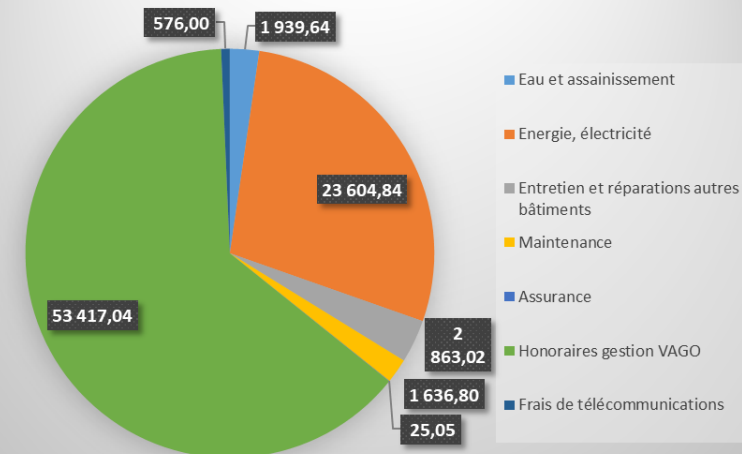
ID : 045-200068278-20240229-2024025D-DE



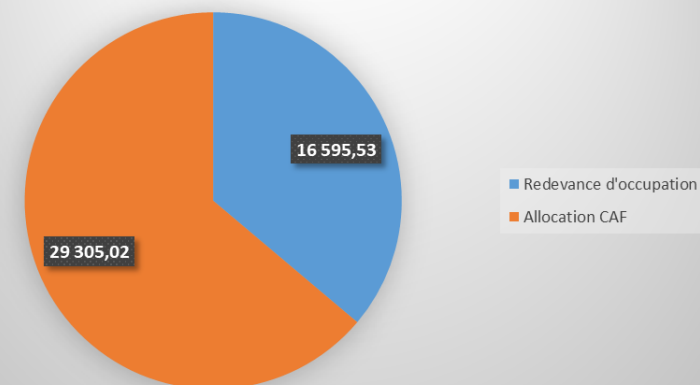
Aire d'accueil de Briare



Charges à caractère général : 86 602 €



Recettes du service : 46 340 €





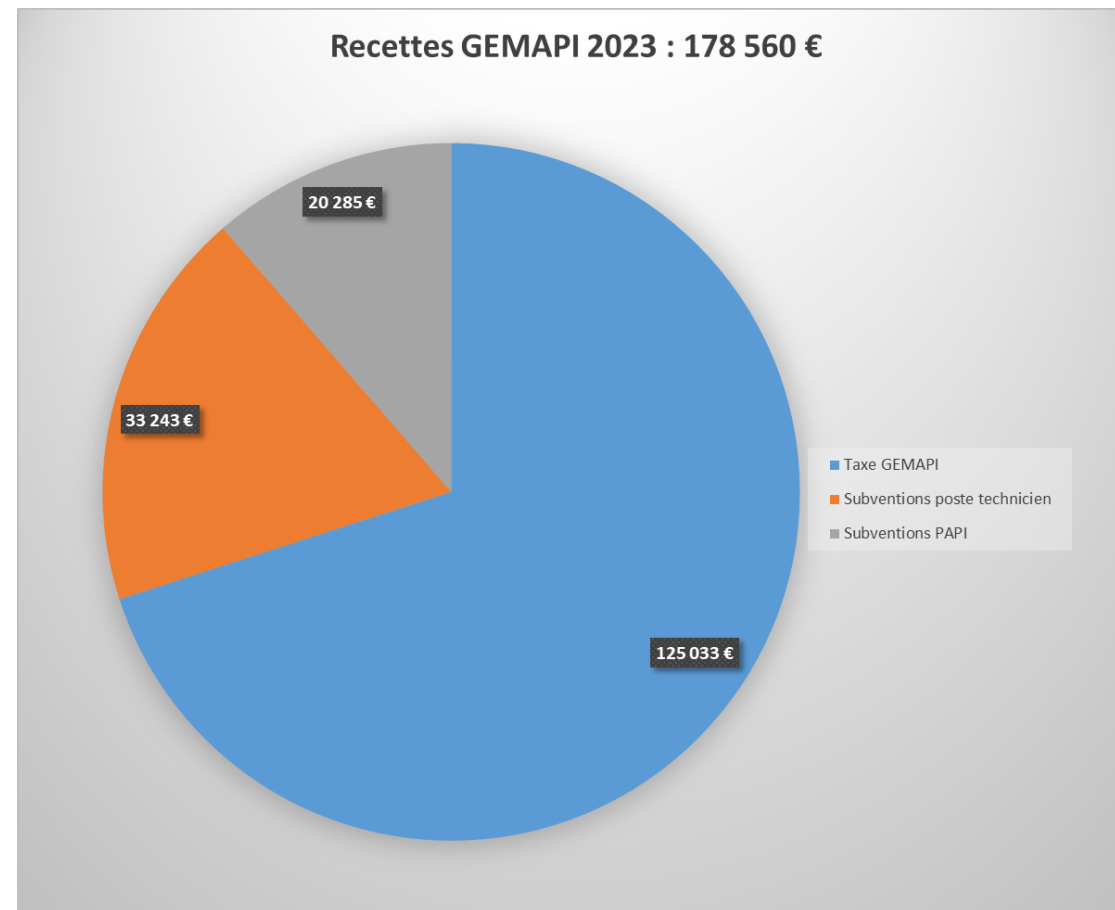
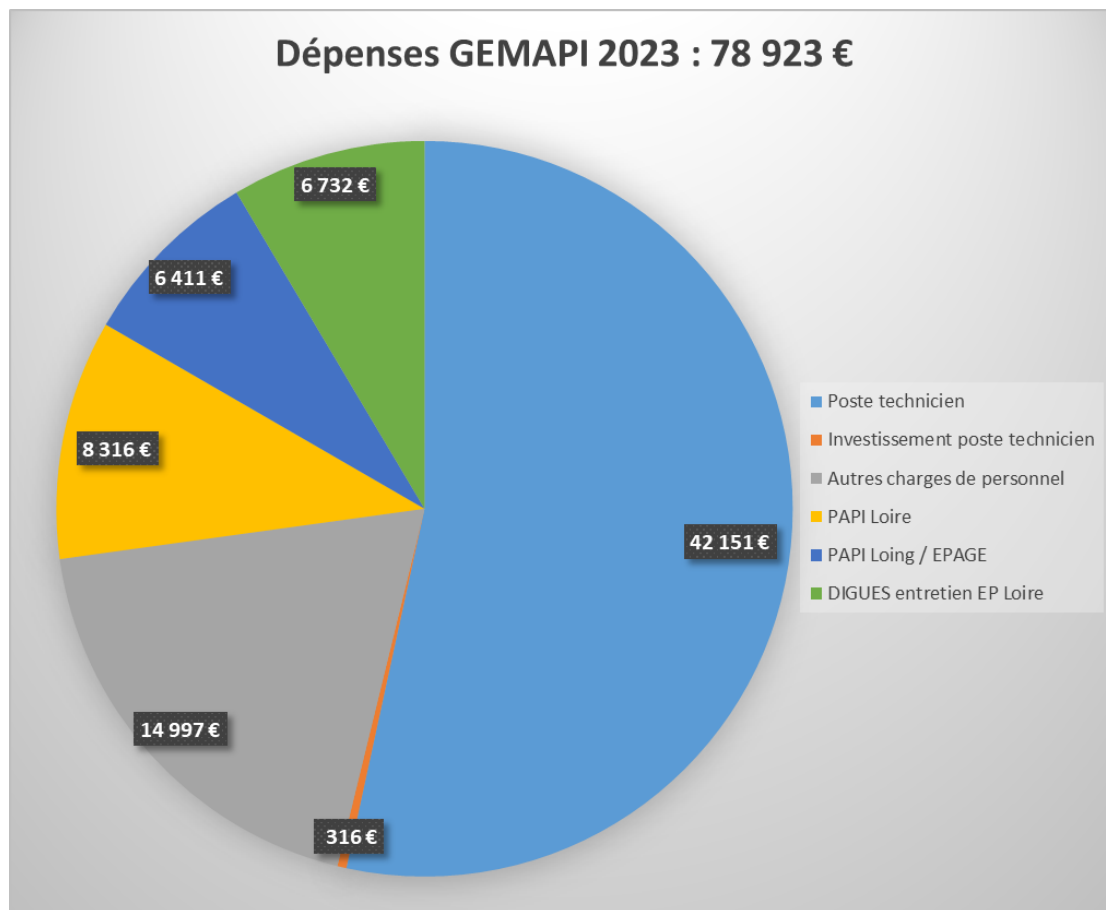
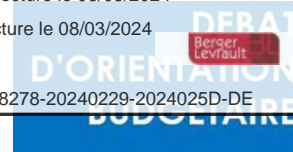
Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Envoyé en préfecture le 08/03/2024

Reçu en préfecture le 08/03/2024

Publié le

ID : 045-200068278-20240229-2024025D-DE



Construction du BP 2023

Proposition de taux directeurs pour l'élaboration des budgets 2024 (source : ECOTERRITORIAL)

TAUX DIRECTEURS EVOLUTION 2024 // 2023
 DEP ET REC DE FONCTIONNEMENT
 COMMUNES ET EPCI

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	RECETTES
Chap 011 : + 3 à 5% / 2023	Chap 70 Produits de services +2% à 4% environ <u>si révision des tarifs des SPL</u>
Chap 012 : + 3,5 % / 2023	Chap 73 Impôts et Taxes + 4% selon structure fiscale (hors croissance physique des bases)
Chap 65 : + 4% / 2023	Chap 74 Dotations : 0% (sauf si DSR ou DSU et péréquation favorable)
Chap 66 : Hausse selon encours et nouveaux emprunts 2024 (TF à 4% sur 15/20 ans)	Chap 75 : assez marginal dans le total des recettes
Chap 023 Epargne Brute : Légère baisse probable en volume	Chap 77 : selon cessions d'actifs

Des dépenses courantes qui progressent un plus rapidement que les recettes sous l'effet de l'inflation du panier du maire qui se poursuivra en 2024 mais à un rythme moins soutenu

Construction du BP 2023

**TAUX DIRECTEURS EVOLUTION 2024/2023
 DEP ET REC D'INVESTISSEMENT
 COMMUNES ET EPCI**

INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES
Chap 20 et 21 : Renouvellement matériels équipements logiciels	Chap 021 PVT Epargne
Chap 23 + Opérations Travaux <ul style="list-style-type: none"> • Selon PPI de la CL sur le mandat et maturité des opérations • Croissance des investissements verts encouragés en 2024 • Accélération de la dép d'inv en 2^{ème} partie de mandat sur 2024-2026 	Chap 10 FTCVA et Dotations d'inv Chap 13 Subv d'Inv
Chap 16 : Amortiss capital des emprunts	Chap 16 Nveaux emprunts 2024 Les nouveaux emprunts se feront à taux élevé (4%-4,5% TF sur 15-20 ans)



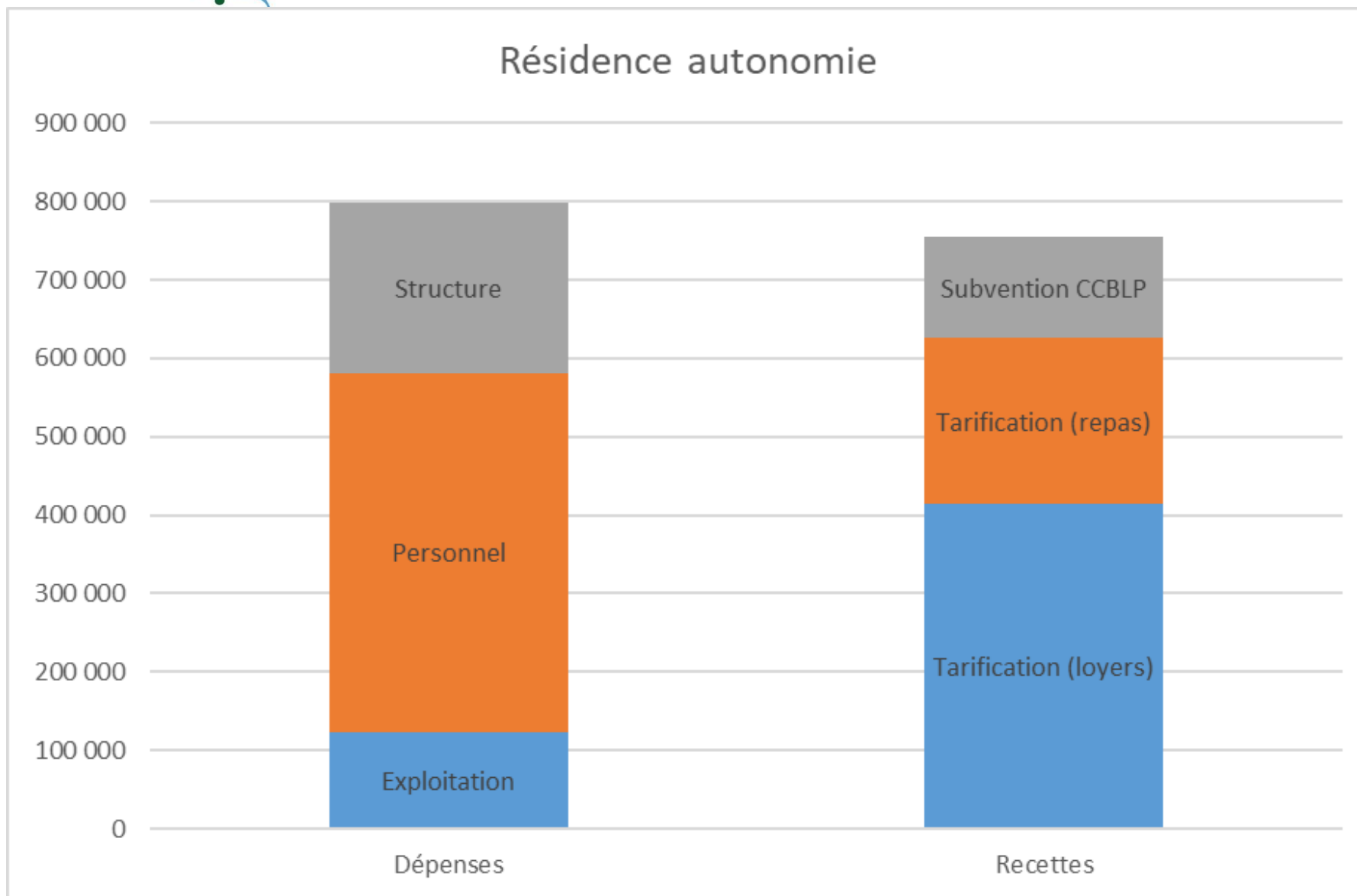
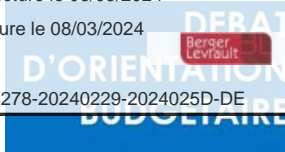
BUDGETS ANNEXES

Envoyé en préfecture le 08/03/2024

Reçu en préfecture le 08/03/2024

Publié le

ID : 045-200068278-20240229-2024025D-DE





BUDGETS ANNEXES

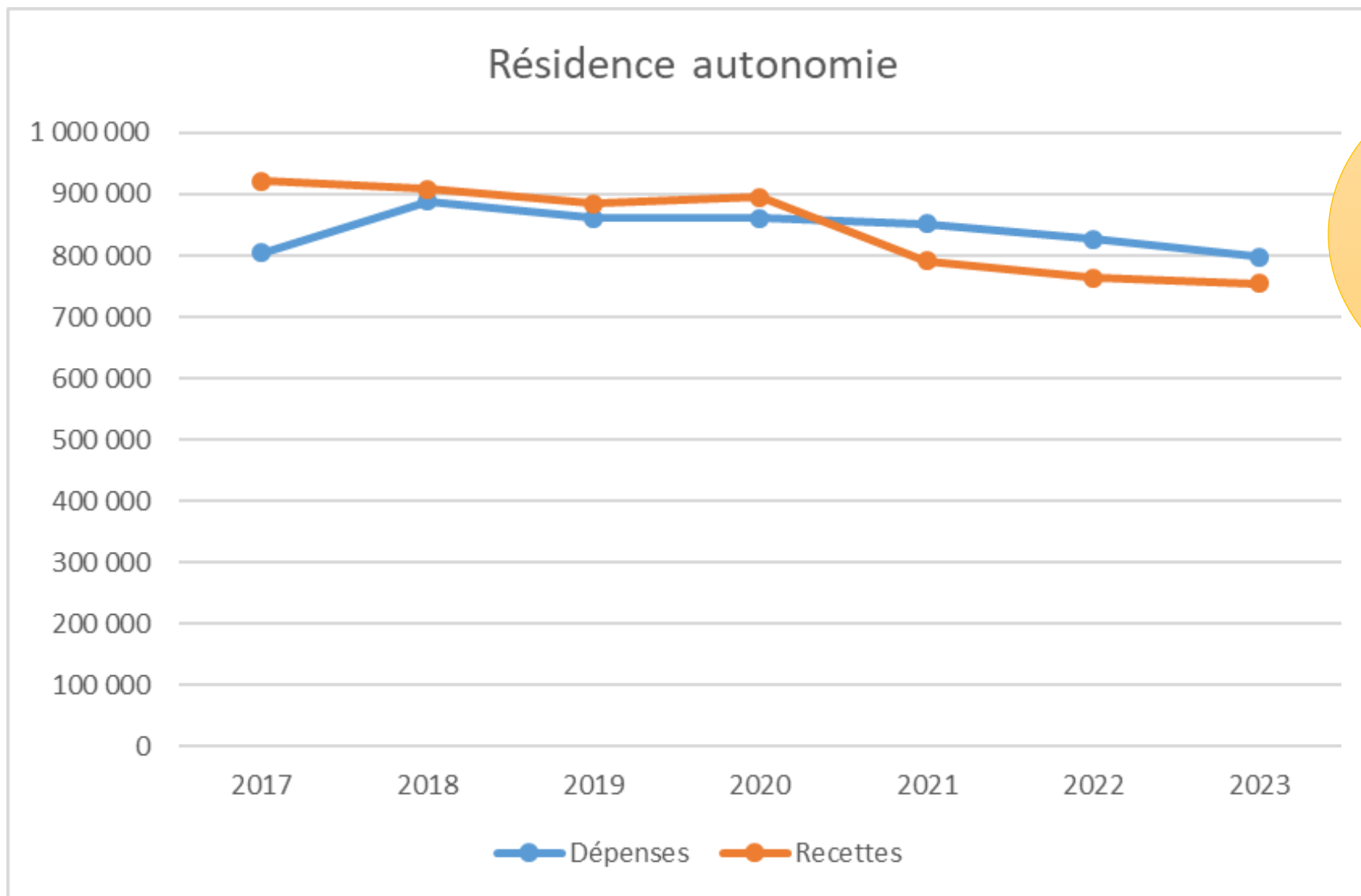
Envoyé en préfecture le 08/03/2024

Reçu en préfecture le 08/03/2024

Publié le

ID : 045-200068278-20240229-2024025D-DE

DEBAT
D'ORIENTATION
BUDGETAIRE
Berry
Levraut



Budget devenu
déficitaire
(taux d'occupation
de 58 %)



BUDGETS ANNEXES

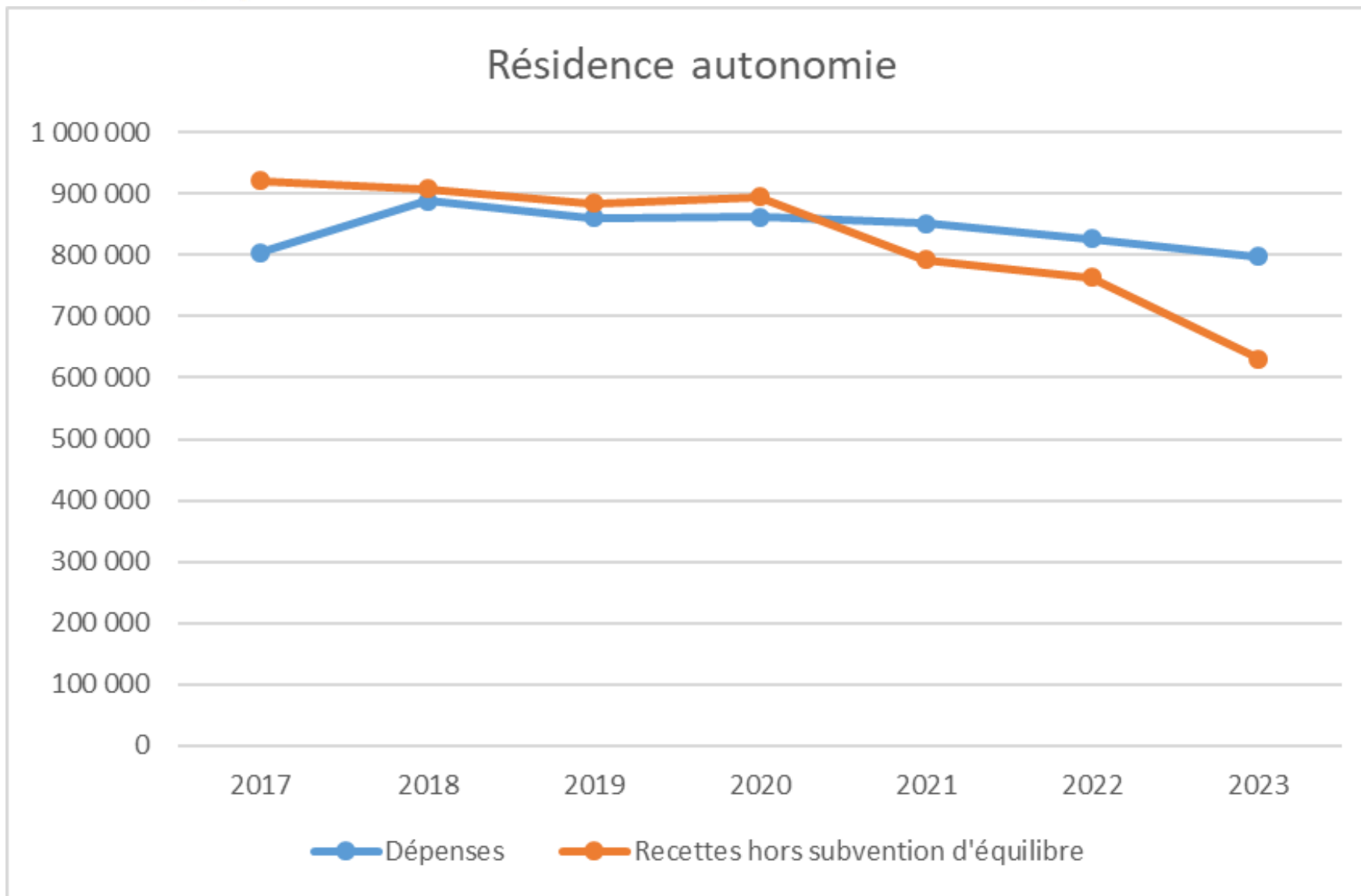
Envoyé en préfecture le 08/03/2024

Reçu en préfecture le 08/03/2024

Publié le

ID : 045-200068278-20240229-2024025D-DE

DEBAT
D'ORIENTATION
BUDGETAIRE
Berry
Levraut





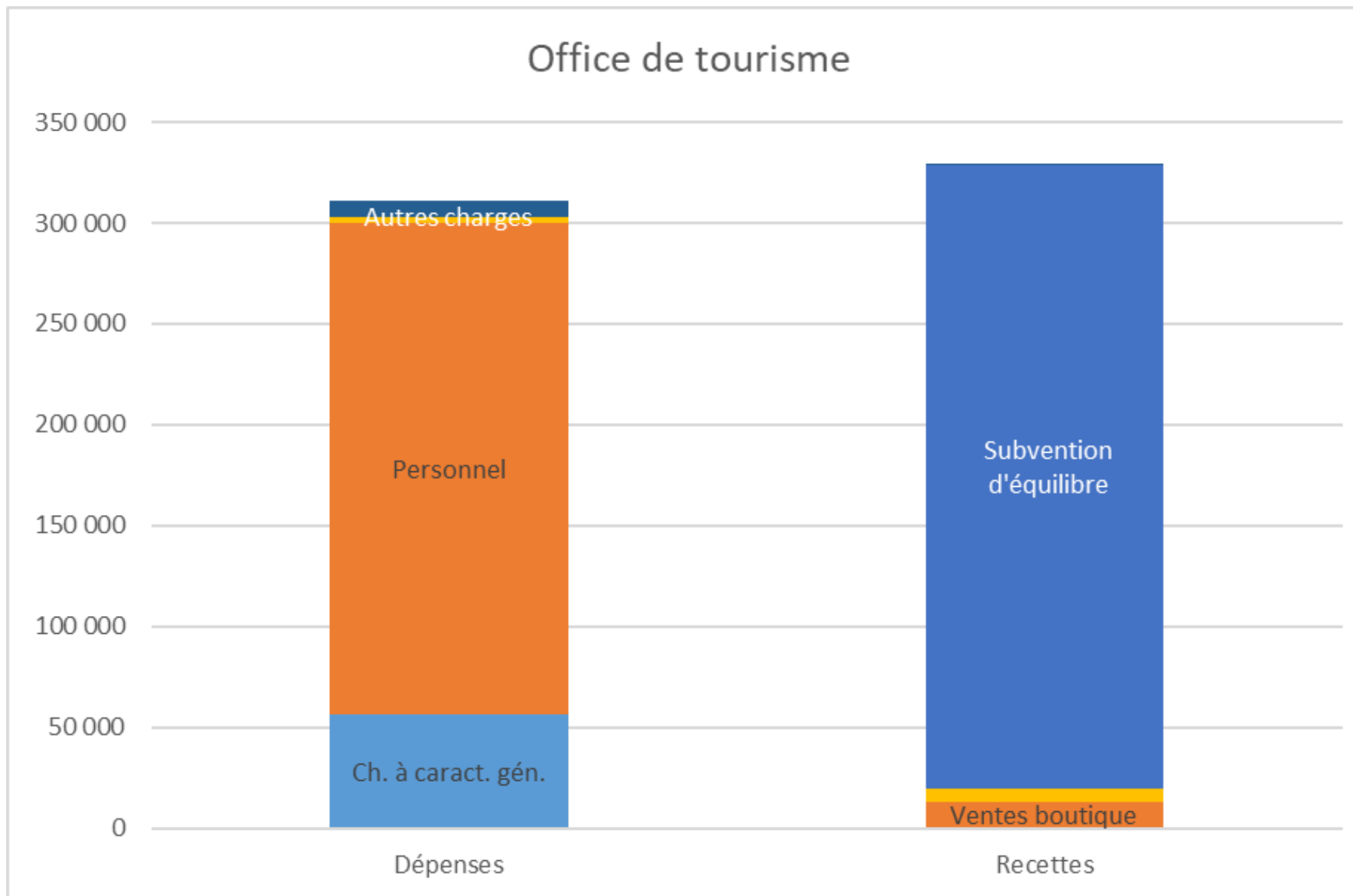
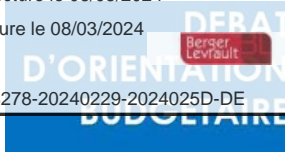
BUDGETS ANNEXES – Compte administratif 2023

Envoyé en préfecture le 08/03/2024

Reçu en préfecture le 08/03/2024

Publié le

ID : 045-200068278-20240229-2024025D-DE





BUDGETS ANNEXES – Projet de budget 2024 Office de tourisme

Envoyé en préfecture le 08/03/2024

Reçu en préfecture le 08/03/2024

Publié le

ID : 045-200068278-20240229-2024025D-DE

Subvention
d'équilibre 300 000 €

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre			Chapitre		
002	Résultat reporté		002	Résultat reporté	50 036,27
011	Charges à caractère général	67 690,00	013	Atténuations de charges	
012	Charges de personnel	275 000,00	70	Produits des services	15 600,00
014	Atténuations de produits		73	Impôts et taxes	
65	Autres charge de gestion courante	3 511,00	74	Dotations subv. participations	100,00
66	Charges financières		75	Autres produits de gestion courante	300 005,00
67	Charges spécifiques		76	Produits financiers	
68	Dotations aux provisions, dépréciations		77	Produits spécifiques	200,00
023	Virement à la section d'inv.	9 739,27	78	Reprise amort. dépréciat° provis°	
042	Opérations ordre transf. entre sections	10 001,00	042	Opérations ordre transf. entre sections	
043	Opérations ordre transf. intérieur section		043	Opérations ordre transf. intérieur section	
TOTAL		365 941,27	TOTAL		365 941,27
INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre			Chapitre		
001	Résultat reporté	10 513,35	001	Résultat reporté	
20	Immobilisations incorporelles	19 105,00	13	Subventions	
204	Subventions versées		16	Emprunts	
21	Immobilisations corporelles	11 740,27	10	Dotations, fonds et réserves	21 618,35
23	Immobilisations en cours		021	Virement de la section de fonct.	9 739,27
10	Dotations, fonds et réserves		040	Opérations d'ordre de transfert	10 001,00
040	Opérations d'ordre de transfert				
TOTAL		41 358,62	TOTAL		41 358,62



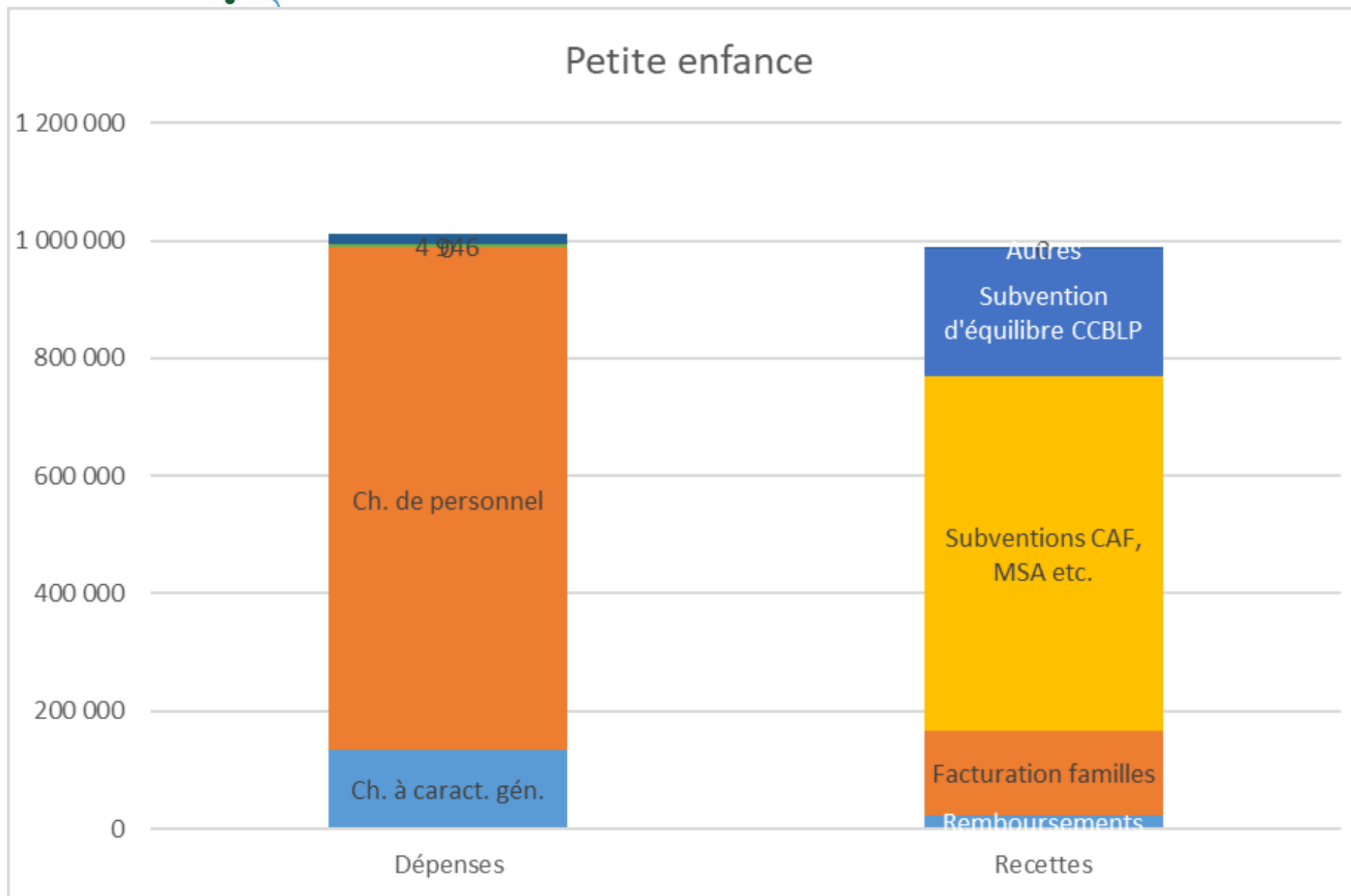
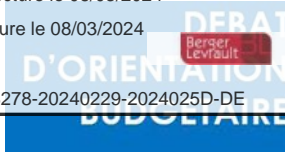
BUDGETS ANNEXES

Envoyé en préfecture le 08/03/2024

Reçu en préfecture le 08/03/2024

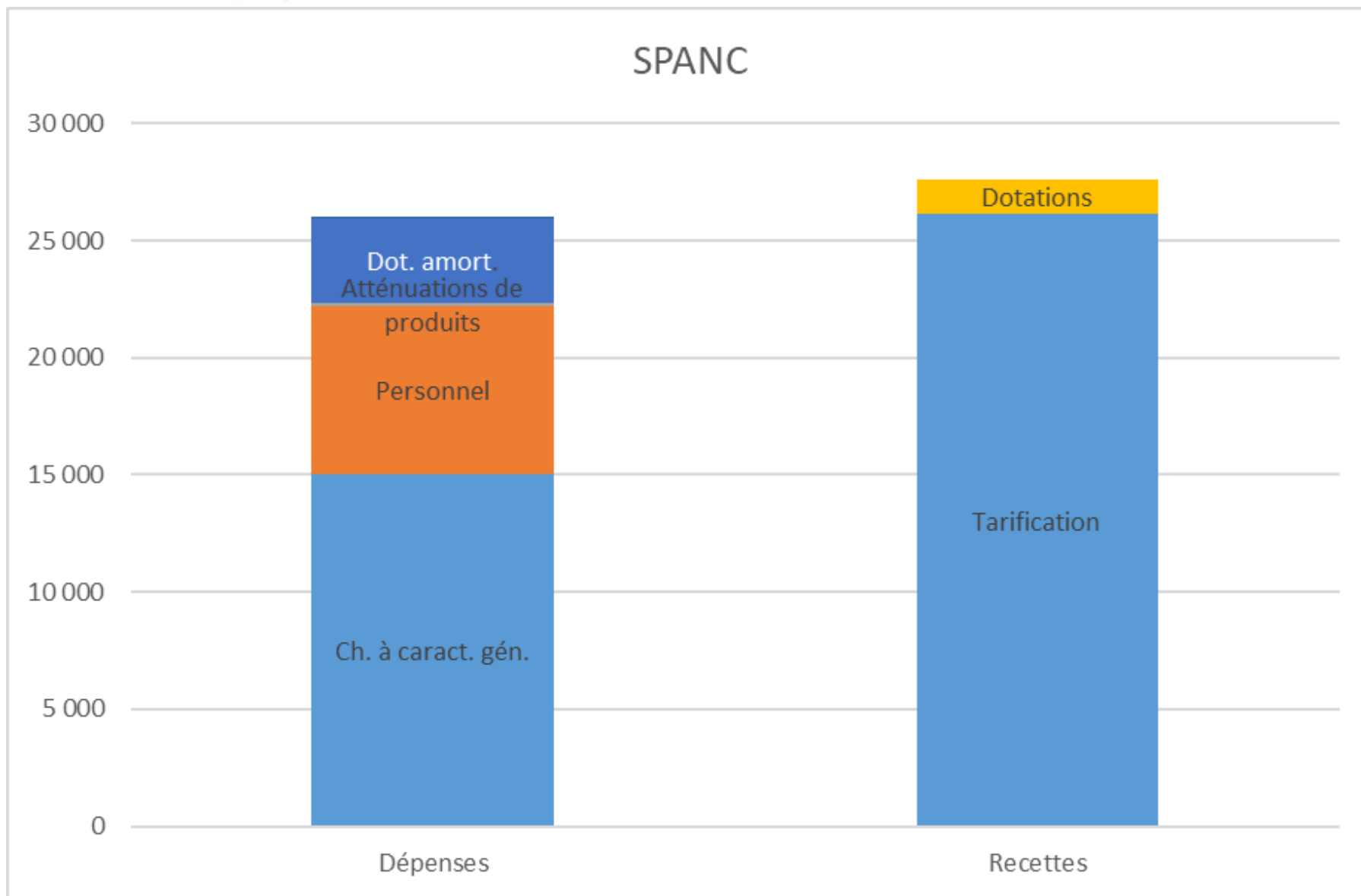
Publié le

ID : 045-200068278-20240229-2024025D-DE





BUDGETS ANNEXES





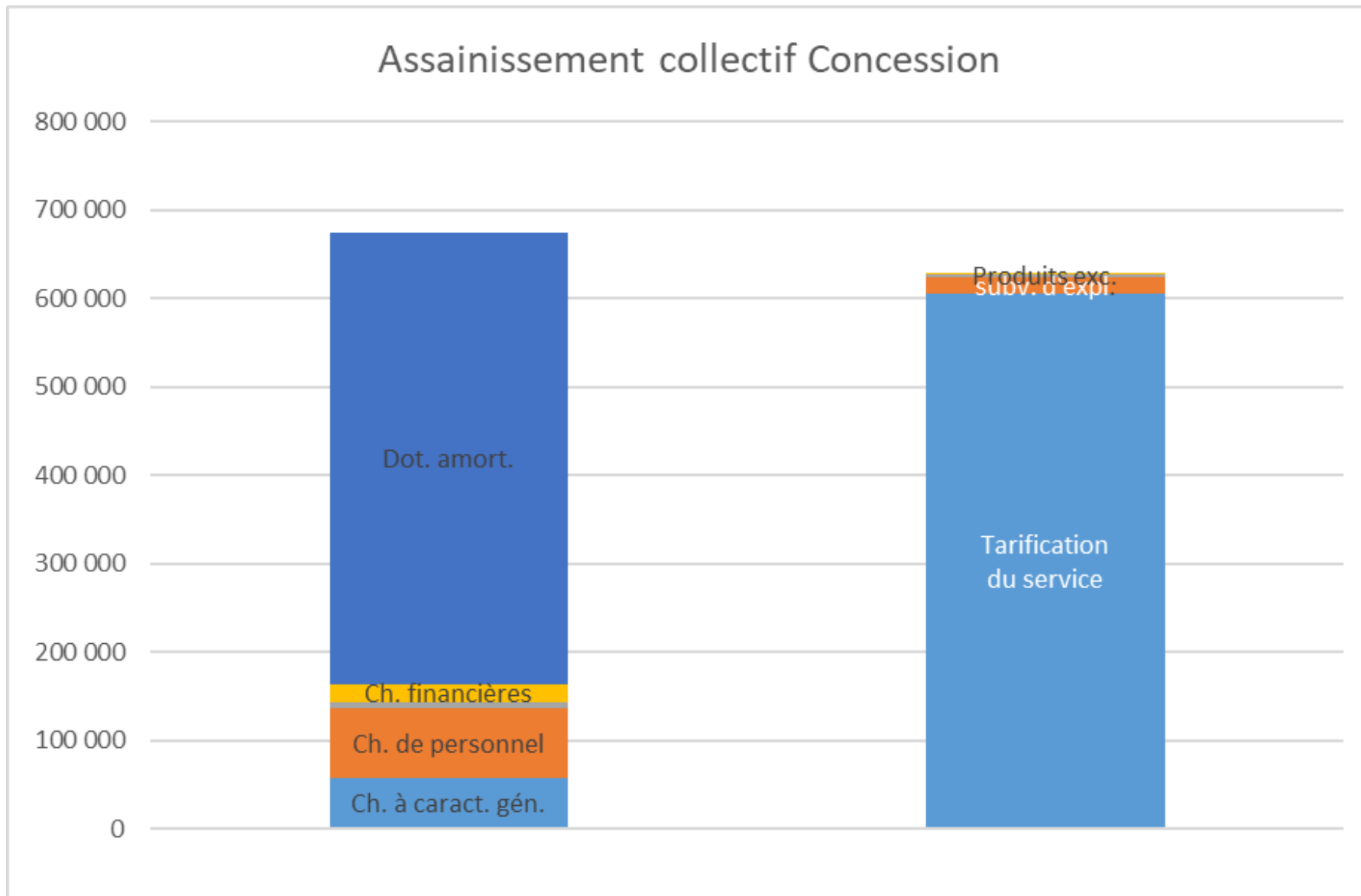
BUDGETS ANNEXES – Projet de budget 2024 SPANC

Hypothèse réalisation
350 diagnostics

EXPLOITATION					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre			Chapitre		
002	Résultat reporté		002	Résultat reporté	20 076,98
011	Charges à caractère général	52 798,98	013	Atténuations de charges	
012	Charges de personnel	10 232,00	70	Produits des services	46 100,00
014	Atténuations de produits		73	Impôts et taxes	
65	Autres charge de gestion courante	1 000,00	74	Dotations subv. participations	
66	Charges financières		75	Autres produits de gestion courante	
67	Charges spécifiques	1 200,00	76	Produits financiers	
68	Dotations aux provisions, dépréciations		77	Produits spécifiques	1 200,00
023	Virement à la section d'inv.		78	Reprise amort. dépréciat° provis°	
042	Opérations ordre transf. entre sections	3 647,00	042	Opérations ordre transf. entre sections	1 501,00
043	Opérations ordre transf. intérieur section		043	Opérations ordre transf. intérieur section	
TOTAL		68 877,98	TOTAL		68 877,98
INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre			Chapitre		
001	Résultat reporté		001	Résultat reporté	9 973,10
16	Emprunts		13	Subventions	
20	Immobilisations incorporelles	3 000,00	16	Emprunts	
204	Subventions versées		10	Dotations, fonds et réserves	
21	Immobilisations corporelles	9 119,10	021	Virement de la section de fonct.	0,00
23	Immobilisations en cours		040	Opérations d'ordre de transfert	3 647,00
10	Dotations, fonds et réserves		458	Subventions (pour le compte de tiers)	
458	Subventions (pour le compte de tiers)				
020	Dépenses imprévues				
040	Opérations d'ordre de transfert	1 501,00			
TOTAL		13 620,10	TOTAL		13 620,10



BUDGETS ANNEXES



BUDGETS ANNEXES

Zones d'activités économiques

La Pinade (Briare) :

- ✓ 1 vente en cours (MONTEIRO)
- foncier disponible 5 ha environ**

Le Moulin à Vent (Briare)

- ✓ 1 vente en 2022 (SIKORSKI)
- foncier disponible 6 000 m² environ**

Vaugereau (Briare) foncier disponible 7 700 m² environ

La Champagne (Bonny-sur-Loire) : foncier entièrement vendu, budget clôturé

Les Ouches (Beaulieu-sur-Loire) foncier disponible 19 000 m² environ

Les Champtoux (Châtillon-sur-Loire) foncier disponible 20 000 m² environ